

10.7.274



Digitized by Google

244

[illegible] by Google

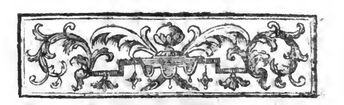


MEMOIRES
DE
HAMBOURG,
DE
LUBECK ET DE HOLSTEIN,
DE DANNEMARCK,
DE
SUEDE ET DE POLOGNE;

Par feu Messire AUBERY DU MAURIER,
Auteur des Mémoires de Hollande.



A BLOIS,
Chez PHILBERT-JOSEPH MASSON.
M. DCC. XXXV.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



A MONSIEUR

DE CONTADES,

Lieutenant Général des Armées du Roy, Lieutenant Colonel des Gardes Françoises, Grand-Croix de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Gouverneur des Villes & Châteaux de Guize & de Beaufort.



ONSIEUR,

Quand j'ai pris la résolution de donner ces Mémoires au Public, je n'ai pas balancé un moment à les mettre sous votre nom. Il y a trop long-tems, MONSIEUR,

que je cherche l'occasion de vous marquer combien je vous honore, pour ne la pas saisir. en vous dédiant un Ouvrage qui doit être de votre goût. La Vie des Héros est de votre ressort, & l'amour des Lauriers est inséparable de l'amour de l'Histoire : attentive à vos faits glorieux, elle prendra un jour le soin de les publier. Vous n'attendez pas de moi, MONSIEUR, *que je les étale ici; les liens qui nous unissent ne me permettroient pas d'en faire le sujet de cette Epître : je borne tout mon desir à vous marquer le zèle & l'attachement que j'ai toujours eû pour votre Personne; & je me tiens heureux d'aprendre à tout le monde le respect avec lequel je suis,*

MONSIEUR,

Votre très-humble &
très-obéissant Serviteur,
LOUIS-LEONOR-ALPHONSE
DORVAULX DU MAURIER.

AVERTISSEMENT.

LES premiers Ouvrages de M. du Maurier ont eté si bien reçus du Public, & réimprimés tant de fois en France & en Hollande, que son nom seul suffit pour donner de la réputation à ces nouveaux Mémoires que j'ai trouvés après sa mort.

Si l'amour du sang ne me séduit point, ces seconds Mémoires ne feront point de tort aux premiers ; ils ont également de quoi instruire & de quoi satisfaire les curieux.

Le Public n'aura pas de peine à reconnoître dans ce second Volume le stile du premier ; ces deux Ouvrages se ressemblent trop, & trop peu d'Ouvrages leur ressemblent.

Leur plus bel ornement, c'est la vérité ; fidéle dans tout ce qu'il écrit, M. du Maurier n'affirme rien sur le témoignage d'autrui, & il a presque toujours été le témoin des choses dont il est l'Historien.

C'est cette vérité pure qui brille dans ce qu'il écrit, qui a donné un si grand cours à ses Mémoires, & c'est un préjugé bien favorable pour cet Ouvrage posthume que je mets au jour, sans avoir ni changé ni altéré

le Texte de l'Auteur. J'ai hérité de lui l'honneur d'être véritable, & j'ai mieux aimé le donner de ma main, avec ses défauts, que de le laisser embellir par une main étrangere aux dépens de la vérité & de l'Histoire.

Il y a long tems que le Public attend ce second Volume, & ma reconnoissance auroit été moins tardive envers un Ayeul à qui je dois tout, si le long sejour que j'ai fait à Malte & en diverses parties du Monde ne m'en avoient détourné : rendu à moi-même il est tems qu'un bien particulier que je possede devienne un bien public, & que je fasse part aux Sçavans de la sûreté de ces Mémoires, qui se sont répandus avec tant de promptitude dans toutes les parties de l'Europe, & qui sont autant de preuves du génie & de la réputation de l'Auteur.



APROBATION.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé *Mémoires de Hambourg, de Lubeck, &c.* je crois que l'Impreſſion peut en être permiſe. A Paris, le 7. Juin 1734. COURCHETET.

PRIVILEGE DU ROY.

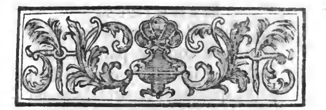
LOUIS, *par la Grace de Dieu, Roy de France & de Navarre; A nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il apartiendra, Salut. Notre bien amé* P-J. MASSON, *Imprimeur-Libraire à Blois, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main* les Mémoires de Hambourg, de Lubeck & de Holſtein, de Dannemarck, de Suéde & de Pologne; *avec* les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Hollande, par Louis Aubery, Chevalier, Seigneur du Maurier; *qu'il ſouhaiteroit imprimer ou faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége ſur ce néceſſaires; offrant pour cet effet de les imprimer ou faire imprimer en bon Papier*

& beaux Caractéres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modéle sous le Contrescel des Présentes. A ces Causes, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes d'imprimer ou faire imprimer lesdits Ouvrages cy-dessus spécifiés en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur Papier & Caractéres conformes à ladite feuille imprimée & attachée sous notre Contrescel, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Imprimeurs, Libraires & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages cy-dessus exposés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la Permission expresse ou par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiscation desdits Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts; A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des

Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles. Que l'impreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs; & que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de les expoſer en vente, les Manuſcrits ou Imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdits Ouvrages, ſeront remis ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Chauvelin; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin; le tout à peine de nullité des Préſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenuë pour duëment ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conſeillers & Secretaires, foy ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre Permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires; car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris, le vingtième jour du mois de Février, l'An de

Grace mil sept cent trente-cinq, & de notre Regne le vingtième. Par le Roy en son Conseil, SAINSON.

Registré sur le Registre IX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 72 fol. 61. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris, le 13. Mars 1735. G. MARTIN, Syndic.



MEMOIRES DE HAMBOURG.



ON Pere étant mort en sa Maison du Maurier le 10. d'Août 1636. après avoir partagé ses biens entre ses enfans; me trouvant maître de ma destinée, je ne voulus point passer ma vie dans l'oisiveté d'une Province; je songeai à me rendre utile à mon Prince & à ma Patrie. J'esperois me rendre digne de succéder un jour à mon Pere dans les Emplois honorables qu'il avoit occupés auprès des Rois, & dans les Am-

baſſades célébres où il étoit parvenu ; & comme par les ſoins & par la libéralité d'un ſi bon pere, qui avoit eû un très-grand ſoin de notre éducation, j'avois déja vû les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suiſſe & l'Italie, où j'avois ſejourné trois ans entiers ; il me prit une paſſion demeſurée de connoître les Royaumes du Septentrion : les Armes de Suéde faiſoient alors un très - grand bruit dans toute l'Europe. Le feu Roy Guſtave Adolphe, qui avoit fort ébranlé le puiſſant édifice de la Maiſon d'Autriche, & qui l'eût aparamment bouleverſé s'il n'eût été emporté à la Bataille de *Lutzen*, avoit étonné de ſa gloire tout le Monde Chrétien ; & le bruit de ſes exploits avoit même paſſé juſques à Conſtantinople. Enfin ce grand Conquérant avoit été ſi heureux, que

Grande réputation de Guſtave, Roy de Suéde.

par les Victoires du Duc *Bernard de Weimar*, de *Jean Bannier* & de *Leonard Tortenſon*, Capitaines fameux qu'il avoit élevés, la réputation du nom Suédois s'étoit ſi fort augmentée après ſa mort, que cette Couronne ſeule faiſoit plus de bruit que toutes les autres enſemble ; quoique auparavant foible qu'elle étoit, & reléguée dans les glaces du Nord, on eût pû douter avec raiſon qu'il y eût une Suéde & des Suédois au Monde.

On ſçait que les Conquêtes de ce Grand Prince firent trembler la Cour de Rome, & que Monſieur le Cardinal de Richelieu qui avoit tant travaillé à le faire venir, pour balancer les forces des ennemis de la France ; quand il le vit maître de Mayence, voiſin de notre frontiére, & que la réputation des grandes choſes

qu'il avoit faites lui faisoit déja dévorer l'Italie en imagination : ce Cardinal se repentit de l'avoir attiré, & regarda sa mort comme un triomphe. A la fin de cette année 1636. on parloit déja de traiter de la Paix générale ; & l'on étoit convenu, pour y travailler, de la Ville de Cologne, où devoient se trouver le Cardinal Ghinetti, en qualité de Légat du Pape, & beaucoup d'autres Ambassadeurs de la part des Princes Chrétiens, interessés ou médiateurs. Mais cette Paix projettée dès-lors ne fut concluë à Munster que quatorze ans après.

M. d'Avaux, Plénipotentiaire pour la Paix Générale.

Monsieur d'Avaux *Claude de Mesmes* fut nommé Plénipotentiaire de France, pour assister à cette grande Assemblée. Ce Seigneur célébre par ses Ambassades d'Italie, de Danemarck, de Suéde & de Pologne, où il avoit

fait une Tréve de vingt-neuf ans, étoit encore plus illustre par son mérite & par les grandes choses qu'il avoit négociées; car il pouvoit dire, aussi bien que ce fameux Négociateur, M. de *Monluc* Evêque de Valence : quel Peuple de la Terre n'est pas témoin de mes glorieux travaux? Tout le monde avoit les yeux tournés sur ce grand homme, comme sur un Ministre capable de redonner la tranquilité à l'Europe, & d'éteindre ce grand embrasement qui la consumoit, surtout les Pays-Bas & l'Allemagne; mais les Parties interessées étoient encore trop animées, & n'étoient pas assez fatiguées des dépenses & des maux de la Guerre, pour penser tout de bon à embrasser la paix, qui seule fait la félicité des Etats.

Je résolus donc d'aller voir

cette célébre Assemblée de Cologne, en la Compagnie de M. d'Avaux, auquel je fus recommandé par son frere aîné, feu M. le Président de Mesmes, & par M. *de Boissi* son pere; car ayant recherché dès ma jeunesse la connoissance des grands hommes; j'avois trouvé moyen d'avoir accès auprès du pere & du fils que je voyois familierement, & qui me témoignoient beaucoup de bonté. M. de Boissi étoit dans un âge fort avancé, & passoit alors quatre-vingt ans; mais quoique accablé d'années, il avoit l'esprit aussi vif & aussi beau que s'il n'en eût eû que vingt-cinq. Il étoit Doyen du Conseil du Roy, & le plus digne sujet du tems pour remplir la place du premier Officier de Justice de ce Royaume, si les Puissances n'eussent redouté un génie aussi libre &

aussi indépendant que le sien. Je ne pouvois pas avoir de meilleurs introducteurs auprès de M. d'Avaux ; ainsi après qu'il eût agréé que je l'accompagnasse, & ayant fait un équipage convenable à cette fameuse Ambassade, nous partîmes de Paris au mois de May de l'an 1637. Nous nous rendîmes d'abord à Calais, où M. le Duc de Bethune, alors nommé le Comte de Charôt, qui en étoit depuis peu Gouverneur, traita magnifiquement M. d'Avaux & toute sa suite. Il se trouva là un Vaisseau de Guerre du Roy d'Angleterre, lequel en peu de jours d'une très-heureuse navigation, après avoir rasé les côtes de Flandre, de Zélande, de Hollande & des deux Frises, nous rendit à l'embouchure de l'Elbe, dans le pays de Holstein, au voisinage de la Ville de Ham-

M. d'Avaux, part de Paris en Mai 1637.

Ville de Gluckstad. bourg. Nous mîmes pied à terre à *Gluckstad*, qui veut dire, *Ville de la Fortune*, Place du Holstein, apartenante au Roy de Danemarck. La Ville a été entourée de Fortifications de gazon, que le Roy Christian IV. alors regnant avoit fait faire; elle est petite, & toute bâtie de brique, mais elle est fort considérable par sa situation; car comme elle est située du côté du Holstein, sur l'Elbe, & que le reflux de la Mer y vient, le Roy de Danemarck y tient souvent des Vaisseaux de Guerre, qui exigent des impôts sur toutes les Marchandises, & donne par-là non-seulement jalousie à cette puissante Ville de Hambourg, qu'il prétend lui apartenir, mais encore il trouble tout le Commerce de l'Elbe, c'est-à-dire d'une bonne partie de l'Allemagne; car ce

Fleuve prenant sa source dans les Montagnes qui séparent l'Autriche de la Bohême, & traversant tout ce Royaume, coupe ensuite par la moitié ce vaste corps de l'Empire, & ayant arrosé plusieurs Villes fameuses, entr'autres Vittemberg, Magdebourg & Hambourg, se décharge enfin dans l'Océan, par une embouchure fort vaste entre le pays de Holstein & l'Archevêché de Bremen.

Cours de l'Elbe.

Une heure après que nous fûmes arrivés à Gluckstad, nous entendîmes dans la Ville deux grands coups de Canon, signal ordinaire pour marquer l'arrivée du Roy de Dancmarck dans la Place. Il venoit de Copenhague en un Caléche à deux chevaux, accompagné seulement de quatre ou cinq Cavaliers ; ce qui nous fit admirer à tous le mépris

Arrivée imprévuë du Roy de Dancmark, Christian IV à Gluckstad.

Modération de ce

Roy, ennemi de la pompe.

que ce sage Prince faisoit du faste & de la pompe des Rois : à l'exemple de Philippe II. Roy d'Espagne, le plus puissant Prince de son tems ; mais tellement ennemi de toute ostentation, qu'il avoit d'ordinaire peu de monde près de sa personne ; l'Escurial même lorsqu'il y étoit paroissoit comme un désert, & il se promenoit dans les apartemens de ce superbe Edifice, suivi seulement de deux Pages.

M. d'Avaux ayant aussitôt envoyé demander Audiance au Roy, qui lui fut accordée, il alla saluer Sa Majesté avec sa troupe qui étoit fort leste ; & comme il se rencontra que ce jour-là étoit trés-beau, il me souvient qu'il commença son discours en s'écriant sitôt qu'il aperçut le Roy : *Numquam dies lucidior & præclarior mihi illuxit, Se-*

reniſſime Rex; c'eſt-à-dire: Jamais jour ne m'a paru ſi brillant, Séréniſſime Roy : il continua ce diſcours en Latin, qu'il parloit avec beaucoup de facilité & d'élégance, en témoignant au Prince la joye que lui cauſoit une ſi agréable ſurpriſe. Le Roy repartit en Allemant, que M. d'Avaux entendoit & parloit aſſez bien;il lui fit un très-bon accueïl, & puis demanda à voir en particulier tous ceux de ſa ſuite, à qui il donna ſa main à baiſer, ſelon la coutume des Princes du Nord. L'arrivée imprévuë d'un Prince ſi renommé nous ſurprit, & nous réjouit extrémement ; c'étoit le plus vieux Monarque de la Chrétienté ; car on pouvoit dire que l'Empereur Ferdinand III. le Roy de France Louis XIII. Philippe IV. Roy d'Eſpagne, Charles I. d'Angleterre, Wladiſlas IV. de

Pologne, Victor-Amédée Duc de Savoye, Ferdinand Grand Duc de Toſcane, étoient de jeunes gens auprès de lui, les ayant tous vû naître, & ayant déja regné plus de cinquante ans depuis le décès de ſon pere Frederic II. qui mourut au mois d'Avril 1588.

Ce vieux Roy avoit trois Fils; l'aîné nommé Chriſtian avoit épouſé une Princeſſe de la Maiſon de Saxe, & mourut aſſez âgé & ſans enfans, devant ſon pere; le ſecond a été le Roy Fréderic III. qui étoit de mon tems Archevêque de Bremen; il penſa étant Roy être dépouillé de ſes Etats par le feu Roy Charles Guſtave de Suéde; & il l'eût été aſſurement ſans le ſecours des Hollandois. Enfin il ſortit de ce mauvais pas, mais il lui en coûta les trois Provinces de Halland,

de Schonen & de Bleking, pays qui sont dans le continent de la Suéde, & qui donnoient moyen aux Danois d'entrer de tous côtés dans le cœur de ce Royaume. C'est Fréderic III. qui a rendu le Royaume de Danemarck héréditaire, d'électif qu'il étoit auparavant; ce qu'il fit dans une Assemblée générale des Etats de la Nation. Il est pere du Roy de Danemarck à présent regnant, & du Prince Georges son frere, qui vint en France il y a quelques années. Ce jeune Roy politique & belliqueux voyant les Suédois en guerre du côté de l'Allemagne, avec l'Electeur de Brandebourg, saisit cette occasion pour reprendre ce que son pere avoit perdu; de sorte que les Provinces cédées par le Roy son pere à la Suéde, ont été ces derniéres années un terrible Théatre de

guerre, par les Siéges de Christianstad, de Malmoë, de Landskron & d'Elsimbourg, & par la sanglante Bataille donnée près de Lunden, entre les Suédois & les Danois;& ce Prince auroit eû la gloire d'avoir aydé à dépouiller les Suédois, & à les réduire dans leurs glaces du Nord, s'il n'avoit eû le malheur de se rencontrer au tems du Roy Louis XIV. de France, qui ne trouve point d'obstacle à sa puissance.

Le Prince Ulric de Danemarck s'acquit bien de la réputation, il prit à Nisse en Silézie les deux

Christian IV. avoit un troisiéme fils, nommé Ulric, d'une grande espérance, qui avoit acquis bien de la gloire dans les guerres d'Allemagne, secondant les Suédois; & ce fut lui qui prit Nisse, place de Silézie, il y trouva les deux merveilleux Globes de *Ticho-Brahé*, Danois, Astronôme fameux, & les fit transporter à Coppenhague, pour mar-

que de sa conquête. Ticho-Brahé, considérable par sa naissance, mais encore plus illustre par son habileté dans l'Astronomie, après avoir long-tems philosophé dans l'Isle de Hunen, voisine du Détroit de Sund, où il avoit sa Maison & une Observatoire, ne se trouvant pas assez bien traité du Roy Fréderic II. de Danemarck, pere de Christian IV. se retira à la Cour de l'Empereur Rodolphe. Ce Prince qui aimoit & protégeoit les Arts le reçut á bras ouverts, & le combla de bienfaits; mais il voulut se retirer à Nisse en Silézie, pour y travailler plus en repos, & il y laissa ces deux Globes célestes pour Monument éternel de son sçavoir. Ils ont chacun six pieds de diamétre, & sur les deux on y remarque tous les Astres qui paroissent dans le Ciel; l'un est d'ar-

Globes de Ticho Brahé.

Fin de Ticho-Brahé.

gent & l'autre d'un cuivre jaune; celui d'argent eſt dans leChâteau de Coppenhague, & l'autre eſt dans l'Accadémie de la Ville, où je l'ay vû. On les montre aux Etrangers par rareté; & dans les lieux où ils ſont il y a un écrit attaché contre la muraille, qui repréſente le détail de ce que je viens de dire.

Le lendemain, le Roy Chriſtian s'en alla à Bredeuberg, principale demeure de M. Chriſtian de Rantzau, Chef de cette Maiſon ſi renommée, & la plus puiſſante du Holſtein.

M. d'Avaux ayant régalé le Capitaine du Vaiſſeau Anglois d'une Chaîne d'Or, d'une Epée & d'un Baudrier en broderie, ſe mit dans un grand Bâtiment Marchand qui le porta avec ſa troupe dans la Ville de Hambourg. M. le Marquis de S. Chamont,

Chevalier des Ordres du Roy, y étoit alors Ambassadeur extraordinaire de France ; mais aussitôt après l'arrivée de M. d'Avaux il reprit la route du Royaume. On n'étoit pas content de lui à la Cour, de ce que sur les sommes qui passoient par ses mains, destinées pour les Suédois, il s'en payoit les apointemens de Gouverneur de Places, de Ministre d'Etat & d'Ambassadeur. M. d'Avaux le pria en partant de lui laisser M. de S. Romain, Gentilhomme du Lionnois, qui avoit déja l'intelligence des affaires de Suéde & d'Allemagne. M. de S. Chamont l'ayant dépêché vers le Chancelier Oxenstiern, premier Ministre de Suéde, & d'autres Princes d'Allemagne, pour des affaires dont il étoit sorti à son honneur, il jugea que le Roy s'en serviroit utilement, & il ne se

trompa point ; car après avoir été long-tems à Munster à soutenir le faix d'une négociation aussi importante que celle de la Paix générale, il fut envoyé en Portugal en qualité d'Ambassadeur, & de-là en Suisse, où il rendit à son Roy & à la France un service qu'on ne doit jamais oublier. Il sçut tellement manier l'esprit des Suisses, puissamment sollicités contre nos interêts, qu'il procura par son adresse & par son éloquence la Conquête de la Franche-Comté, à laquelle l'on n'eût jamais pensé s'il n'eût mis les Suisses de notre côté. Il fut depuis envoyé Plénipotentiaire avec M. de Harlay, pour assister aux Conférences de Francfort, qui devoient terminer les difficultez sur l'execution de la Paix de Munster & de Nimégue. Son mérite, ses talens, ses diver-

ses négociations, son desintéressement, son zèle pour son Prince & pour les interêts de sa Patrie, l'ont rendu un des plus grands hommes de son siécle.

Entr'autres personnes qui étoient à la suite de M. d'Avaux, il y avoit un fils de M. Aubry, Conseiller d'Etat, frere du Président en la Chambre des Comptes, du même nom ; ces deux freres étoient d'un naturel bien different ; le Conseiller d'Etat étoit doux & affable, le Président si sauvage qu'on l'apelloit communément *Robert-le-Diable*. Ils étoient l'un & l'autre le véritable Portrait de Micio & de Demea de Térence. M. Aubry le Conseiller d'Etat eut de sa premiere femme, de la Maison de Belliévre, sœur du Président de même nom, une seule fille, fort estimée alors à la Cour, & fort con-

nuë sous le nom de Mademoiselle Aubry : *Voiture* l'a célébrée dans ses Vers ; elle étoit ordinairement avec Madame la Princesse de Condé Marguerite de Monmorency, qui depuis a épousé feu M. le Marquis deNoirmoustier, de la Maison de la Trimouille. M. Aubry, fils du Président, étoit Conseiller au Parlement de Paris ; il avoit une suite de gens lestes & bien couverts, & menoit avec lui de riches équipages pour paroître avec éclat à l'Assemblée de Cologne. Il vouloit, disoit-il, quitter la Robbe & prendre l'Epée, pour tirer raison d'un soufler qu'il avoit reçû dans un Bal, de S. Preüil, depuis Gouverneur d'Aras. Comme M. Aubry son pere avoit de la bonté & de l'estime pour moy, il m'avoit fort recommandé son fils, & pour

cela j'avois lié amitié avec lui; il me prioit souvent à manger, sa table étoit des mieux servies, & presqu'aussi délicatement que celle de M. l'Ambassadeur.

Quand nous fûmes arrivés à Hambourg, M. d'Avaux se logea dans la vieille Ville, ceux de sa suite se placerent à leur fantaisie; pour moy je me logeai près du Port, dans une Auberge magnifique, où il y avoit un concours extraordinaire d'Officiers, tant Imperiaux que Suédois & des Princes leurs alliés. Les Magistrats de Hambourg gardoient la neutralité pendant ces guerres, & recevoient indifferemment dans la Ville ceux de l'un & de l'autre parti. L'Empereur étoit trés-mécontent du sejour que faisoient dans la Place divers Ambassadeurs de plusieurs Princes ses ennemis: disant que

Hambourg étant une Ville Impériale, & jouissant des privilèges de l'Empire, il n'étoit pas juste qu'elle souffrît les Ambassadeurs de ses ennemis déclarés. Il dépecha sur ce sujet un Conseiller d'Etat, nommé *Adolphe Jachin de Stralendort*, qui s'en plaignit par un discours qu'il fit en public, & qu'il laissa par écrit au Sénat de Hambourg; mais le Sénat lui répondit par un autre écrit, qui fut donné à cet Envoyé extraordinaire, qu'il étoit vrai qu'ils avoient reçu dans leur Ville le Marquis de S. Chamont Ambassadeur de France, à l'Assemblée destinée à Cologne, pour y traiter de la Paix, & qui avoit un Passeport de Sa Majesté Impériale pour cet effet. Que depuis son départ ils avoient reçu M. d'Avaux qui lui avoit succédé à même dessein, pour aller à Co-

logne ; qu'ils avoient des mesures à garder avec le Roy de France, qu'il recevoit volontiers leurs Vaisseaux dans ses Ports, qu'il leur permettoit de trafiquer librement dans son Royaume suivant les anciens Traités. Qu'ils ne croyoient pas offenser Sa Majesté Impériale ni le Corps de l'Empire, en usant de semblables hospitalitez envers les Sujets d'un si Grand Roy, qui traitoit leurs habitans si favorablement chez lui, à moins que de nuire à l'Empire, & de réduire leur Ville à la derniere désolation : sa subsistance, & son salut dépendant du Commerce avec les Princes étrangers. Et quoique l'Empereur les ait souvent menacés de les traiter de Rebelles, ils sont demeures constans dans cette résolution, à quoi ils ont été portés non-seulement

par leurs interêts, mais par l'autorité de M. le Baron de Keniphausen, Gouverneur de la Ville, & Commandant des Troupes, qui étoit d'inclination Françoise, & par M. Bertold Moller, Sénateur de grande autorité, de même sentiment que lui.

M. le Marquis de S. Chamont étant parti de Hambourg, où il étoit logé commodement à la nouvelle Ville, M. d'Avaux prit son logement, & y demeura toujours depuis. Il faisoit une très-grande-chére, & se traitoit aussi proprement que superbement ; il avoit de merveilleux Officiers. Je dirai ici par occasion, car il faut mettre dans les Mémoires aussi bien les petites choses que les grandes, pour délasser les esprits fatigués d'une trop sérieuse matiére, que M. d'Avaux avoit entr'autres Officiers de bouche,

le

le nommé Vinaut, qu'on voit peint dans tous les Cabarets de Paris ; il étoit gros comme un tonneau, il se vantoit d'avoir ruiné quatre Maîtres, & il espéroit en faire autant de M. d'Avaux, ce qu'il lui disoit souvent à lui-même en plaisantant : c'étoit une abîme de vin. Je l'ai vû dans un festin qu'on nous fit à Hambourg, venir à la fin du repas au bout d'une table de vingt-cinq personnes, y paroître avec une chandelle de demie livre à la main, allumée, ayant un grand sceau avec une anse de fer, plein de vin à ses pieds, & après avoir bû séparément à chacun des Assistans, un prodigieux verre de vin, je le vis se mettre cette chandelle ardente dans la bouche, la mâcher & l'avaller, & puis baisser la tête sur le sceau, se passer l'anse sur son col, le por-

ter à sa bouche & le vuider tout d'une haleine ; chose presque incroyable, à moins que d'en avoir été témoin. Il me fallut aporter tant de raisons pour ne pas boire avec excès dans ce festin (car c'est une offense irrémissible en Allemagne de refuser à boire) que malgré toute ma modération, à la sortie du repas, étant tout étourdi des fumées du vin, il me souvient que je fus plus d'une heure à me rendre à mon logis, quoiqu'il ne fût pas bien éloigné du lieu où l'on avoit soupé. Comme le jugement me fut revenu, je protestai dès-lors de ne jamais boire par complaisance, de feindre toujours quelques maladies dans les festins où je me trouverois ; car en cas d'incommoditez déclarées devant le repas, les Peuples du Nord excusent volontiers ; à

moins de cela ils s'imaginent qu'un homme qui ne boit point les veut trahir & surprendre pour sçavoir leurs sentimens, qu'ils découvrent librement quand ils sont échauffés de vin. J'eûs un démêlé sur ce sujet dans mon hôtellerie du Port à Hambourg, avec un Officier de l'Armée Impériale ; car étant yvre, & m'ayant porté une santé, je lui fis aussitôt raison ; mais l'ayant oublié, & me pressant une seconde fois de boire la même santé, j'eûs beau lui dire & redire que j'avois satisfait; ne s'en souvenant point, & croyant que je lui voulois faire un affront public, il tira son épée pour m'en fraper; mais tous les assistans se jetterent sur lui, & le menerent dans son lit, où il avoit grand besoin de cuver son vin : comme on le menoit il s'écrioit en jurant qu'il me tueroit,

quand je ferois dans les bras de Cézar, c'eſt-à-dire de l'Empereur ; mais le lendemain, comme on lui eût fait voir ſa faute, il vint dans ma chambre me prier de l'excuſer de ſon procédé bachique.

J'attendois avec impatience l'Aſſemblée qui ſe devoit tenir à Cologne ; mais comme je vis qu'on n'en parloit point, & qu'on ſongeoit plus à entretenir la guerre qu'à travailler à la paix, je trouvai à propos de profiter du ſejour pour aprendre la Langue Allemande. Je pris donc un Maître qui m'en donnoit chaque jour des leçons, & le reſte du tems je l'employois à converſer avec les plus honnêtes gens de la Ville, qui étoient en petit nombre.

La Ville de Hambourg eſt l'une des plus groſſes & des plus

peuplées de l'Empire ; elle s'est fort augmentée depuis les troubles de Bohême, plusieurs familles s'y étant retirées pour se sauver de la désolation de la guerre, qui avoit ravagé dix-sept ans entiers toute l'Allemagne. Les Armées de l'Empereur Ferdinand II. sous les Généraux *Jean de Terselas Comte de Tilly, & Albert de Walstein Duc de Fridland*, s'étoient renduës maitresses de tout ce vaste Corps de l'Empire, par l'entiere ruïne des Princes Protestans, & par la défaite du Comte Ernest de Mansfeld, & du Roy de Danemarck Christian IV. qu'elles avoient relégué dans ses Etats, après avoir vainement entrepris la défense de ses Princes oprimés. Depuis, les Protestans désespérés ayant apellés à leur secours le Roy Gustave Adolphe de Suéde,

Cause de l'accroissement de la Ville de Hambourg.

ce Prince avoit pénétré par ses victoires par-de-là le Rhin, le Danube, & ravagé de nouveau la plus grande partie de l'Allèmagne, qui étoit encore tourmentée après sa mort, par ses Généraux Bannier; & par le Duc Bernard de Weimart; de sorte que ceux à qui il étoit resté quelque chose, après tant de ravages, s'étoient retirés dans *Hambourg* avec les débris de leur fortune, comme dans un azile assuré. Car cette Grande Place étant située sur le côté de l'Elbe qui touche le Holstein, ce Fleuve, qui est fort large en cet endroit où il porte les Vaisseaux de guerre, la met à couvert de tout orage: & il faudroit qu'il y eût encore un désordre & une révolution universelle dans l'Empire jusqu'à la Mer Baltique, pour y être en danger.

Parmi ce nombre innombrabrable de peuples qui étoit dans Hambourg, il y avoit peu de gens de Lettres & de converſation, tout le monde s'y apliquant au Commerce ; les uns pour augmenter leur fortune, les autres par néceſſité pour rétablir leurs affaires ; mais tous en général par l'occaſion commune du trafic & par l'eſpérance du gain. Car outre que Hambourg eſt ſitué ſur le fameux fleuve de l'Elbe, qui comme je l'ai déja dit partage en deux ce grand Corps de l'Allemagne, par la Mer Océane qui en eſt voiſine, & dont le reflux porte les gros Navires juſque dans le Port de la Ville, on trafique en tous les Pays de l'Europe, même juſqu'aux Indes, & toutes les Marchandiſes des Royaumes étrangers y abondent. Dans cette multitude infi-

nie de peuple, je n'y ai connu que trois hommes dignes d'être fréquentés; M. le Baron de Keniphausen, Gentilhomme du Comté d'Ostfrise, frere de Dodo de *Keniphausen*, l'un des Généraux du feu Roy de Suéde. Il parloit bien François, & étoit fort intelligent des affaires du tems, & commandoit alors les Armées de la Ville de Hambourg. Je liai encore avec M. Bertold Moller, Sénateur de la Ville, homme bien fait de corps & d'esprit, habile dans les sciences, grand politique & parlant bien François. M. d'Avaux le voyoit plus souvent qu'aucun autre, marque assurée de son mérite; & j'avois lié amitié fort étroite avec lui. Il y avoit outre cela un Docteur en Droit, nommé Frédéric Lidembrog, homme de grande doctrine, & d'un esprit doux,

à qui M. Grotius, Ambaſſadeur de Suéde en France, m'avoit fort recommandé : c'étoient là mes principales connoiſſances. Ces Meſſieurs m'aprirent l'origine de la Ville de Hambourg, la Généalogie des Comtes de Schaumbourg, & des Comtes de Holſtein, qui s'en prétendent Seigneurs ainſi que les Rois de Danemarck, qui ſont de la Maiſon de Holſtein par les femmes. Ils m'enſeignerent le détail du changement de la Religion, le Gouvernement, la dépenſe & les revenus de la Ville, & me fournirent des Livres pour m'inſtruire à fond de chaque choſe, & ſurtout des differens qui ont été depuis long-tems entre les Rois de Danemarck & les Hambourgois.

Situation de Hambourg.

Mais avant que d'écrire ce que je ſçai de tout cela, il faut repréſenter ſuccintement la ſituation

de cette importante Place, & ce que j'y ai remarqué de plus considérable. Outre que la Ville de Hambourg est située sur l'Elbe, elle est encore arrosée de deux autres Riviéres qui se déchargent dans l'Elbe, l'une se nomme la Bille & l'autre l'Alster, qui viennent du Pays de Holstein. Ce grand Corps est composé de deux Villes: l'ancienne est encore renfermée de murs de brique & de fossés du côté de la nouvelle Ville, laquelle a été close depuis quelque tems. Ces deux Villes sont entourées de fossés très-larges & très-profonds, & de fort beaux & bons remparts, où il y a des ormeaux plantés, qui font les plus belles allées & le plus agréable ombrage qu'on puisse s'imaginer. Ces fortifications, qui sont réguliéres, ne sont que de gazon, mais très-bien entrete-

nuës, & on y voit par tout un grand nombre de belle Artillerie de fonte. Il y a dans la Ville plusieurs belles&anciennes Eglises, entr'autres celle de S. Pierre, où l'on voit le Portrait de Luther, car ils suivent les opinions de ce nouveau Réformateur, & au bas de ce Portrait on y lit ce mauvais Vers:

Luther peint dans les Eglises de Hambourg.

Pestis eram vivus, moriens ero mors tua, Papa.

En cette Ville là, & dans les autres voisines, comme *Lubeck* & *Bremen*, les femmes n'y songent qu'à leur ménage, les méres s'ocupent de l'intérieur de la maison, & les filles à coudre & à faire de la dentelle. Tout y est sage & réglé; une coquette y seroit un monstre, aussi on n'y lit point de Romans, qui sont la perte de la jeunesse. On n'y connoît point les Cartes, & tous ces

Sage conduite des Femmes de Hambourg.

Jeux de hazard qui portent la désolation dans les familles, & qui font l'occupation la plus ordinaire de nos François. On ne sçait là ce que c'est que Comédie, Opéra, Bals, Assemblées nocturnes & divertissemens de Carnaval, oú l'on déguise son sexe, où l'on fait mille folies, & où l'on passe si facilement de la licence aux plus honteuses débauches.

Leur modestie & leurs ornemens

Les femmes s'habillent á Hambourg d'une maniere très-modeste, elles marchent à pas comptés majestueusement, ayant la gorge toujours couverte, mais quelquefois ornée de chaînes d'or : souvent aussi elles ont à tous les doigts de grosses Bagues de même métail.

Je vais décrire ici le plus briévement que je pourrai quelle a été la puissance ancienne de l'E-

glise de Hambourg, l'origine & l'antiquité de la Ville, les Seigneurs sous qui elle a été, ses prétentions sur la Riviére d'Elbe, & les prétentions des Rois de Danemarck, comme Ducs de Holstein, sur la Ville, avec les differens qu'ils ont eû pour cela : & enfin le détail du changement de la Religion, la forme du Gouvernement de cette grande Ville, ses Revenus & son Territoire.

Ancien état & puissance de l'Eglise de Hambourg.

L'Eglise de Hambourg est fort ancienne, & a eû de grands & de notables avantages, à ce que raporte Albert Crantzius, Chanoine de Hambourg, natif de la Ville, dans sa Métropole. Cet Historien célébre a soigneusement déterré toutes les antiquitez, non-seulement de son pays, mais de tous les Royaumes du Nord & de la Vandalie, en plusieurs volumes qui rendent sa

mémoire immortelle à la poſtérité. Ce fameux Ecrivain, dans le premier Livre de la Métropole, Chapitre XX. dit que Louis le Débonnaire, Roy de France & Empereur, tira un nommé Anſgarius, du Monaſtére de Corbie, & le fit Archevêque de Hambourg par un Décret Impérial donné à Wormes, où il fut ſacré par les Archevêques de Mayence & de Tréves, & par Drogon Evêque de Metz : & lui ſoumit tous les pays ſitués au-de-là de l'Elbe, & tous les Royaumes du Septentrion ; c'eſt-à-dire le Danemarck, la Norvege & la Suéde, & tout ce qu'il y a de Nations vers le Pôle Arctique. Ce qu'ayant fait ſçavoir au Pape Grégoire IV. non-ſeulement ce Pontife aprouva ce choix par le don du *Pallium*, & l'autoriſa par la Confirmation Apoſtolique ; mais de

plus il le déclara ſon Légat par tous les pays du Nord. Mais peu après Hambourg ayant été pris par les Barbares, & ce même Louis le Débonnaire ayant pitié du pauvre état d'Anſgarius, qui s'étoit à peine ſauvé du Sac de la Ville, avec les Reliques des Martyrs, l'Egliſe de Bremen étant venuë à vacquer, il la lui donna, & la joignit à celle de Hambourg, obtenant du Pape Nicolas que l'Egliſe de Bremen fût unie à l'autre ſous le ſeul nom de Hambourg, & que les deux n'en feroient plus qu'une ſeule.

L'Egliſe de Bremen réunie à celle de Hambourg.

Peu de tems après, ſous l'Archevêque Adalgarius, à la pourſuite de Herman Archevêque de Cologne, apuyé de la faveur du Pape, & de celle de l'Empereur Arnoul, l'Egliſe de Hambourg fut faite ſuffragante de Cologne, & demeura en cet état juſqu'à

L'Egliſe de Hambourg faite ſuffragante de Cologne.

l'Archevêque de Hambourg Albert, qui se servant à son tour de l'apui du Pape & de l'Empereur Henry IV. fit remettre l'Eglise de Hambourg & de Bremen en sa premiére dignité de Métropolitaine. Ainsi elle fut derechef soustraite de l'Archevêché de Cologne, nonobstant les oppositions de Gentaire, qui en étoit Archevêque. Mais parceque Hambourg fut prise, saccagée & brûlée diverses fois depuis Charlemagne, par les Henettes, Danois, Normands & Vandales, les Prélats faisoient leur résidence ordinaire à Bremen; & dès-lors on les apella Archevêque de Bremen & non de Hambourg. Entre les Archevêques de Hambourg, il y en eut un nommé Adalgagus Chancelier de l'Empereur Othon qui mena Prisonnier à Hambourg le Pape Benoit

Hambourg rétablie Métropolitaine.

Adalgagus, Arche-

II. qui avoit été élevé contre Leon, & y mourut l'an 966. on voit encore son Epitaphe, où sont ces paroles : *Benedictus Papa, qui de Sede Apostolicâ per violentiam remotus, posteà cum revocaretur obiit Hamburgi.* On y voit aussi cet Epitaphe d'Albert Crantzius : *Anno Domini* 1517. *in vigiliâ Conceptionis Matris Virginis, Celebris & Reverendus Vir Albertus Crantzius, Sacræ Theologiæ Doctor, Ecclesiæ Hamburgiensis Canonicus facundissimus & olim Decanus, religiosæ, pietatis, morum & virtutis exemplar ob prudentem pro Republicâ in consiliis dexteritatem, & decus illustræ in Domino moritur, Cælestibus destinatus gaudiis, cui à posteritate, quod Vendaliæ, Norvegiæ & Sueciæ origines, antiquitatum tenebris omnino. Obrutas, cum Metropoli, Ecclesiasticæ luci & poste-*

vêque de Hambourg mene le Pape Benoît II. prisonnier & il meurt.

ris restituit, meritò Nominis immortalitas debetur. On voit aussi dans les Eglises de Hambourg plusieurs Tombeaux des Comtes de Schaumbourg & de Holstein.

L'autorité de cette Eglise de Hambourg étoit très-grande, ayant sa Jurisdiction sur tous les pays du Septentrion ; parce qu'elle étoit Métropolitaine de tous ces quartiers là, & que son Archevêque étoit Légat du Saint Siége ; ce qui faisoit que tous les Rois du Nord recevoient les Prélats de sa main. Mais quand il y eut un Archevêché établi en Danemarck, à Lunden, dans le pays de Schonen, nommé Scandie par les anciens Géographes, qui fut créé l'an 1100. & un autre en Norvege, fait l'an 1153. au raport du susdit Crantzius, l'autorité de l'Eglise de Hambourg,

L'Archevêque établi à Lunden en Danemark

comme Métropolitaine diminuä d'abord, & puis s'éclipsa entierement. Cet établissement de l'Archevêché de Lunden se fit du tems d'Eric III. Roy de Danemarck, & á sa poursuite Albert, alors Archevêque de Hambourg, ne s'y oposa pas; étant flaté que nonobstant un ou plusieurs Archevêchés il conserveroit sa qualité de Légat & la supériorité de Primatie, par la qualité de Patriarche qu'il espéroit obtenir; mais ses vaines espérances s'évanouirent par sa mort, qui survint en cette conjoncture. Ainsi les Royaumes du Nord furent soustraits de l'Eglise de Hambourg par ce Roy de Danemarck Eric qui y fut excité par Luriarus, Archevêque de Hambourg, qui avoit excommunié ce Prince pour avoir puni, à ce qu'il lui sembloit, avec trop de rigueur &

Luriarus Archevêque de Hambourg excommunie Eric, Roy de Danemarck.

de cruauté cèrtains Pirates qui ravageoient ces Contrées; l'Archevêque soutenant qu'il y avoit plus de crime & d'inhumanité dans cet excès de tirannie que dans le crime de Piraterie. Le Roy Eric, pour faire lever cette Excommunication, fit le voyage de Rome, où s'étant disculpé, il fit tant auprès du Pape qu'il établit un Archevêque à Lunden, indépendans de celui de Hambourg, & Métropolitain de Danemarck. Pour cet effet, ce Prince fit nommer un Cardinal Légat, qui vint faire cet établissement; depuis ce tems-là, l'autorité de l'Eglise de Hambourg & le nom même s'évanouit par le sejour ordinaire des Prélats à Bremen. Quelque tems après, l'envie, qui est une furieuse passion, se glissa dans les Chapitres de Bremen &

de Hambourg, & les Chanoines de ces deux Villes eûrent un grand different pour la préséance dans les Assemblées. Ceux de Hambourg prétendoient le pas, leur Eglise étant la plus ancienne, la Métropolitaine, & ayant été honorée de la Légation ; ils soutenoient que l'Eglise de Bremen avoit été jointe à celle de Hambourg, comme la moindre à la plus grande. Les Chanoines de Bremen au contraire répondoient que ses anciens droits & honneurs étoient abolis ; qu'il n'y avoit plus de Primatie ni de Légation à Hambourg ; & qu'il ne falloit pas considerer ce que Hambourg avoit été autrefois, mais ce que Bremen étoit présentement. Il y eut encore un autre different pour la préséance entre les Députés de Hambourg & ceux de Bremen, dans une assem-

blée des Villes Anſeatiques tenuë à Lubeck; mais ceux de Bremen l'emporterent l'an 1374. & l'Aſſemblée jugea qu'il ne falloit pas regarder ce que Hambourg avoit été par le paſſé, mais ce que Bremen étoit à cette heure.

Origine du nom de Hambourg. Venons à l'origine & à l'antiquité de la Ville de Hambourg. Il y a trois opinions touchant l'origine du nom de Hambourg; les uns tiennent, & entr'autres Albert Crantzius, qu'elle a été ainſi nommée d'un vaillant homme nommé *Hamu*, qui autrefois fit des merveilles contre les Danois. Les autres croyoient que cette Ville adoroit autrefois Jupiter Ammon, & que de-là elle a pris ſon nom. Mais les autres aſſurent plus vrai-ſemblablement qu'elle a tiré ſon nom de la Forêt de *Ham*, qui étoit autrefois entre les Riviéres d'Alſter & de la

Bille, à l'endroit où est la Ville; & que les Seigneurs de cette Forêt bâtirent en ce lieu un Château du tems de Charlemagne qui fut apellé *Hammaburgum*. Christophe Silvius, Poëte Hambourgeois, a été de cette opinion, ayant dit en ses Vers:

Hamburgum Silva cui notum nomen ab Hama.
Inter Billa tuos, & olorifer, Alstria ductus.

Commencement de Hambourg.

On ignore le tems auquel Hambourg a commencé d'être bâti; on sçait seulement que Bezelin, Archevêque, commença l'an 1046. à l'entourer de murailles, & d'abord ne fit bâtir que trois Tours: & puis après en ajoûta neuf, & pour cela Hambourg a pris pour ses Armes un Château à trois Tours. Les Ducs de Holstein, qui se prétendent Seigneurs de Hambourg, assurent

Les Ducs de Holstein se

disent Seigneurs de Hambourg.

qu'elle a eû de tout tems l'Ortie sur la Porte du Château, & qu'ayant l'Ortie pour leurs Armes, c'est une preuve indubitable que la Ville de Hambourg leur est sujette; car l'Ortie se voit encore en plusieurs lieux de Hambourg, entr'autres sur la Porte de la Maison de Ville. Mais ceux de Hambourg répondent à cela qu'ils n'ont que depuis peu l'Ortie dans leurs Armes; qu'elle n'est point dans le grand Sceau de la Ville fait il y a 250. ans: & que Hermanus Languebecius, Syndic, homme autrefois de grande autorité dans la Ville, & partisan du Roy de Danemarck, avoit obligé ses Compatriotes à prendre l'Ortie dant leurs Armes, & à recevoir le Roy Christian III. de Hambourg; mais que sa faction étant éteinte, ils avoient ôté l'Ortie de leurs Armes,

mes, & retenu seulement les anciennes. Que s'il y avoit des Armes en quelque lieu de la Ville où l'Ortie fût, ce ne pouvoit être qu'aux Bâtimens faits depuis l'an 1555. jusqu'en l'an 1580. que regnoit encore la faction de ce Languebecius.

Udo etabli à Hambourg par Charlemagne.

Charlemagne bâtit le Temple de S. Pierre, & il établit un certain Udo pour la garde du Lieu. L'an 968. le Gouvernement de Hambourg fut donné à Hermannus Billingus, qu'Othon I. Empereur, avoit fait Duc de la Basse Saxe, & fut long-tems sous ses descendans les Seigneurs Billinguiens; mais Magnus, dernier de cette Race Billinguienne, étant mort, Lothaire, Duc de Saxe, donna le Gouvernement du Holstein & de la Ville de Hambourg à Adolphe, Comte de Schaumbourg, lequel y commanda jus-

Othon donne Hambourg à Billingus.

Lothaire dõne Hambourg & le Hol-

ſein au Comte de Schaũbourg.

qu'en l'an 1138. Il fut pere d'Adolphe II. lequel eut pour fils Adolphe III. Comte de Schaumbourg & de Holſtein. Cet Adolphe III. ayant été aſſiſté par ceux de Hambourg d'une groſſe ſomme d'argent, pour ſuivre l'Empereur Fréderic Barberouſſe en ſon voyage de la Paleſtine, il donna de grands Priviléges à la Ville de Hambourg, & en obtint la confirmation de l'Empereur. Voici ce qu'en dit l'Hiſtorien Chyt[redacted]s : *Inſigni ad eam expeditionem pecuniâ per Hamburgenſes adjutus, ampliſſimæ Civitati Privilegia dedit, eorumque confirmationem ab Imperatore impetravit* ; & voilà le commencement de la liberté de la Ville de Hambourg.

Adolphe III Comte de Holſtein, dõne de grands Priviléges à Hambourg.

Les principaux de ſes Priviléges ſont, qu'aucun ne puiſſe bâtir de Château à deux lieux de la Ville de Hambourg ;

Quels ſont ſes Priviléges.

que les Hambourgois seroient exempts de tous Péages sur l'Elbe jusqu'à la Mer, & de toutes charges & devoirs de guerre dûs aux Gomtes de Holstein, & qu'il ne seroit pas permis d'arrêter les biens des Hambourgois dans le Holstein. Mais le Comte Adolphe III. étant de retour de la Terre Sainte, Woldemar, Duc de Slewic, aydé des forces de Canut VI. Roy de Danemarck, son frere, prit Hambourg & Lubeck; & ensuite ayant vaincu & pris en Bataille le Comte Adolphe III. il le força de renoncer au droit qu'il avoit sur le Holstein, & de se contenter de son ancien Pays de Schaumbourg. Dès-lors les Rois de Danemarck ont prétendu la Ville de Hambourg non-seulement par droit de Conquête, mais encore en qualité de descendans des anciens Comtes

de Holstein, qui selon eux en étoient les vrais & légitimes Seigneurs, & ont demandé que la Ville leur rendit hommage ; prétentions que le Roy de Danemarck d'aujourd'hui a demandé à main armée ; mais la chose s'est terminée depuis á l'amiable, comme nous le dirons cy-après.

Canut, Roy de Danemark, ayant vaincu Adolphe III Roy de Holstein, donna Hambourg au Comte de Dorlamond.

Canut, Roy de Danemarck, donna le Gouvernement de Hambourg à Albert, Comte de Dorlamond, Frere uterin d'Adolphe III. Comte de Holstein dépossedé ; mais peu de tems après il arriva un événement mémorable qui causa un grand changement. Canut VI. Roy de Danemarck étant mort, son frere Woldemar, Duc de Slefwic, lui succéda. Il avoit un grand different avec Henry, Duc de Zuerin & Mekelbourg. Ce Duc Henry fut trouver le Roy Wol-

demar, avec un Saufconduit, pour tâcher de s'accommoder avec lui ; mais Woldemar lui ayant proposé des conditions intolérables, & ayant reconnu que le Roy, qui étoit dans un lieu sur la Mer, étoit mal gardé, & que les Gardes ne manquoient pas à s'enyvrer tous les soirs, se croyant en sureté & loin des ennemis ; le Duc Henry équipa un Vaisseau plein de gens résolus : & ayant abordé un soir au lieu où étoit le Roy Woldemar, il se saisit de sa personne, le transporta dans son pays, & le mit Prisonnier à Daumberg, d'où il ne sortit de long-tems, & qu'après avoir payé quarante-cinq mille Marcs d'Argent pour sa Rançon ; comme un malheur en attire ordinairement un autre, cette disgrace fit révolter tout le pays de Holstein. Le Comte de Dorla-

Woldemar, Roy de Danemarck, enlevé au bord de la Mer, & fait Prisonnier par un Duc de Zuerin.

Le Comte de Dorlamond vend son Droit sur Hābourg, pour de l'argēt.

mond voyant Woldemar Prisonnier, & les volontez des Peuples changées, vendit son Droit sur Hambourg, aux Hambourgois, pour quinze cent Marcs d'argent, l'an 1227. ce qui donna naissance à la grandé liberté de la Ville de Hambourg. Adolphe IV. Comte de Holstein, fils d'Adolphe III. fut rapellé en Holstein pendant la Prison du Roy Woldemar, & confirma la liberté & tous les privileges à la Ville de Hambourg.

En ce même tems les Lubeckois, secouant le joug du Danemarck, se mirent en liberté l'an 1227 & depuis ce tems-là la Ville de Lubeck a été libre & Ville Impériale.

Adolphe IV. Comte de Holstein, se fit Moine de l'Ordre de S. François, à Hambourg ; & comme le pays de Holstein est

divisé en plusieurs parties, dont l'une, où est Hambourg, s'apelle Stormarc, l'autre Waguerie, où est Lubck, & la troisième qui s'est conservée le nom de Holstein, les descendans du Comte Adolphe IV. partagerent ces diverses parties du Holstein, & les ont possedées long-tems sous les noms de Seigneurs de Kiel, de Comtes de Holstein, de Comtes de Stormarc & de Waguerie, nommée en Langue du Pays *Waguerland*. Il faut observer qu'unComte deWaguerie, nommé Albert, accorda aux Hambourgois, qu'à l'avenir on apelleroit plus des Sentences de Hambourg au Comte de Holstein, & leur fit confirmer ce privilége qui les exemptoit de la Jurisdiction des Comtes de Holstein, par tous ses proches, Comtes de Holstein & de Stormarc.

Albert Comte de Waguerie, dône de grands privilé-ges à Ham-bourg.

Mais quoique les Hambourgois alléguent pour le soutien de leur liberté, Chytraus raporte qu'il y eut un Comte de Holstein, nommé Nicolas, qui l'an 1375. fit déclarer par l'Empereur Charles IV. les Hambourgois Sujets de la Maison de Holstein.

Comtes de Holstein faits Ducs de Slesvic par le Roy Olaus de Danemark

Ces Comtes de Holstein devinrent Ducs de Sleswic, par l'investiture que leur en donna, l'an 1386. Olaus VII. Roy de Danemarck, fils de la Reine Marguerite; à la charge de le tenir comme Fief de Danemarck: & ce fut un Gerard III. Comte de Holstein, fils de Henry de Fer, aussi Comte de Holstein, qui en fut investi. Henry de Fer fut ainsi nommé, parceque c'étoit un Prince Belliqueux, qui cherchoit au loin les occasions de la Guerre, & qui la fit sous Magnus, Roy de Suéde, & sous Edouart,

Roy d'Angleterre, contre les François.

La Postérité masculine des Comtes de Holstein finit en Adolphe VIII. Comte de Holstein, qui refusa la Couronne de Danemarck qui lui fut offerte, & la fit donner à son neveu Christian, Comte d'Oldembourg, qui fut Christian I. Roy de Danemarck; lequel hérita du Duché de Slefwic & des pays de Holstein, à cause de sa mere Hedwige, sœur d'Adolphe VIII. qui avoit épousé Théodoric Fortuné, Comte d'Oldembourg & de Delmenhorst son pere.

Christian. Comte d'Oldembourg & de Holstein, Roy de Danemarck.

Il faut dire ici qu'il y avoit des Comtes de Schaumbourg, du nom de Holstein, venus de mâle en mâle d'Adolphe IV. Comte de Holstein, qui venoient, comme aînés, hériter au moins du Comté de Stormarc, à l'exclu-

ſion du Roy Chriſtian I. de Danemarck, qui ne venoit que des puis-nés de la Maiſon de Holſtein, par ſa mere la Princeſſe Hedwige; mais comme leſdits Comtes de Schaumbourg étoient foibles, & le Roy Chriſtian puiſſant, ils en paſſerent par où il voulut, s'étant fait une Tranſaction entr'eux l'an 1460. par laquelle les Comtes de Schaumbourg abandonnerent tous leurs Droits ſur le Holſtein, au Roy de Danemarck. Il y avoit eû une autre Tranſaction précédente l'an 1380. paſſée entre les Comtes de Holſtein & les Comtes de Schaumbourg, après la mort d'un Comte de Holſtein, mort ſans enfans; par laquelle, pour dédommager les Comtes de Schaumbourg de leurs prétentions, les Comtes de Holſtein donnerent au Comte de Schaum-

bourg leur parent une ſomme d'argent, avec les trois Seigneuries de Puiveberg, de Haterſbourg & de Barmſtede ; & la poſtérité de ces Comtes de Schaũbourg, venus de pere en fils des anciens Comtes de Holſtein, duroit encore l'an 1638. que j'étois à Hambourg, en la perſonne d'un Comte de Schaumbourg qui avoit alors vingt-cinq ans.

Il ne reſte plus au Comte de Schaumbourg, dans la Ville de Hambourg, qu'une Maiſon près de la Porte de Lubeck, où logeoit de mon tems le Baron de Keniphauſen, & un Péage de deux mille Riſdales de rente, ſur toutes les Marchandiſes qui ſe levent auprès de la Bourſe, dont ceux de la Ville ont la moitié, & l'autre moitié du Comté eſt engagée à la Ville pour dix mille Riſdales.

Chriſtian I. Roy de Danemarck eut tout le pays de Holſtein & le Duché de Sleſwic, après la mort d'Adolphe VIII. ſon oncle ; & moyennant la Tranſaction ou renonciation ſur leſdits pays par les Comtes de Schaumbourg.

Chriſtian I. Roy de Danemarck, fait ériger le Holſtein en Duché.

L'an 1464. le Roy Chriſtian I. de Danemarck obtint de l'Empereur Fréderic III. le titre de Duc de Holſtein, qui auparavant n'étoit que Comté, auquel fut uni le pays de Ditmarſen ; & enſuite il fut Roy de Suéde.

Après ſa mort, les Duchés de Holſtein & de Sleſwic furent diviſés entre ſon fils aîné, Jean Roy de Danemarck, & ſon ſecond fils Fréderic ; mais Chriſtian II. autrement Chriſtierne, fils du Roy Jean, ayant été chaſſé du Royaume de Suéde pour ſa tiranie ; & enſuite ayant été privé du Royaume de Danemarck,

son oncle Fréderic, Duc de Holstein, Prince juste & modéré, fut mis en sa place, quoique ce Christierne eût épousé Izabelle d'Autriche, sœur de l'Empereur Charlequint. Il posseda seul le Danemarck & les Duchés de Sleswic & de Holstein, sous le nom de Fréderic I. mais aprés sa mort les pays de Slesvic & de Holstein furent encore divisés entre Christian III. son fils aîné, Roy de Danemarck, & Adolphe son second fils, Duc de Holstein, ayeul du Duc Fréderic de Holstein, qui vivoit de mon tems, Prince renommé, qui avoit envoyé en Moscovie & en Perse cette célébre Ambassade qu'a décrite curieusement le Sieur Olearius, qui en étoit Secretaire.

Adolphe, Duc de Holstein, source des Ducs d'aujourd'huy.

Le Roy Christian III. étant décédé, la part qu'il avoit dans les Duché de Slesvic & de Holstein

fut partagée entre son fils aîné Fréderic II. Roy de Danemarck, pere du Roy Christian IV. qui est ayeul du Roy de Danemarck d'àprésent, & le Prince Jean qui eut pour partage l'Isle d'Alsé, où est Sunderbourg. Il est pere du Prince *Alexandre*, qui avoit, lorsque j'étois à Hambourg, six Princes de Holstein, nommés de Sunderbourg, du lieu de leur résidence.

Jean de Holstein, d'où viennẽt les Ducs de Holstein de Sunderbourg.

De cette Maison de Holstein, qui est la Maison Royale de Danemarck, sont sortis plusieurs Princes Belliqueux, qui ont servi l'Empereur & les Rois d'Espagne au pays-Bas, avec des Corps de Cavalerie fort estimés, sous le nom de Régiment de Holstein.

La Justice s'exerce alternati-

Il faut dire ici que comme le pays de Holstein est divisé entre le Roy de Danemarck & le Duc

de Holſtein, ces Princes ſont convenus pour le bien de leurs Sujets que la Juſtice s'exerceroit alternativement. Le Roy de Danemarck nomme des Juges une année, qui décident toutes les affaires, & les Ducs de Holſtein nomment des Juges tels qu'il leur plaît, l'année ſuivante.

vement en Holſtein, par les Rois de Danemarck & de Holſtein.

La nouvelle Doctrine de Luther, qui avoit commencé d'éclater en Allemagne l'an 1518. prit racine à Hambourg l'an 1521. que Stiphelieux, Prêtre de Sainte Catherine, déclama publiquement contre les Indulgences: deux ans aprés l'an 1523. un Cordelier nommé *Etienne Crempe* vint de Roſtok, & donna un grand branle au changement de Religion; & l'an 1526. *Zequenhaius* vint de Magdebourg qui l'avança fort. Mais comme beaucoup de Catholiques zèlés, entr'autres

Quād la Doctrine de Luther a été reçuë à Hambourg.

Bertold Moller, soutenoient le parti de l'ancienne,& l'apuioient de tout leur crédit, ce qui causoit de grands troubles dans la Ville: après une dispute entre les principaux Théologiens de l'une & de l'autre croyance, le Sénat voyant que toute la Ville étoit changée, ordonna pour y conserver la paix, que ceux qui ne vouloient pas embrasser la nouvelle Religion eussent à sortir de la Ville; ce qui fut executé l'an 1527. Bertold Moller se retira à Rostok avec Fréderic Henning, Curé de S. Pierre, qui depuis se fit Lutherien; la Réforme Ecclésiastique fut publiée l'an 1530. & Jean Hepin fait Sur-Intendant de l'Eglise de Hambourg.

Prétentions de Hambourg sur la

La Ville de Hambourg prétend avoir l'Empire absolu sur l'Elbe; & comme ceux de Crem-

pe & autres lieux de Holſtein, & ceux de Stade vouloient tranſporter du Bled aux Pays étrangers, les Hambourgois ſaiſiſſoient leurs Navires, les arrêtoient priſonniers, & les contraignoient de vendre ou de laiſſer leurs Marchandiſes à Hambourg. Mais Chriſtophe, Archevêque de Bremen, ayant prié le Sénat de Hambourg, par ſes Ambaſſadeurs, de rendre ce qu'ils avoient pris à ſes Sujets, & de s'abſtenir à l'avenir de ſemblables violences. A la fin, l'an 1555. au Pont d'Eſt, les Parties entrerent en conférence; les Hambourgois alléguerent, pour ſoutien de leurs droits, aux Conſeillers de l'Archevêque, qu'ils garantiſſoient ſeuls la Riviére d'Elbe pendant le cours de dix-huit lieuës, & à grands frais, qu'ils puniſſoient ſeuls les Pyrates dans leurs Villes, exerçant un

Riviére d'Elbe.

Different entre ceux de Hambourg, & ceux de Crempe & de Stade.

Raiſons de ceux de Hambourg.

empire absolu sur l'Elbe; que les grands Vaisseaux devant naviger dans l'Elbe, ils faisoient chercher tous les ans le plus profond de la Riviére, & y faisoient mettre des Tonnes à leurs frais, & que ceux de Stade suivoient cette route sans dépense & sans péril; qu'au reste ceux de Stade ayant promis par Traité, l'an 1487. de ne point transporter de Bled, qu'en faisant le contraire ils perdoient leurs Vaisseaux & leurs Marchandises. Enfin que les Hambourgois soutenant seuls les charges & dépenses pour tous ceux qui navigent sur l'Elbe, il étoit raisonnable qu'ils eussent le droit de retenir les Navires & les Bleds de ceux qui contre les Traités en avoient voulu transporter.

Réponses de ceux de Stade.

Ceux de Stade répondoient à tout cela qu'ils avoient aussi

droit de punir les Pyrates, sans qu'eux ni autres Villes ou Princes fussent obligés de recourir à Hambourg. Que leurs Matelots connoissoient assez l'Elbe, sans les Tonnes, qui ne servoient qu'aux Pilotes étrangers. Que le Traité d'entre les quatre Villes de Hambourg, de Bremen, de Stade & de Boxtehude avoit été fait, parceque les Marchands étrangers incommodoient le païs par le transport des Bleds, & que ceux de Hambourg étoient aussi bien obligés à l'observation du Traité que les trois autres Villes: & qu'enfin ceux de Hambourg ayant les premiers violé le Traité, ils n'étoient plus obligés à le garder.

Ce different ne s'étant pû accorder, l'Empereur Charlequint en prit connoissance, & établit des Commissaires pour le juger;

mais l'un d'eux étant mort, & l'Empereur peu après, les Etats de la Basse Saxe connurent de ce Procès, qui enfin fut renvoyé à la Chambre Impériale de Spire, où il y avoit déja une autre grande affaire touchant la navigation dans le Bras austral de l'Elbe, où est Harbourg; car l'Elbe se divisant deux lieuës au-dessus de Hambourg en deux bras, fait environ trente belles Isles. Le bras de l'Elbe qui coule vers Hambourg est le Septentrional, & celui qui coule vers Harbourg est le Méridional; or les Hambourgeois ayant un Privilége de l'Empereur Fréderic III. par lequel tous les Vaisseaux qui montent l'Elbe, avec des Marchandises, sont obligés de s'arrêter à Hambourg, & de les y vendre; ils étendoient leur privilége dans les deux bras de la Riviére, &

Le Procès est renvoyé à la Chambre de Spire.

vouloient empêcher ceux de Lunebourg, de Stade & de Boxtehude, de descendre & de monter la Riviére, sans venir leur payer un impôt, ce qui ne se peut faire sans un grand détour. Les Lunebourgois oposoient à cela un privilége contraire de l'Empereur Sigismond, donné à Constance l'an 1417. par lequel il est deffendu aux Hambourgois de contraindre les Vaisseaux qui vont de Lunebourg, par les eaux de Dradenhau, d'Overselbe & de Surdetlelbe à Stade & autres lieux, & de les forcer à passer par Hambourg: ce qui ne fut pas décidé dans la Chambre Impériale.

Different entre les Hambourgois & le Roy

Le Roy Christian III. de Danemarck, sur ce que les Hambourgois empêchoient ceux de Crempe & de Wilster, & autres lieux du Holstein, de naviger li-

Christian III. de Danemarck, pour la Navigation de l'Elbe.

brement sur l'Elbe, envoya souvent des Ambassadeurs à Hambourg, pour assurer doucement le Sénat, que s'ils lui montroient leur privilége qu'il leur en laisseroit jouir ; mais que s'ils n'avoient point de Titre qu'il ne souffriroit pas que ses Sujets fussent tourmentés injustement, & qu'il se serviroit de tous les moyens possibles pour empêcher cette vexation. Ceux de Hambourg disoient que leur possession *de Jure restringendi* sur l'Elbe, étoit immémoriale, & qu'ils ne se laisseroient pas déposseder que la cause n'eût été bien examinée. Le Roy répliquoit qu'une usurpation violente n'étoit pas un droit ; que la navigation à eux seuls sur l'Elbe, ne leur étoit accordée par aucun privilége, que personne ne peut se juger soi-même : & sur cela il leur écrivit

de Copenhague une grande Lettre, à laquelle ils répondirent comme cy-dessus. Le Roy Christian, qui étoit un Roy pacifique, bien que les Hambourgois n'eussent point d'autres Titres que leur possession, ne voulut recourir à aucun reméde violent. Mais après sa mort, son fils le Roy Fréderic II. ayant rompu ces conventions, obtint des Hambourgois que ses Sujets pourroient librement naviger & trafiquer sur l'Elbe. Car ceux de Hambourg ayant arrêté les Vaisseaux de Wilster & de Crempe, qui navigeoient par la Riviére de Store dans l'Elbe, le Roy Fréderic arrêta, tant au Sund, qu'à Bergues de Norvege, trente Navires de Hambourg, & leur deffendit le Commerce dans tous les Royaumes, & tint ces Vaisseaux six ans durant en arrêt ;

Autre differēt entre les Hambourgois & le Roy Fréde-

ric II. de Danemark pour la Navigation sur l'Elbe.

mais ceux de Hambourg s'étant plains à l'Empereur, & le Duc de Saxe Auguste, & Ulric Duc de Mekelbourg, intercedant pour eux vers le Roy, il se fit un Traité à Fleusbourg, l'an 1579. par lequel les Hambourgois ayant donné cent mille Risdales au Roy, & promis de laisser la Navigation libre à ses Sujets jusqu'à ce que le fond de l'affaire fût décidé, ils lui furent reconciliés & les Vaisseaux rendus. L'an 1580. on plaida le principal de l'affaire à Kiel, devant les Députés de Saxe & de Mekelbourg. Les Hambourgois n'alleguoient aucune raison que l'utilité qu'il ne fût pas permis de transporter du Bled; que leur possession immémoriale étoit plus puissante qu'un Privilége Impérial, & la tolérance de Fréderic I. Roy de Danemarck, par ses Lettres données

Accord à Fleusbourg, l'an 1579.

nées à Hispoc l'an 1514. que les Rois ses successeurs avoient confirmés leurs Priviléges, entre lesquels le Droit sur l'Elbe étoit un des principaux. A quoi les Députés du Roy de Danemarck & du Duc de Holstein avoient remontré, que s'ils avoient empêché les Pirates sur l'Elbe, ce n'avoit été qu'avec la permission des Princes de Holstein, ou plûtôt par leur mandement ; que leur possession n'avoit pas été continuë, mais interrompuë. Ils se séparerent sans rien conclure le 8. Septembre 1580. à la charge toutesfois que le Traité de Fleusbourg s'executeroit jusqu'à l'entiere décision de l'affaire.

Les Rois de Danemarck ne prétendent rien sur la Ville de Hambourg, que comme Ducs de Holstein ; parceque les anciens Comtes l'ont possedée au-

trefois, & lui ont donné tous ses Priviléges. Mais quoique les Rois de Danemarck alléguent, ceux de Hambourg disent que le Roy Christian III. a été le premier qui a prétendu ouvertement la Seigneurie de la Ville à la Diéte de Ratisbonne, l'an 1548. sous l'Empereur Charle-quint, où il fut examiné si Hambourg étoit membre du Holstein, & qu'en ce cas elle devoit être exempte des charges & contributions duës à l'Empire; mais que si elle étoit Ville libre & Impériale qu'elle y étoit sujette. En cette Assemblée les Ambassadeurs du Roy parlerent contre ceux de Hambourg, ils soutinrent qu'on ne pouvoit pas nier que Hambourg n'eût été sujette il y avoit long-tems aux Seigneurs de Holstein, desquels elle avoit reçû sa liberté & ses Privi-

Les Rois de Danemarck prétendent la Seigneurie de Hābourg, & la demandent à la Diéte de Ratisbōne, l'an 1548.

léges ; & que comme ceux de Hambourg voulurent se soustraire de leur obéïssance, que l'Empereur Charles IV. par une Ordonnance faite à Tangermunde, les déclara Sujets de la Maison de Holstein. Qu'ils avoient rendu hommage à Christian I. Roy de Danemarck & à ses Fils Jean & Fréderic, ce que les Hambourgois nient, assurant qu'il n'y a point d'Acte de cela. Qu'ayant été cités à la Chambre Impériale de Spire, ils ne s'y étoient point présentés ; qu'étant invités par l'Empereur à contribuer comme les autres Villes Impériales, ils s'en étoient excusés, comme étant membre du Holstein ; qu'enfin ils ont certainement rendu hommage au Roy Christian III. de Danemarck, qui leur confirma leurs Priviléges, & qu'ils avoient l'Ortie dans leurs Ar-

mes, qui font celles des Seigneurs de Holftein ; mais les deffenses des Hambourgois entenduës dans l'Affemblée, le different fut renvoyé à la Chambre Impériale de Spire. Quelques années auparavant, Chriftian III. Roy de Danemarck avoit obligé ceux de Hambourg à le recevoir dans leur Ville & à lui faire hommage, qu'on ne lui rendit point toutesfois à genoux, mais le premier Bourguemeftre mettant la main dans la fienne, lui protefta que les Hambourgois fe comporteroient en gens de bien & d'honneur avec la Maifon de Holftein, ce fut l'an 1538. mais avant qu'on lui rendît cet hommage le Roy jura de conferver tous leurs Priviléges. Le Roy Chriftián III. étant mort le 1. Janvier de l'an 1559. le Roy Fréderic II. fon Fils tâcha durant

Les Hambourgois rendent Hommage au Roy Chriftian III. de Danemarck, l'an 1538.

son Regne d'être reçu dans Hambourg, afin qu'on lui rendît le même hommage, & les Hambourgois lui refuserent le plus qu'il leur fut possible; mais si la mort ne l'eût surpris en Avril 1588, on étoit prêt de le recevoir aux mêmes conditions que son Pere avoit été reçû, *Bi alſ zo*; c'est-à-dire, à condition, & non autrement, qu'il confirmât les Priviléges de la Ville.

Depuis cela Christian IV. son Fils, qui regnoit lorsque j'étois à Hambourg, après beaucoup de contestations, fut reçu dans la Ville la quinzième année de son Regne, l'an 1603. avec le Duc de Holstein Jean Adolphe son Cousin germain, ausquels fut rendu le même hommage qu'on avoit fait autrefois au Roy Christian III. leur Grand-Pere. Mais les Bourguemestres & les Sena-

teurs ne se mirent point à genoux, & ne se découvrirent point devant eux. Crantzius raporte au Liv. XII de sa Vendalie, chap. 26. que les Hambourgois ayant été sommés par le Roy Christian I. de lui rendre hommage, ils alléguerent leurs anciens Privileges, & ils répondirent qu'ils avoient accoutumés de déclarer leur Sujetion par de simples paroles, & non par des sermens. Le Roy au contraire les pressoit, disant qu'il n'y avoit point d'hômage sans serment de fidélité, & qu'ils ne pouvoient pas être Sujets sans hommage; mais ils répondirent modestement au Roy que l'hommage n'étoit qu'un témoignage de fidélité sans serment, soit qu'il fût rendu par paroles ou par écrit; & ils le suplierent de trouver bon qu'ils ne se départissent pas de leurs an-

ciennes Coutumes, honnêtes, raisonnables & prescrites légitimement.

Au reste, ce Procès pour l'hommage entre le Roy de Danemarck & les Hambourgois, continuoit à la Chambre Impériale de Spire, & dura jusqu'au 6. de Juin 1618. qu'il y eût Jugement, par lequel toutes les Parties furent condamnées; les Hambourgois pour avoir fait hommage aux Ducs de Holstein, qu'ils ne devoient qu'à l'Empire, & les Seigneurs de Holstein pour avoir voulu soustraire une Ville de l'obéissance de l'Empire, & qui en dépendoit immédiatement, sans le consentement des Etats de l'Empire.

Après la perte de ce Procès, le Roy de Danemarck & le Duc de Holstein ont eû recours à la derniére ayde de Droit, qui est de

présenter Requête Civile, & demander *Revisionem Actorum*. Depuis ce tems-là, ce Prince & les Ducs ses parens ont obligé les Hambourgois de traiter desavantageusement avec eux l'an 1621. & les forcerent à déclarer par écrit qu'ils étoient fâchés du Jugement de la Chambre Impériale de Spire, & que jusqu'à ce que le Procès eût été revû & connû jugé sur leur Requête, ils ne solliciteroient point ouvertement ni couvertement le Procureur Fiscal de la Chambre, & qu'ils laisseroient prononcer les Juges sans les solliciter; mais les Hambourgois ne pensent pas que ce Traité leur préjudicie, car bien qu'ils ne sollicitent pas, l'Empire a plus d'interêt qu'ils demeurent libre, que d'être sous la puissance d'un Prince qu'on doit plutôt affoiblir que renforcer; & qui eût

autrefois fait beaucoup de mal à l'Empire, s'il eût eu le bonheur du Roy *Gustave* de Suéde, & si une place de l'importance de Hambourg eût été jointe à sa puissance.

Le Roy de Danemarck ayant perdu son Procès, commença de bâtir Gluckstad, l'an 1619. espérant de mortifier les Hambourgois par un Impôt qu'il prétendoit de prendre sur l'Elbe, mais il ne commença à le lever que l'an 1630. sur la promesse que lui avoit aparamment faite le Comte de Walstein aux Articles secrets du Traité de Lubeck, fait en 1629. que pourveu qu'il abandonnât la Cause des Protestans, que l'Empereur autoriseroit son Usurpation. Mais Walstein n'ayant pû executer sa promesse, parce qu'on lui ôta le Commandement des Armées à la Diéte

de Ratisbonne, le Roy ne laissa pas de prendre l'Impôt sans aucun Titre. Depuis, le même Comte ayant eû de nouveau le Commandement Général qu'on lui avoit ôté, fit donner au Roy de Danemarck, en 1633. par Ferdinand II. la permission de lever l'Impôt dont il s'agissoit. Mais d'abord qu'il voulut l'exiger, les Hambourgois lui surprirent les Navires de Guerre qu'il tenoit devant Gluckstad ; ils les menerent en triomphe dans leur Ville, ce qui obligea le Roy de faire venir ses grands Vaisseaux de Copenhague, avec lesquels il chassa plutôt qu'il ne défit les Hambourgois jusques dans leur Port, (car personne ne fut tué dans cette fuite) après que ceux de Hambourg eûrent dominé quatre mois entiers sur l'Elbe. Les Hambourgois avoient attaqué le

Roy parce qu'il mettoit un nouvel Impôt sur la Riviére d'Elbe, dont ils avoient l'Empire de tems immémorial ; & le Roy se pensoit bien fondé d'exiger cet Impôt, pour la compensation du dommage que les Hambourgois causoient à son pays de Holstein, mettant un prix excessif aux Marchandises que ses Sujets étoient obligés d'acheter.

Les quatre années que l'Empereur lui avoit permis de lever cet Impôt étant expirées au mois d'Août 1637. il ne laissa pas de continuer à le lever. Les Hambourgois s'étant plaint à la Diéte de Ratisbonne, & y ayant poursuivi cette affaire, ils la gagnerent par un Jugement des Electeurs, ce qui avoit fort aigri le Roy de Danemarck, & de mon tems on en étoit en ces termes. Le Roy Christian IV. tensa de

faire casser l'Ordonnance de la Diéte par son Ambassadeur le Comte de Pentz; mais il ne pût avoir satisfaction, lui ayant été répondu que cela ne dépendoit plus de l'Empereur, & que ce qui avoit été ordonné par une Assemblée des Electeurs, ne pouvoit être changé par une autre Assemblée des Princes.

Les Rois de Danemarck persistent toujours à prétendre l'hommage & autres Droits sur Hambourg: & depuis peu le Prince regnant ayant été forcé par la terreur des Armes de France, de rendre tout ce qu'il avoit pris aux Suédois, & se voyant une grosse Armée qui lui étoit desormais à charge, il la fait passer dans le Holstein, avec une nombreuse Artillerie, & s'est aproché de Hambourg. Les Habitans voyant l'orage prêt à fon-

dre ſur eux, ne ſe ſont pas contentés de lever des Troupes pour ſe deffendre ; ils ont eû recours à leurs Alliés & à leurs voiſins, & ſurtout au Duc de Zell de Brunſwic, Prince belliqueux, qui avoit de bonnes Troupes ſur pied. Il a pris leur défenſe & les a puiſſamment aſſiſté, ſous prétexte qu'il eſt Directeur du Cercle de la Baſſe Saxe. Ce Duc auſſi politique que brave, aimant mieux avoir une République voiſine, qui a de la déférence pour lui, que d'augmenter le pouvoir d'un Roy entreprenant qui le pourroit incommoder ou détruire à la premiere occaſion. Mais l'autorité & la médiation de la France, par le moyen de M. le Comte de Feuquieres, a enfin fait déſiſter le Roy de Danemarck de ſon entrepriſe, en lui faiſant compter par la Ville de

Hambourg une somme d'argent assez considérable, jusqu'à ce que le Procès pour leurs Droits, jugé déja à la Chambre de Spire l'an 1618. fut revû en Justice, & terminé à l'amiable. Le Roy Fréderic III. Pere du Roy de Danemarck d'aujourd'hui, avoit voulu poursuivre ses prétentions sur Hambourg; mais il en fut empêché par les Guerres qu'il eut contre les Suédois.

Forme du Gouvernement de Hambourg.

Pour ce qui est du Gouvernement de la Ville de Hambourg, on pourroit croire qu'il est Démocratique, puisque le Peuple a le maniement de l'argent, & que c'est lui qui met les Impôts selon les besoins où l'on se trouve: le Magistrat n'ayant pas le pouvoir d'imposer un seul Denier sans le consentement du Peuple. Mais d'un côté si l'on considere que la Ville est gouvernée par un Con-

ſeil ordinairement compoſé des plus honnêtes gens de la République, qui a ſeul le pouvoir d'aſſembler le Peuple & de le congédier; que bien que le Peuple ait l'argent entre ſes mains, il eſt obligé d'en rendre compte au Sénat; enfin que ce Conſeil répond aux Princes étrangers, ſans être tenu de rien communiquer au Peuple, & qu'il fait tout ce qu'il lui plaît, pourveu qu'il n'augmente pas la dépenſe, on jugeroit qu'il tiendroit plutôt de l'Ariſtocratie.

De mon tems, le Conſeil étoit compoſé de quatre Bourguemeſtres, de trois Syndics, de vingt Sénateurs & de trois Secretaires.

Des quatres Bourguemeſtres, il y en a deux qui précédent les autres une année, laquelle étant finie, les derniers précédent les

premiers. Quand il en meurt un, celui qui ſuccéde n'a pas la place du défunt, mais la quatrième, n'y ayant que l'ordre & la ſucceſſion qui faſſe acquerir la premiére place.

Le premier Bourguemeſtre a douze cent Riſdales tous les ans, & les trois autres chacun mille Riſdales. Tous les Sénateurs en ont chacun cinq cent, qui leur ſont envoyées dans leur maiſon, & cela n'eſt pas nommé Salaire, mais Honoraire.

Les trois Syndics n'entrent point au Conſeil ſans y être apelés; ils y ont place immédiatement après les Bourguemeſtres & devant les Sénateurs ; on les conſultent, mais ils ne décident point, & leur Charge a du raport à celle des Avocats du Roy des Villes de France. Le premier Syndic a mille Riſdales de gages,

les deux autres en ont ſept cent chacun ; c'eſt un Salaire & non pas un Honoraire.

Le premier des Secretaires ſe nomme Protonotaire. Il rédige tous les Actes publics par écrit. Ils n'ont que quatre cent Riſdales d'aſſuré chacun, & pour le moins quinze cent de caſuel.

Les Bourguemeſtres & Sénateurs ſont Juges Souverains de tous les délits commis ſur le Territoire de Hambourg ; & leurs Jugemens ſont ſans Apel. Dans les Cauſes Civiles & pécuniaires ils ne pouvoient autrefois condamner qu'à cinq cent Florins ; mais leur pouvoir s'eſt depuis étendu jusqu'à ſept cent Florins. Cependant il y a des Cauſes Civiles ; comme celles des Mariages, des Redditions de Comptes, d'Habitations, de Louages, d'Obligations & de Cédules où ils

jugent ſans Apel, comme les plus habiles deHambourg m'ont aſſuré. Ces Cas exceptés, les Parties peuvent apeller à la Chambre Impériale de Spire.

Le Sénat envoye des Commiſſaires & des Députés où il lui plaît, & répond à l'Empereur & aux Princes, ſans en communiquer avec le Peuple, qui ne peut s'aſſembler ſans ſon conſentement, ni ſe retirer ſans ſon ordre.

Ce Conſeil avoit autrefois le maniement des Deniers ; mais l'an 1564. étant arrivé une grande ſédition dans la Ville ; parceque le Peuple ſe plaignoit que l'argent dont on avoit beſoin avoit été diverti. Le Sénat, pour apaiſer le tumulte, accorda qu'il ſe contenteroit qu'on lui déferât cet honneur de lui aporter l'argent, qui ſeroit délivré auſſitôt à huit principaux Bourgeois ;

élûs pour cela du Corps des Habitans, & que ceux-là feroient tenus de rendre compte tous les ans au Sénat. Ces Tréforiers populaires n'ont point de gages : leur Office dure fix ans, & eft un chemin pour parvenir à la dignité de Sénateur.

Il y a auffi douze Bourgeois qui font à Hambourg à peu près ce qu'étoient à Rome les Tribuns du Peuple. Ils ont droit de demander, quand ils le jugent à propos, une Affemblée de la Bourgeoifie, pour remédier aux néceffitez. Ces douze Magiftrats n'ont point de gages, & reftent toute leur vie dans ce Pofte, à moins qu'on ne les faffe Sénateurs.

Quand le Sénat juge à propos d'établir quelques nouveaux Subfides pour commencer une Guerre, on affemble le Peuple dans la

Maison de Ville; il y eſt enfermé, & n'en ſort point qu'il n'ait pris une réſolution. Mais afin qu'un Impôt ſoit publié, il faut qu'il ſoit aprouvé du Sénat & du Peuple; l'un ou l'autre n'y conſentant pas, on ne ſçauroit faire une Ordonnance valable; ainſi le Sénat & le Peuple Romain faiſoient autrefois conjointement la Loy.

Il y a un Conſeil de la Marine, nommé Amirauté, compoſé d'un Bourguemeſtre; de trois Sénateurs & d'un Secretaire, qui décident toutes les affaires de Marine.

De deux en deux ans on prend du Corps du Sénat deux Sénateurs qu'on nomme *Rithters*, c'eſt-à-dire, Juges de la Ville. Leur fonction eſt de juger en première Inſtance tous les Procès Civils & Criminels : l'un de ces Sénateurs a la première année en

ſa Juriſdiction tout ce qui ſe fait le jour, & l'autre ce qui ſe fait la nuit, la ſeconde année ils changent de Diſtric.

Etat des Armes à Hambourg & ſa Garniſon.

La Ville eſt diviſée en cinq quartiers, dans chacun deſquels il y a un Régiment composé des Bourgeois du quartier. Le Colonel qui le commande doit être Sénateur. Les cinq Colonels, & cinq principaux Bourgeois de chaque Régiment, forment le Conſeil de Guerre. Hambourg avoit de mon tems quinze cent cinquante hommes de Garniſon; la Compagnie de M. le Colonel Baron de K*eniphauſen Enno Guillaume*, qui étoit payé pour quatre cent hommes, avec trois mille Riſdales de penſion.

Celle de M. *Sanguerhauſe*, Lieutenant Colonel, Gentilhomme du pays de Brunſwic, étoit de trois cent cinquante

hommes,& avoit cent cinquante Risdales par mois.

Celle du Major *Witgréve*, Soldat de fortune de Hambourg, étoit aussi de trois cent cinquante hommes, & avoit six-vingt Risdales par mois.

Celle du Capitaine *Widerhals*, Gentilhomme de Hesse, étoit pareillement de trois cent cinquante hommes, & avoit cent Risdales par mois.

Les Sénateurs ont tour à tour soin des Fortifications de la Ville, laquelle a deux Navires de Guerre qui ne dépendent point du Colonel Gouverneur, mais de Capitaines particuliers qui sont sous les Sénateurs de l'Artillerie.

Au reste, par je ne sçai quelle coutume, les Docteurs en Droit précédent les Sénateurs, quoiqu'ils n'ayent point d'entrée au

Conseil, & qu'ils ne servent que comme Avocats ; cela vient, à ce qu'on m'a assuré, de ce qu'autrefois, aucun des Sénateurs n'étoit Lettré, & qu'il n'y avoit qu'un Docteur ou deux qu'on honnoroit pour leur sçavoir. Depuis que les Sénateurs ont étudié, & que le nombre des Docteurs s'est accrû, les Docteurs ont retenu le rang qu'on leur avoit donné de toute antiquité.

Revenus de Hambourg.

Les Revenus de la Ville de Hambourg consistent la plûpart en Impôts établis sur toutes choses pour les dépenses nécessaires, & on les multiplie deux ou trois fois en une année, selon la nécessité des affaires.

Voici les principaux : Une Taxe sur chaque Bourgeois, qui est obligé de payer le quart du centième de son Revenu ; ainsi celui qui a cent Risdales de Re-

venu eſt obligé de payer par an un quart de Riſdales, ſouvent il ſe double & ſe triple. Quand ce Droit eſt ſimple il raporte environ quarante mille Riſdales, & quand il eſt triple ſix-vingt mille.

La Riſdale, monnoye d'argẽt qui vaut un Ecu de Frãce.

Il y a un Impôt ſur la Biere, nommé *Aciſe*, qui faiſoit alors ſoixante-ſix mille Riſdales par an.

Il y a un Impôt ſur le Bled, nommé *Matten* ; on paye ſur la moitié de ce qu'un homme peut porter dans un ſac, quatre ſols ; ce qui fait environ ſoixante mille Riſdales.

L'Impôt ſur le Vin ne ſe montoit d'ordinaire qu'à dix mille Riſdales.

Ce qu'on prend ſur chaque Maiſon, trente mille Riſdales.

Il y a le *Grabiengueld*, qu'on donne pour entretenir les Fortifications, qui ſe montoit par an à

à cent mille Risdales.

Il y en a quantité d'autres, qui ensemble font une somme notable, pour l'entretien de la Ville.

Toute la dépense de Hambourg montoit ordinairement à cinq cent mille Risdales par an; chaque Soldat a par mois quatre Risdales.

L'an 1627. ceux de Hambourg dépenserent plus d'un Million d'extraordinaire. Ils avoient six mille hommes de pied de Garnison, & trois cent chevaux.

On visite une fois par semaine toutes les Hôtelleries de la Ville, pour sçavoir le nombre des Etrangers & Officiers qui se pourroient couler en trop grand nombre; mais de mon tems il ne s'est jamais monté à plus de deux cent à la fois, bien qu'il semblât que toute l'Allemagne fondît dans Hambourg.

Territoire de Hambourg. Le Territoire de Hambourg n'eſt pas bien grand. Il s'étend depuis la Ville juſqu'aux Frontiéres du Duché de Lawembourg ; c'eſt-à-dire, un peu moins de quatre lieuës de ces quartiers-là. Les Hambourgois ont un Château nommé *Berguedorp*, qu'ils poſſedent de moitié avec ceux de Lubeck, depuis deux cent quatre-vingt ans. Cette Place avoit été engagée aux Lubeckois par les Seigneurs de Lawembourg, pour une ſomme d'argent ; mais un Duc de Lawembourg ayant fait ſemblant de viſiter le Gouverneur de Berguedorp, que les Lubeckois y avoient mis, étant introduit dans la Place, ſe ſaiſit du Château. Depuis, les Lubeckois joints à ceux de Hambourg ont repris la Place ſur le Duc de Lawembourg ; & les deux Villes en ont toujours eû la poſſeſſion ;

Lubeck pour la somme qui lui est duë, & Hambourg pour les frais de la Guerre. Ceux de Lubeck ont cinquante hommes dedans, les Hambourgois cinquante, & le Gouverneur prête serment de fidélité aux deux Villes. Ils ont un grand Procès à la Chambre Impériale de Spire, contre les Ducs de Saxe-Lawembourg.

Prés de ce Château de Berguedorp, ceux de Hambourg ont les *Vierlandes*, qui sont plusieurs Isles que la Riviére d'Elbe fait, qui leur raporte par an dix mille Risdales.

Ils ont aussi à l'embouchure de l'Elbe un Château, nommé *Ritzebultel*, qu'ils possedent depuis deux cent soixante ans, lequel ils ont eû par force sur les Seigneurs de Lappen, qui étoient Pirates, & troubloient la Naviga-

tion à l'entrée de l'Elbe. Ils y tiennent cinquante Soldats, & y envoyent de six ans en six ans un des Sénateurs de la Ville, lequel pendant ce tems-là ne sçauroit venir dans Hambourg qu'il n'ait prié un autre Sénateur de ses amis de garder la Place jusqu'à son retour. Il y a quinze Villages qui dépendent de ce Château, & on laisse tout le Revenu au Gouverneur, moyennant une reconnoissance de mille Marcs d'argent. Il gagne encore, tout compté, plus de deux mille cinq cent Risdales. C'est une récompense pour les vieux Sénateurs dont on est content. Ceux de Hambourg, au sujet de ce Château de Ritzebultel & de ses dépendances, ont encore un Procès avec les Ducs de Lawembourg à la Chambre Impériale de Spire. Ils disent que les Seigneurs de Lappen étoient

leurs Vaſſaux, & qu'étant morts, cela leur doit revenir. Mais les Hambourgois leur opoſe les frais de la Guerre, le droit de Conquête, une poſſeſſion de deux cent ſoixante ans.

Il y avoit de mon tems douze Docteurs de Droit à Hambourg, dont le plus célébre étoit un nommé *Fréderic Lindéborg*, connu des Sçavans par pluſieurs Ouvrages qu'il a donné au Public, & ſurtout par ſon Code ou Récueïl de toutes les Loix anciennes des Goths, Viſigoths, Bourguignons, & des Capitulaires de Charlemagne.

Outre les Docteurs que je viens de dire il y avoit encore plus de vingt Licentiés en Droit. Le plus renommé s'apelloit *Emanuel Putzius*, frere d'un certain Putzius dont M. de Thou parle dans ſon Hiſtoire. Il y avoit auſſi

douze Docteurs en Medecine, entr'autres le fameux *Jacobus Albinus*, mort en 1637. Il y avoit aussi un habile Medecin Juif, Portugais d'origine, mais né à Hambourg; on le nommoit *Benedictus de Castro*. Son Pere avoit excellé lui-même dans cet Art, à quoi le Fils joignoit encore la connoissance de plusieurs Langues.

Voyage de l'Auteur de Hambourg à Lubeck avec M Aubry. Avantures de ce dernier pẽdant le Voyage

Voilà tout ce que j'ai pû apprendre de la Ville de Hambourg pendant quelques mois que j'y sejournai depuis l'arrivée de M. d'Avaux, au bout desquels M. Aubry, dont j'ai parlé cy-devant, eut envie d'aller voir la Ville de Lubeck; il me pria de l'y accompagner, parceque j'entendois l'Alleman, dont il n'avoit aucune connoissance, ni pas un de ses gens.

Il y a douze grandes lieuës

d'Allemagne, de Hambourg à Lubeck ; c'eſt-à-dire vingt-quatre de France. Je reconnus dans ce voyage qu'il y avoit quelque choſe de démonté dans la cervelle du Sieur Aubry, car pluſieurs fois il penſa me faire aſſommer avec lui par les fantaiſies qui lui venoient en tête. Etant arrivé à Oldeſlo, petite Ville, ſituée entre Hambourg & Lubeck, & étant vîte deſcendu d'un de ces vaſtes Chariots du Holſtein, qui peuvent tenir dix à douze perſonnes, il courut auſſitôt à la Cuiſine, où il trouva ſept ou huit grands Pots auprès du feu ; ce qui lui fit augurer d'abord qu'il y avoit de quoi faire grande chére; mais outre que dans deux ou trois de ces Pots il n'y avoit que de l'eau chaude, il ne vit dans les autres, ici, qu'un morceau de Bœuf; là, qu'un Gigot de Mou-

ton ; dans un troisième, un morceau de Veau, & dans le quatrième, un vieux Coq. Le tout nageoit dans un Océan de boüillon clair ; & tous ces Pots n'avoient d'autre assaisonnement que beaucoup de Poivre, & chacun un Citron coupé par la moitié. Toutes ces viandes étant à demi cuites, on versoit ces boüillons clairs dans de grands Bassins ; l'on mettoit la viande de chaque Pot au milieu du Bassin, & au-dessus de la viande le Citron que j'ai dit. Il y avoit encore par malheur un autre Pot médiocre, où M. Aubry crut qu'il y avoit quelque ragoût ; mais c'étoit un Liévre, avec tant de Poivre noir & d'autres Epiceries, que c'étoit un mets à empoisonner. Il en voulut tâter, il mit le doigt dedans, & le porta à la bouche ; mais aussitôt, en faisant un cri éfroya-

ble, il recracha tout dans le Pot. L'Hôte qui étoit présent, Alleman féroce, s'en offensa terriblement, & l'eût percé d'une broche qu'il empoigna vîte à ce dessein, si les Valets de l'Hotellerie & les Gens de M. Aubry, qui se jetterent sur lui, ne l'en eussent empêché, criant tout haut que c'étoit un *Gesaten*, c'est-à-dire, un Ambassadeur de France, sur quoi cet homme s'apaisa aussitôt. D'Odeslo nous allâmes à Lubeck, où l'inconsidération de M. Aubry pensa nous attirer un plus grand inconvenient; à son arrivée il demanda s'il n'y avoit point quelques François habitués dans la Ville, pour le conduire & lui servir de Truchement. On lui fit aussitôt venir un homme qui y demeuroit depuis plus de trente ans, & qui s'étoit tellement Germanisé par ce long

sejour, qu'il avoit presque oublié son François ; mais au défaut d'autre, M. Aubry le prit pour aller chez les plus fameux Marchands d'*Ambre*, dont il se fait là un très-grand débit ; il me pria de l'accompagner, & se fit suivre par quatre ou cinq grands Valets, qui avoient tous des Manteaux d'Ecarlate, avec des galons & des boutons d'Or. On lui fit voir dans une boutique des Cabinets d'Ambre bien travaillés, des Croix, des Damiers, des Chapelets, des Colliers, des Bracelets d'Ambre, & jaune, & perlé. Ayant mis à part ce qu'il lui convenoit, il fit demander par son Truchement combien on vouloit lui vendre le tout ; & comme le Marchand en demandoit à son avis beaucoup plus qu'il ne falloit, il ordonna à son Interpréte de lui demander s'il le

prenoit pour un Alleman. Sur quoi il avint une grande dispute entr'eux, l'Interpréte refûsant de parler sur ce ton, parceque, disoit-il, le Marchand qui étoit considéré dans la Ville le maltraiteroit ; & M. Aubry le menaçant tout haut de lui donner des coups de canne s'il ne le faisoit. Sur cela comme ils s'échauffoient tous deux, il s'assembla devant la boutique un grand peuple qui prit le parti du Truchement, & qui nous traita d'incensés & de perturbateurs du repos public. On fit plus encore, & comme il y avoit dans la foule bien des personnes qui cognoissoient le Truchement, à qui il leur sembloit qu'on vouloit faire violence, on en vint jusqu'aux menaces. Sur quoi je pressai tant M. Aubry qu'il désista de son opiniâtreté ; ensuite j'apaisai le

Truchement & la Populace le mieux qu'il me fut possible ; car je parlois fort bien le Hollandois, qui a plus de raport à la Langue de la Basse Saxe, qu'à celle d'Autriche & de Baviére, qu'on nomme la haute Allemagne, parceque c'est de-là que les Riviéres de l'Oder & de l'Elbe descendent vers la Mer.

Ces escapades de M. Aubry me firent résoudre à ne m'embarquer jamais dans aucun voyage avec un homme si inconsidéré, quoiqu'il m'en conviât souvent. Néanmoins quelque tems après je pensai tomber dans un plus grand péril qu'il s'attira encore par son imprudence. A la fin de l'année, étant allé en Danemarck & en Suéde, & ayant ensuite passé en Pologne pour y voir les solemnitez du Mariage du Roy Wladislaus IV. qui épousoit la

Princeſſe Cecile-Renée, Sœur de l'Empereur. Quoique j'euſſe évité ſoigneuſement ſa rencontre, je le retrouvai à Dantzick, étant prêt de regagner Hambourg par le Caroſſe de Stetin, où il prit des places avec moi. Il faut remarquer ici que les Seigneurs Polonois, allant par le Royaume, ſont en poſſeſſion de ſe loger dans les Villes en telle maiſon qu'il leur plaît, d'y placer leurs Meubles, & d'en ôter impérieuſement ceux des Maîtres qui ſouffrent cette tirannie de la Nobleſſe, parce qu'ils y ſont accoutumés. M. Aubry qui en avoit vû uſer de la ſorte dans les Villes de Pologne à des Polonois de ſa connoiſſance, crut qu'il pouvoit pratiquer la même choſe que les Naturels du Pays, & uſa de cette liberté, ou plutôt licence, depuis Varſovie juſqu'à Dantzick. Mais

outre que les Polonois s'en servent moins en Pruſſe, Province de Langue Allemande, qui s'eſt ſoumiſe volontairement à la Pologne, il ne conſidéroit pas que la Pomeranie & la Caſſubie, pays d'Allemagne, ſont voiſines de Dantzick. A la premiere couchée que fit le Caroſſe de Stetin, près de l'Abbaye d'Oliva, M. Aubry remarqua qu'à l'Hôtellerie il y avoit un Poële, ou Hipocauſte, où trois Miniſtres Luthériens fumoient enſemble en buvant de la Biére, enſorte qu'il étoit tout plein de fumée de Tabac. Ils devoient paſſer la nuit à ce bel exercice dans ce Poële, où nous devions tous loger, car il étoit ſpacieux. M. Aubry n'eut pas mis le nés dedans, qu'il s'écria qu'il ſeroit là plus incommodé qu'en Purgatoire; & ſortant bien vîte il commanda à tous ſes Va-

jets de le ſuivre, pour chercher à ſe mieux loger, & me preſſa fort d'aller avec lui; mais je n'en voulus rien faire, lui pronoſtiquant qu'il lui en arriveroit malheur, & qu'il n'étoit plus en Pologne; il ne me crut pas, & ayant jetté les yeux ſur une maiſon de ce grand Bourg, qui avoit belle aparence, il la deſtina pour ſon Logement. Ayant donc fait ôter les Meubles qui étoient dans la Chambre la plus honnête, il y fit mettre les ſiens, & dreſſer ſon Lit de Camp, qu'il portoit toujours avec lui. Le Maître de la Maiſon, qui ramaſſoit du Foin dans une Prairie voiſine avec tous ſes domeſtiques, ayant eû avis du deſordre que des Etrangers inconnus faiſoient chez lui, s'y en retourna bien vîte, ſuivi de ſes gens, de ſes voiſins, de ſes amis, & ſe mit à grands coups de

Fourches & de Rateaux à charger ſur M. Aubry & ſur ſes Valets, en les traitant de voleurs. A ce vacarme je ſortis de mon Poêle ; mais je n'en fus pas dehors que j'aperçus M. Aubry qui fuyoit le premier à toutes jambes, & ſes Valets après lui, qu'on chargeoit à grands coups redoublés de Fourches. Il y en eut même un de bleſſé, mais par bonheur c'étoit ſon Chirurgien qui avoit de quoi ſe panſer. Le pis de cela fut que ces gens irrités ne vouloient pas rendre les hardes de M. Aubry, qui étoient de grand prix, & parloient d'informer. Dans ce beſoin preſſant, notre Cocher gagné par quelques Riſdaſes, & par la promeſſe d'une ſomme encore plus grande, intercéda pour M. Aubry, qu'il diſoit être malade, & ne pouvoir ſouffrir le bruit de l'Hô-

tellerie. Il en fut quitte pour quelque argent qu'on donna au Bourgeois irrité ,& pour la peur qu'il eut. Il fut trop heureux de se renfermer dans l'enfer de ce Poêle, avec ces Fumeurs, pour se mettre à couvert.

Depuis, Monsieur Aubry étant retourné en France ,quitta tout de bon la Robbe, il mit une Epée à son côté, & voulut éprouver les dangers de la Guerre; afin que Saint Preüil, qu'il avoit fait apeller en Duel, & qui l'avoit refusé, comme étant de Justice, & indigne de mesurer son Epée avec la sienne, ne pût pas refuser de se battre contre lui, étant de même profession. Ainsi il voulut voir le Siége d'Aras, où dans une rencontre il fut tué d'un coup de Pistolet, avec le Marquis de Brauté & le Baron des Adrets, & où le Marquis de Gesvres l'aîné

fut dangereusement blessé à la tête. Un Chapelet que M. Aubry avoit dans sa poche, & qu'une Bale fit entrer dans sa cuisse, y causa la Gangrenne dont il mourut. Je dirai ici que le jour même de ce Combat m'étant trouvé à Paris j'y allai voir le bon homme M. Aubry, & après l'avoir vû, je demandai Mademoiselle sa Fille, à laquelle je dis que M. son Frere jouoit à la faire une belle & grande héritiére, & aussitôt après vint la nouvelle de sa blessure qui l'emporta en peu de jours. Ce coup fut heureux pour elle, car ils ne s'entr'aimoient point, & par cette avanture elle devint héritiére de sa Maison, & épousa ensuite, comme je l'ai déja dit, M. le Marquis de Noirmontier, de la Maison de la Trimouille.

Mort de M. Aubry.

LUBECK.

JE reviens à mon ſujet, dont les Avantures de M. Aubry m'ont un peu trop écarté.

La Ville de Lubeck n'eſt ni moins célébre, ni moins fameuſe que celle de Hambourg. Elle eſt la Capitale des Villes Anſéâtiques, où ſe tiennent les Aſſemblées des Villes Maritimes confédérées pour le Commerce. Ce mot Anſéatique vient, à ce que quelques uns tiennent, du mot *Anzée*, qui en vieux langage Saxon veut dire *Alliance*, ou ſelon d'autres, du mot Alleman *Amzée*, qui ſignifie, *Sur la Mer*, pour marquer que c'eſt une Alliance de pluſieurs Villes Maritimes, ou qui ſont alliées pour le Commerce de la Mer; car il y

Origine du mot Anſéatique.

en a plusieurs situées en Terre ferme qui sont en cette alliance.

Ce Corps des Villes Anséatiques étoit autrefois beaucoup plus puissant qu'il ne l'est aujourd'hui.

Pouvoir des Villes Anséatiques.

Les quatre principales sont Lubeck, Brunswick, Cologne & Dantzick, ausquelles se sont jointes quantité d'autres, au nombre de plus de soixante. Cette Société fut dans ses commencemens très-considérable en Europe; & souvent elle donnoit le branle aux affaires, du côté qu'elle se tournoit. Elle a secouru & rétabli les Rois d'Angleterre dans leur Etat; porté la guerre dans le cœur du Danemarck, assiégé & pris Copenhague, dont fut chassé le Roy Woldemar, Pere de la Reine Marguerite, parce qu'il troubloit leur Commerce.

Ces Villes avoient des Comptoirs en plusieurs endroits de l'Europe ; l'un à Novogrod en Moscovie, qu'elles ont transferé d'abord à Revel, & puis à Nerva en Livonie ; un autre à Berghen Capitale de Nortwége ; un autre à Londres, où elles ont un Hôtel nommé *Stalhof*, à cause de la grande quantité d'Acier qui s'y débite ; car *Stal* en Alleman signifie Acier. Il y en avoit un autrefois à Bruges en Flandre, mais depuis la révolte des Habitans, qui alla jusqu'à empoisonner l'Archiduc Maximilian, leur Seigneur, Mari de Marie de Bourgogne, & à tuer plusieurs de ses domestiques en sa présence, le Comptoir des Villes Anséatiques fût transferé à Anvers, où elles prirent la célébre Maison des Ostrelins, dont Philippe de Commines parle magnifique-

ment dans ses Mémoires, comme assistant de sommes considérables des Princes affligés. On les nomme Ostrelins, parceque les Peuples de ces Villes sont situés à l'Ost ou à l'Orient à l'égard des Pays-Bas, & pour cela les Flamans, qui ont toujours été les maîtres de la Navigation, ont nommé la Mer Baltique l'Ostzée, comme qui diroit Mer Orientale, étant à l'Orient de la Flandre. Ainsi l'Ostfrise, c'est la Frise Orientale, où est la Ville d'Embden, ainsi nommée, parce qu'elle est à l'Orient de la Nort-Hollande, nommée Westfrise.

La Ville de LUBECK est située dans le Pays de Vaguerie, qui est une partie du pays de Holstein, possédée autrefois par les Comtes de Schaumbourg, aussi Comtes de Holstein; & puis conquise par les Rois de Danemarck, long

tems avant que la Race des Comtes d'Oldembourg parvînt à cette Couronne ; mais enfin, après plusieurs révolutions, elle se jetta entre les bras de l'Empire, en fut faite Ville Impériale, & s'est conservée telle depuis cinq Siécles entiers.

Lubeck Ville Impériale depuis 500. ans.

Jean le Large, Comte de Vaguerie, de la Maison des Comtes de Holstein, vendit Travemunde aux Lubeckois, sans quoi ils n'eussent jamais eû la Navigation libre ; car la Riviére de Trave passe par Lubeck, & se décharge à deux lieuës au-dessous dans la mer Baltique, à Travemunde, oú on eût pû exiger un furieux Impôt sur tous les Vaisseaux de la Ville, qui fait un très - gros Commerce dans tout l'Univers.

Le Gouvernement de Lubeck Aristocratique.

Le Sénat a le pouvoir absolu dans la Ville de Lubeck ; desorte que ce Gouvernement est pure-

ment Aristocratique. Il est composé de douze Bourguemestres, ou Consuls, qu'on choisit entre les Bourgeois de la Ville les plus distingués en mérite & en naissance. Leur pouvoir est absolu. Quand il en meurt un, on en met un autre en la place du défunt: personne qu'eux n'est apellé au Gouvernement de la Ville, & de leur Jugement il n'y a point d'Apel qu'à l'Empire.

Le Droit de Bourgeoisie s'acquiert difficilement à Lubeck, où on pratique la Xenolasie des Lacédémoniens, ou le Banissement des Etrangers. Mais à Hambourg c'est tout le contraire, où tous ceux qui veulent s'y habituer sont fort bien reçus, & cet ordre, conforme à celui qui étoit autrefois à Athênes, a fort accrû la Ville de Hambourg, qui est présentement la Ville la plus

peuplée du Septentrion, par la retraite qu'elle a donnée à ceux qui étoient affligés de la Guerre en Allemagne depuis soixante ans.

Puissance de la Ville de Lubeck sur Mer.

La Ville de Lubeck a cet avantage sur Dantzick, Hambourg & les autres Villes Maritimes, qu'elle a plus de Navires sur l'Océan & sur la Mer Baltique qu'aucun autre de la Confédération; & les Principaux de Lubeck m'ont assuré qu'il y avoit plus de cent Vaisseaux aux Armes de la Ville, qui sont le blanc & le rouge; & pour dire la vérité, je n'ai été dans aucun Port de Dannemarck, de Suéde, de la Prusse Royale & Ducale, de la Poméranie, de Mekelbourg & des Pays Bas même, où je n'en aye vû plusieurs par tout.

Pour faire voir la force & la puissance de cette Ville, je dirai

feulement qu'elle a foutenu des Guerres de plufieurs années, tant contre les Ducs de MEKELBOURG, que contre les Rois de DANNEMARCK & de Suéde, & le tort que ces derniers Princes lui faifoient dans fon Territoire, en brûlant plufieurs de fes Villages, elle le repouffoit vigoureufement en faifant des defcentes en Suéde, où elle mettoit tout à feu & à fang.

Situation de Lubeck. La Situation de LUBECK, eft avantageufe, & très forte d'affiéte; car d'un côté elle a le Marêt de Vaguenifle, & de l'autre la Riviére de Trave, qui eft affez profonde pour recevoir de grands Vaiffeaux dans le Port de la Ville; ainfi ce Marêt & cette Riviére l'entourant entiérement, l'accès en eft difficile. Il y a deux lieuës d'Allemagne, c'eft-à-dire, quatre de France, jufqu'à la Mer

Baltique, où eſt la Ville de Travemunde, ou il y a une Fortereſſe avec une bonne Garniſon : *Munde*, ſignifie Boûche en Alleman : auſſi on apelle le Fort que ceux de Dantzick ont ſur la Mer Baltique, où ſe décharge la Viſtule, *Weichelmunde* ; c'eſt-à-dire, l'embouchure de la Viſtule.

Lubeck eſt ſitué ſur une haute Colline de grande étenduë, le long de laquelle il y a deux fort longues ruës droites & fort larges, coupées d'eſpace en eſpace, d'autres petites ruës pour aller de l'une en l'autre ; & d'un côté de chacune de ces grandes ruës une infinité de petites qui tombent en précipice, les unes du côté de la Riviére de Trave, qui mouille la moitié de la Ville, & les autres du côté du Marêt de Wagueniſſe qui entoure l'autre moitié, ce qui rend toute la Ville fort pro-

pre & fort nette, parceque la moindre pluye nétoye & emporte toutes les immondices.

Cette Place assise en lieu éminent, est ornée de plusieurs grandes Eglises, dont les Clochers sont si élevés, qu'ils semblent menacer le Ciel ; & elle est d'autant plus agréable à voir, & fait une plus belle perspective, que les maisons, à cause de la roideur du côteau, étant en amphithéatre, paroissent d'abord toutes aux yeux, ce qui est fort beau de loin ; car d'une demie lieuë on découvre tout ce grand corps de Place, & on en voit la grandeur sans y entrer : au lieu que les autres grandes Villes, situées en pays plat & uni, ne peuvent se vóir ni considérer que par dedans, ce qui me fit souvenir d'une beauté singuliére que j'avois autrefois remarquée à Naples,

la plus noble à mon gré & la plus agréable Ville de l'Europe. Elle est placée autour d'un cercle de mer douce & délicieuse, & assise sur un Côteau, dont la pente s'étend vers la Mer ; & a plusieurs grandes ruës, entr'autres celle de Toléde, large à passer sept à huit Carrosses de front, ayant de côté & d'autre de superbes Edifices. Elle est toute pavée de carreaux de Marbre bleu, d'un pied de diamettre, lesquelles ruës traversant tout ce vaste corps de Ville, & allant en descendant vers le Port, emporte toutes les ordures de la Place ; & toutes les maisons de la Ville etant en amphithéatre, à cause de la Colline, il n'y en a aucune qu'on ne découvre du Mole qu'on a bâti avant dans la Mer, & qui sert de Parapet contre les vents d'Ouest & de Sudouest aux Galéres qui sont

Situation admirable de Naples en Italie.

dans le Port. Mais la beauté rare de cette vuë merveilleuse se remarque bien mieux la nuit que le jour, lorsqu'il y a de la lumiére en ce nombre infini d'habitations, car c'est un spectacle aussi beau que surprenant, de voir tout d'un coup ce nombre infini de feux qui paroissent de toutes parts à la vuë; & assurement ceux qui comme moi ont remarqué & consideré cette beauté, jugent qu'elle l'emporte sur celle d'une nuit bien sereine, éclairée de toutes les étoiles.

Histoire mémorable d'un Cerf.

Je ne puis laisser Lubeck sans dire qu'on y voit une chose considérable dans l'une des grandes Eglises de la Ville, qui est la Cathédrale. Au haut de l'un des pignons on y lit neuf Distiques latins, qui me furent donnés, & qui font mention d'une histoire mémorable. Elle porte que l'Em-

pereur Charlemagne chassant en ces quartiers de la Basse Saxe, prit un Cerf tout en vie, & qu'il lui fit faire un Collier d'or, avec une Croix, sur lequel étoient ces mots *Hoc Cæsar me donavit*, avec la datte de l'année ; & qu'avec ce présent il le laissa retourner vivre en liberté dans ses forêts. Quatre cent ans après, un Leon Duc de Saxe ayant pris ce Cerf, & remarqué que sur le col il avoit une Croix, il lui prit envie de fonder au lieu même une Eglise Cathédrale, lui donner des revenus, & de laisser aux Evêques pour leurs Armes une Croix d'or en Champ de Geulle, pour mémoire de ce fait : on voit au haut de l'Eglise l'éfigie d'un Cerf.

KIELL.

JE passai le peu de tems que je fûs à Hambourg à aprendre la Langue Allemande, à quoi j'employois tous les matins; pour les après-diné, je les passois à visiter les Doctes & les honnêtes gens de la Ville; mais après avoir été voir Lubeck, je voulus aussi voir la Ville de Kiell, en Latin *Chilonium*, Port célébre du Holstein, où abordent quantité de Vaisseaux qui viennent de Dannemarck, de Suéde, de Finlande & de Livonie, des deux Prusses, de la Poméranie & de Mekelbourg, & qui y portent toutes sortes de Marchandises.

Célébre Foire de Kiell.

Tous les ans, au mois de Janvier, à la S. Antoine, il y a Kiell une Assemblée fameuse de quel-

ques jours, où tous ceux de Holstein qui doivent de l'argent, de quelque qualité qu'ils soient, sont obligés de le porter à leurs créanciers, à peine de passer pour *Schelmes*; c'est-à-dire pour Scélérats, indignes de la fréquentation des hommes, avec lesquels ils n'oseroient se trouver, ni boire ni manger avec eux : & cette ponctualité régulière à payer ses dettes a donné lieu à ce proverbe Alleman, qui dit : *Holsteinine Glaub*, Foi de Holstein; pour dire qu'en cette Province on est plus régulier qu'ailleurs à s'acquitter de sa parole.

Les jours que dure cette Assemblée on voit toute la Province de Holstein en la Ville de Kiell; car comme le Commerce de la vie consiste à prêter & à emprunter, en ce tems-là les débiteurs ne manquent point de satis-

faire leurs créanciers de paroles ou d'effet; & celui qui ne les contente pas est notté d'infamie, & n'oseroit plus paroître. Pendant ce tems-là on ne voit que Traîneaux roulans par les ruës, chargés de gros sacs de Risdalles; & en marchant par la Ville, on entend compter de l'argent dans toutes les maisons. Je vis là toute la Noblesse de Holstein, & plusieurs personnes de qualité de Dannemarck. J'y vis entr'autres M. de Rantzau, qui avoit quitté le service de France, & qui le reprit depuis, & qui devint par succession de tems Maréchal de France; je fis là connoissance avec lui; il étoit nouvellement marié, & tant que dura cette Foire de Kiell, il y fit de terribles débauches, dont quelques François qu'il avoit avec lui étoient épouvantés. Son Chirurgien en-

tr'autres me conta qu'étant yvre il se faisoit faire la barbe dans le lit, ayant le corps & la tête à l renverse sur le pied de son lit. Je connus là aussi le Seigneur Christian Ulric, fils naturel du Roy Christian IV. qui servoit les Espagnols aux Pays-Ba & qui depuis s'est fort signalé pendant le Siége de Copenhague; c'étoit un homme de belle taille, & bien fait de sa personne. M. Bielke, présentement l'un des Amiraux de Dannemarck, y étoit aussi. Etant allé le jour de mon départ pour leur dire adieu, je trouvai d'abord, dans une grande Salle basse, dix ou douze corps étendus sur la place; & après avoir passé par dessus le mieux qu'il me fut possible, j'entrai dans une Chambre qui étoit au bout, où j'aperçus M. Christian Ulric & M. Bielke, avec d'autres de leur

compagnie pareillement éten-
dus sur la terre; mais les voyant
ensevelis dans le vin & dans le
sommeil, je me retirai sans être
aperçu de personne; & comme
l'heure de mon départ pressoit,
je m'en allai sans leur dire adieu.
Pendant le sejour que je fis à
Kiell, je fus voir au voisinage
une Forteresse que le Roy Chris-
tian IV. avoit fait construire au
bord de la Mer, nommée Chris-
tian-Preis; c'est-à-dire, la Gloi-
re de Christian. On entre dedans
par un Pont prodigieusement
long; car si je m'en souviens bien
elle est dans une Isle entourée
de la Mer. Le Roy Christian y
étoit alors, & on me dit qu'il se
baignoit dans de l'Eau-de-Vie,
par Ordonnance de Médecins.
M. Christian Rantzau, Chef de
cette Maison, le plus Puissant
Seigneur de Holstein, y étoit ve-

La Forteresse de Christian-Preis

nu voir le Roy. Je vis à l'entrée du Pont son Carrosse attelé de six beaux chevaux noirs de Dannemarck, qui ont des jambes de barbes, devant une Hôtelerie qu'on apelle Krout. En ces quartiers là les Cochers, pendant la visite de leur Maître, s'étant selon leur coutume amusés à boire, ces chevaux fringans prirent l'épouvante, & entraînerent le Carrosse au grand galop, prirent le chemin de la Mer qui étoit glacée. Il ne faut pas s'étonner si la Mer porte l'hyver un Carrosse, puisqu'elle porte bien des Armées & des Canons, & que souvent les Rois du Nord donnent des Batailles sur cet élément. En sortant de Christian-Preis, je vis ce Carrosse qui voloit sur la Mer comme si le vent l'eût emporté plus d'une grande lieuë avant, & les Cochers qui couroient après de

loin ; mais fort inutilement, car les chevaux entraînerent ce Carrosse jusqu'en l'Isle de Semeren, vers Lubeck, à neuf grandes lieuës d'Allemagne ; c'est-à-dire, à dix-huit de France de Kiell, où on le fut querir ; & il fallut que le Maître cherchât un autre Equipage pour le ramener au Château de Bredeuberg, lieu de sa résidence.

De Kiell je fus plus avant dans la Chersonese Cimbrique, & après avoir passé par la Ville d'Ekelenford, je voulus voir Vleswic, grande Villasse bâtie de Brique, Capitale du Duché de ce nom, près de laquelle est le Château de Gottorp, où étoit le Duc Fréderic de Holstein, Prince de réputation. Je me contentai de voir le Château, qui est un grand Bâtiment de figure quarrée, sans entrer dedans, ni saluer le Duc,

étant pressé de m'en retourner à Hambourg, parce qu'il commençoit à dégeler, & qu'il me falloit repasser des bras de Mer sur la glace; & ma crainte étoit si juste, que je pensai périr, y ayant déja deux ou trois doigts d'eau sur la glace, dégelant tout à fait, & cette glace fondant presque, & éclatant sous ma Caléche ; & si j'eusse tardé quelque tems, je me fusse abîmé dans ces glaces. Enfin je me rendis avec peine à Hambourg, n'ayant eu en toute ma vie une peur si raisonnable; qui, comme disent les Jurisconsultes, est capable de tomber dans l'ame d'un homme courageux & constant.

Metus qua in virum fortem & constantem cadere potest.

Etant de retour à Hambourg, comme je vis que la Paix nous fuyoit, bien loin de s'aprocher de nous, & qu'il n'y avoit plus d'aparence qu'on s'assemblât à

Cologne, je pris résolution d'aller voir les Royaumes du Nord, le Dannemarck & la Suéde. Je retournai pour cet effet à Lubeck, où je fis connoissance avec M. Georges-Paul, Fils d'un des principaux Sénateurs de la Ville, que nous avons entretenuë quelque tems par lettres; & de Lubeck, je fus m'embarquer à Travemunde, sur un grand Vaisseau Lubeckois, qui alloit en Espagne, à dessein de descendre au Détroit du Sond, où il falloit nécessairement qu'il s'arrêtât. Mais avant que d'écrire ce que j'ai vû & remarqué en Dannemarck, je veux dire succintement ce que c'est que ce Royaume, & quels Rois l'ont gouverné jusqu'à ce jour.



DANNEMARCK

LE Dannemarck est composé de trois Parties. La premiere est contiguë à l'Allemagne, & c'est une longue langue de terre qui s'avance bien avant dans le Nord entre deux Mers.

Division du Dannemarck. I. Partie.

Cette longue étenduë de Pays contient le Duché de Slefwic, qui a toujours été un Fief relevant du Royaume de Dannemarck; & plus avant vers le Nord, c'est le Pays de Jutland, divisé en Méridional & Septentrional; car pour le Duché de Holstein, qui est dans la Cimbrique Chersonese, quoiqu'il soit en partie au Roy de Dannemarck, il dépend pourtant de l'Empire, & fait partie du cercle de la Basse Saxe. Cette Peninsule Cimbri-

que eſt entourée de toutes parts de la Mer Océane Germanique, & de la Mer Baltique, & s'étend du Midy vers le Nord, depuis la Riviére d'Elbe, juſqu'au fameux Promontoire de Scaguen. C'eſt de ce pays là qu'autrefois ſont venus les Cimbres qui épouvanterent l'Empire Romain, & qui furent défaits par Marius. De cet endroit ſont auſſi venus les Normands qui ſe ſont établis en France, & qui enſuite ont conquis l'Angleterre, & qui ont longtems regné à Naples & en Sicile.

II. Partie du Danemarc

L'autre Partie de Dannemarck eſt compoſée de pluſieurs Iſles, dont la principale eſt celle de Zélande, qui a environ deux journées de longueur & de largeur, étant preſque de forme circulaire. La Ville de Copenhague, Capitale du Royaume, eſt ſituée dans cette Iſle, auſſi bien que

Roskild, où sont les Tombeaux des Rois ; celle de Skelsor, où est l'Université, & celle d'Elseneur, située au Détroit du Sond, à l'entrée duquel est la Forteresse de Cronebourg, qui fut bâtie par le Roy Frédéric II. Bisayeul du Roy d'àprésent.

Après l'Isle de Zelande, la plus considérable est celle de Fuinen ou Fionie, où est Oldenzée, Ville Episcopale, & celle de Nybourg, où se leve l'Impôt de tout ce qui passe par le Belt, Détroit de Mer, qui est entre l'Isle de Fionie & Zelande ; mais quoique ce Détroit soit bien plus large que celui du Sond, il n'y passe point de grands Vaisseaux, parce que la navigation y est périlleuse & la Mer peu profonde. Il n'y a point au Monde de terre plus fertille que celle de l'Isle de Fionie ; elle est si grasse qu'on ne la fume

jamais. Outre l'Isle de Fionie, il y a celle de Langueland & de Salan, très-fertiles en Froment ; celle de Falster & plusieurs autres plus petites.

III. Partie du Dannemarc présentement à la Suéde.

La troisième Partie de Dannemarck est au-delà de la Mer Baltique, dans le continent de Suéde ; elle est très-longue, mais peu large, & contient les trois Provinces de Blekinge, de Schonen & de Halland. Le Pays de Blekinge est une langue de terre située sur la Mer Baltique ; celui de Schonen ou de Scanis est plus large, situé sur la même Mer, où est la Ville de Lunden ; autrefois Archevêché célébre, Métropolitaine de tout le Dannemarck qui est en Terre-Ferme ; & les Villes de Malmoë, de Landescron & d'Elsimbourg, sont sur la Mer Baltique, á l'oposite de Copenhague & d'Elseneur. La Ville

Capitale de Halland, est Helmstat, sur l'Océan Germanique, vis-à-vis le Nort-Jutland. Ces trois Provinces de Blekinge, de Schonen & de Halland, sont les plus peuplées & les plus fertiles du Dannemarck, & faisoient partie de ce grand Pays que les anciens Géographes apelloient Scandie ou Scandinavie, & donnoient moyen aux Rois de Dannemarck d'attaquer par Terre & de tous côtés le Royaume de Suéde. Aussi le feu Roy de Suéde Charles Gustave, neveu du Grand Gustave Adolphe voulut-il s'ôter cette épine du pied; & ayant manqué de prendre Copenhague, sur le feu Roy de Dannemarck, fit la Paix avec ce Prince, & lui rendit la Forteresse de Gronebourg, gardienne du Sond, & d'autres Places qu'il avoit prises sur lui; à condition que ces trois

Provinces de Blekinge, de Schonen & de Halland feroient à jamais jointes à la Couronne de Suéde. Mais le Roy de Dannemarck d'aprésent, Prince d'un courage élevé & politique, ayant vû les Suédois engagés dans une grande guerre avec M. l'Electeur de Brandebourg, s'étoit servi de cette conjoncture favorable pour reprendre sur la Suéde les Pays qu'elle avoit euë par le dernier Traité, & s'étoit emparé d'une partie du pays de Schonen & de Wismar même, Port très-considérable en Allemagne, au Duché de Mekelbourg, qui avoit été abandonné aux Suédois par le Traité de Munster ; & pendant que l'Electeur de Brandebourg leur prenoit avec grande bravoure toutes les Places de la Pomeranie. Mais les Suédois ont été trop heureux de l'alliance qu'ils

avoient avec le Roy, lequel par la terreur de ses Armées, ausquelles tout céde présentement, & qui s'étoient avancées jusqu'à la Riviére de Weser, & dans le Comté d'Oldenbourg & de Delmenhorst, leur a fait rendre tout ce que ses Princes avoient conquis sur eux avec tant de dépenses, de peines & de mortalitez, que si ces Suédois n'eussent eû un si puissant Protecteur, ils étoient resserrés pour toujours dans les glaces du Nord.

Ancienneté de Danemarck, & la Cession de ses Rois.

Ce Pays de Dannemarck a toujours été gouverné par des Rois, & les anciennes Chroniques du pays disent qu'un Prince nommé Dan, d'oú le Dannemarck a pris son nom, régnoit onze cent ans ou environ devant la Naissance de Notre Seigneur. Depuis ce Prince il y a toujours eû des Rois, qui ont été élus les

uns après les autres jusqu'au tems de Charlemagne, qu'il y avoit un Roy de Dannemarck nommé Gotheric, qui prit la Saxe, & qui fit la guerre avec cet Empereur.

Long-tems après, Canut II. Roy de Dannemarck, prit la Suéde & la Norvége, & s'empara même de l'Angleterre.

Sept Rois après ce Canut, il y eut un Roy nommé Eric III. qui établit l'Archevêché de Lundem en Scanie, & qui à ce sujet fit avec sa femme Dochilde le voyage de Rome, & puis de Jerusalem, d'où revenant il mourut en l'Isle de Cypre, l'an onze cent deux. Ce Roy Eric étoit plus haut de toutes les épaules qu'aucun de son Royaume: & les Historiens de Dannemarck disent une chose merveilleuse de la force de corps de ce Prince; car tenant une corde en ses mains, quatre des plus

forts

forts hommes du Royaume, en tirant à eux de toutes leurs forces, ne le pouvoient faire sortir de sa place ;& lui seul les traînoit où il vouloit.

Le Royaume de Dannemarck étoit électif ; néanmoins on préféroit toujours les enfans des Rois, quand ils étoient dignes de la Royauté, & même les Danois mettoient les Femmes sur le Trône au défaut des Mâles, quand elles étoient capables de commander.

Après Eric III. il y eut cinq Rois jusqu'au Roy Woldemar, qui avant que d'être élu étoit Duc de Jutland & de Slefwick ; & il y eut huit Rois descendans de lui jusqu'au Roy Woldemar IV. du nom, qui fit pendant quarante quatre ans malheureusement la guerre contre les Villes Anséatiques. Ce Prince n'eut point de

Fils, mais une Fille nommée Marguerite, Princesse qui a égalé la gloire & la valeur des anciennes Semiramis & des Artemises; car la réputation de son courage & de sa conduite étoit si grande, que la Suéde & la Nortwege la déclarerent Reine; & elle les a gouverné trente-huit ans si heureusement, que sa mémoire est en vénération dans le Nord, tant la vertu a de pouvoir sur l'esprit des hommes, dans quelque sexe qu'elle se rencontre. Et pour prouver par un exemple plus récent qu'il y a des Femmes plus capables de regner que beaucoup d'Hommes, nous avons vû au Siécle précédent la Reine Elisabeth d'Angleterre gouverner si glorieusement, qu'elle a égalé la gloire des plus grands Rois.

Cette Princesse Marguerite épousa Hacquin II. Fils de Mag-

nus Roy de Suéde & de Nortwége, lequel Magnus de son vivant partagea ses Royaumes à ses deux Fils ; à son aîné Eric il donna la Suéde, & à Hacquin son puisné la Nortwége ; il fit cette Cession à eux & à leurs Successeurs, par le consentement des Etats des deux Royaumes, l'an 1343. particularité que je tiens de M. Wibes, qui de mon tems étoit Résident de Dannemarck en Suéde. De là vient que les Princes de Holstein, comme descendans de la ligne de Marguerite, se disent en leurs Titres Princes héréditaires de Nortwége. Néanmoins je sçai du même M. Wibes que Fréderic II. Duc de Holstein, & puis Roy de Dannemarck, Fils du Roy Christian I. a pris le premier ce Titre, que n'avoit point pris son Pere Christian, ni son Frere aîné le Roy Jean ni son

Neveu Christierne II.

Le Roy Woldemar étant mort ſans enfans mâles, les Etats de Dannemarck élûrent pour leur Roy Olaüs, fils de ſa fille Marguerite & de Hacquin Roy de Nortwége ; & parce qu'il étoit enfant, on donna la Régence du Royaume à la Reine ſa Mere. Mais Olaüs étant mort jeune, & les Danois s'étant bien trouvés ſous le ſage Gouvernement de cette Princeſſe, ils la déclarerent Reine.

Cependant les Suédois ſe révolterent contre ſon Beau-Pere Magnus Roy de Suéde, qu'ils chaſſerent du Royaume, & mirent en ſa place Albert Duc de Meckelbourg, ſon Neveu, fils de ſa Sœur Euphemie. Ce Magnus, Pere d'Eric, déſigné Roy de Suéde, qui mourut alors, & de Hacquin, Roy de Nortwége, fit

la guerre contre le Duc Albert ; & après que le Roy Magnus fut mort son fils Hacquin la continua ; enfin après le décès du Roy Hacquin, sa Veuve la Reine Marguerite la fit long-tems à ce même Albert, & la finit enfin par la défaite & par la prise du même Duc Albert, qui fut mené captif en triomphe, & mis ensuite en une Prison, où il fut sept ans entiers, & d'où il ne sortit qu'en renonçant pour jamais au Royaume de Suéde ; & payant de plus une grosse Rançon pour les frais de la guerre. Les Femmes du Duché de Meckelbourg donnerent liberalement leurs Bagues & leurs Joyaux pour ayder à payer cette Rançon ; & le Duc, par reconnoissance envers ce sexe, ordonna qu'à l'avenir les filles partageroient également les successions avec les fils, ce qui n'étoit pas

auparavant : cette particularité est de Sebastien Munster.

Après une si mémorable Victoire, cette Princesse triomphante qui gouvernoit les Peuples avec modération & justice, & les deffendoit avec une valeur extraordinaire, fut déclarée Reine des trois Royaumes de Dannemarck, de Suéde & de Nortwége par le consentement unanime des Etats de ces trois Royaumes.

Comme elle n'avoit point d'enfans, elle adopta par le consentement des mêmes Etats, & associa au Gouvernement Eric Duc de Poméranie, son neveu; mais ce Prince ne se trouvant pas agréable aux Grands ni au Peuple, après la mort de la Reine Marguerite, il fut chassé de ses Etats, & il se retira en son pays de Poméranie, où il vécut depuis l'espace de vingt ans en tranqui-

lité, sans songer à recouvrer les Royaumes qu'il avoit perdu.

Les Danois, Suédois & Nortwégiens mirent en place Christophe Duc de Baviére, fils de la sœur de cet Eric Duc de Poméranie. Il regna quelque tems ; & mourut sans enfans ; ainsi ce pays étant encore sans Roy, les Etats jetterent les yeux sur Adolphe VIII. Comte de Holstein & Duc de Slefwick ; il étoit fils d'une sœur du Roy Woldemar, & cousin germain de la Reine Marguerite. Mais ce Comte Adolphe, qui n'avoit point d'enfans, & qui étoit un Prince sans ambition, refusa ces offres glorieuses,& pria les Etats d'élire plutôt pour leur Roy son neveu Christian Comte d'Oldenbourg, fils d'Hedwige sa sœur, qui étoit son héritier, qu'il nourrissoit auprès de lui comme son fils, & qui descendoit

aussi du Roy Woldemar. Le Comte d'Oldenbourg fut donc élu Roy de Dannemark, de Suéde & de Nortwége, l'an 1448. c'est lui qui a eû le surnom de Riche, & qui a regné sous le nom de Christian I. Il épousa Dorothée de Brandebourg, veuve du Roy Christophe de Baviére. Ce Roy Christian I. obtint de l'Empereur Fréderic III. le titre de Duché pour ses pays de Holstein, de Stormarc, de Vaguerie & de Ditmarsen, qui auparavant n'avoient que celui de Comté.

Il reconquit la Suéde qui s'étoit révoltée, & en chassa Charles Canut qui en avoit été élu Roy, & qui se retira à Dantzik, d'ou néanmoins il fut rapellé quelque tems aprés, & mourut au Château de Stokolm.

Le Roy Christian I. eut une fille, nommée Marguerite, qu'il

maria à Jacques II. Roy d'Ecosse, & lui donna les Isles Orécades en mariage ; & depuis ce tems-là ces Isles ont été jointes à la Grande-Bretagne.

Il eut aussi deux fils ; l'aîné, qui s'apelloit Jean, regna après lui, & le second, nommé Fréderic, fut Duc de Holstein & de Slefwick ; ces pays-là ayant été partagés entre lui & son frere. Le Roy Jean regna fort long-tems.

Il eut de longues guerres contre les Suédois, qui se plaignoient de ce que le Roy étoit toujours en Dannemarck, de ce que les principales Charges & les Gouvernemens des Places n'étoient pas donnés aux Naturels du pays, mais aux Danois & autres Etrangers qui les tirannisoient, & transportoient l'argent en leur pays ; enfin leurs affaires en vinrent jusques-là, que les Suédois élûrent

un Administrateur du Royaume nommé Heno Stoure, homme veillant & juste. Ce Roy Jean avoit épousé une Fille de Saxe, qui fut arrêtée prisonniere en Suéde, & puis délivrée par l'intercession du Pape: enfin le Roy Jean mourut l'an 1512. laissant ses Couronnes de Dannemarck & de Nortwége à son fils Christian II. qui est nommé autrement Christierne. Ce Roy épousa Elisabeth d'Autriche, sœur de l'Empereur Charlequint. Il ne pouvoit pas avoir une plus noble alliance, ni un plus puissant apui ; mais cela ne l'empêcha pas d'avoir une fin funeste, après avoir long-tems langui dans une Prison. Sitôt que Christierne II fut Roy, il apliqua tout son esprit à remettre la Suéde sous son obéissance, & n'en pouvant venir à bout par la force, il résolut d'employer l'artifice &

la fraude ; s'étant servi de plusieurs mauvais esprits, entr'autres de Gustave, Archevêque d'Ipsal, homme ambitieux & violent, & de l'avis de quelques Moines Italiens & Espagnols, qui lui suggeroient les Maximes dangereuses de Machiavel.

Le Gouverneur du Royaume de Suéde, Heno Stoure, s'oposa par Armes à toutes les entreprises du Roy Christierne ; mais Heno ayant été tué dans un Combat, & le Roy profitant de la division qui s'étoit glissée après sa mort parmi les Suédois, leur offrit Amnistie de toutes choses, à condition qu'on posât les Armes ; ce qui ayant été accepté & executé, ce Roy mal conseillé résolut, en violant sa foy, de détruire en un moment tous les auteurs de la Guerre qu'on lui avoit faite. Pour parvenir à cette fin

Massacre de Stokolm.

pernicieuse, il convia à un festin solennel tous les Grands Seigneurs du Royaume, ausquels il faisoit alors la meilleure mine du monde; & s'étant rendu dans le Château de Stokolm, & ayant fait soigneusement garder toutes les Avenuës par des gens de guerre; il se saisit de leurs personnes, & puis les fit conduire par des gens armés, & accompagnés de Bourreaux, du Château jusqu'à la Place publique, où il leur fit trancher la tête; entr'autres aux Evêques de Scaren & de Strengnes, & laissa tous ces corps exposés trois jours durant, & puis les fit traîner à la voirie. On avoit proscrit un grand nombre de gens qui étoient abandonnés à la rage du Soldat; & comme la plûpart s'étoient cachés dans des Caves, ce Roy fit publier à son de Trompe qu'il pardonnoit à ceux qui sorti-

roient de leurs retraites; mais en étant sortis sur sa parole, il les fit tous massacrer. Les Historiens de ce pays-là raportent une cruauté de ce Prince, difficile à croire, tant elle est horrible & inhumaine; & enfin qui tient plutôt d'une bête féroce, que d'un homme, quelque colére & vindicatif qu'il puisse être. C'est que s'étant accommodé avec les Suédois après la mort de Heno Stourc, qui soutenoit la liberté du pays, il le fit déterrer, & s'étant jetté sur son Cadavre, le déchira avec les dents comme un Monstre cruel. Après cette action horrible, ce Prince barbare ayant laissé grosse Garnison dans Stokolm & dans les principales Forteresses du Royaume de Suéde, il se retira dans celui de Dannemarck, où il ne tarda gueres à recevoir la juste punition de ses crimes; car croyant

que tout lui étoit permis, & se gouvernant tiranniquement, les Grands de Dannemarck le chasserent du Royaume, & mirent en sa place Fréderic Duc de Holstein, son oncle paternel, frere du Roy Jean son pere, Prince juste, & d'un esprit doux, qui s'insinua dans l'esprit des Danois par sa modération, & qui sçut profiter des vices & de la disgrace de son neveu Christierne II. lequel au bout de dix ans d'exil, ayant voulu entrer en Dannemarck à main armée, & venant des Pays-Bas où il avoit amassé quelques Troupes par la faveur de l'Empereur Charlequint son beau-frere; il fut rencontré, combattu, défait & pris sur la Mer par la Flote de son oncle Fréderic, qui l'envoya Prisonnier dans la Forteresse de Calmer, où il mourut l'an 1559. après une cap-

tivité de vingt-sept ans, laissant un exemple mémorable aux Rois de se comporter avec douceur, humanité & justice. Il laissa un fils nommé Jean, qui mourut en Hongrie, en suivant l'Empereur Charlequint son oncle ; & deux filles, l'aînée mariée à un Comte Palatin, & l'autre au Duc François de Lorraine.

Changement de Religion en Dannemarc sous Fréderic I.

Fréderic I. Roy de Dannemarck, qui fut mis en la place de Christierne II. son neveu, s'allia avec Gustave I. Roy de Suéde, & l'assista contre les Paysans de Smalande qui s'étoient révoltés. Il embrassa la Religion Protestante, & l'établit dans le Dannemarck; il est enterré à Slesvick. Il fut Pere de Christian III. Roy de Dannemarck, & mourut l'an 1559. Il défit les Lubeckois, & laissa le Royaume à son fils Fréderic II. qui dompta & soumit

quelques Peuples du Holstein qui habitoient les Côtes de l'Océan Germanique, & qui vouloient vivre sans Maître, se croyant être dans un Pays inaccessible, à couvert d'un côté par la Mer, & de l'autre par des Marêts inpraticables.

Fréderic II. bâtit à l'entrée du Détroit du Sond la Forteresse de Gronebourg, & le Château de Fredericksbourg, & un bel Observatoire dans l'Isle de Huene, qu'il enrichit de quantité d'Instrumens Astronomiques. Il mourut l'an 1598. & fut enterré à Rosкild. Il eut entr'autres enfans une fille, nommée Anne, qui épousa Jacques Roy de la Grande Bretagne, & qui fut ayeule du Roy Charles II. qui regne présentement; de la Princesse Sophie, fille de Ulric, Duc de Mekelbourg, & de Christian IV. Roy

de Dannemarck, qui regnoit de mon tems, lequel laissa après lui Fréderic III. Roy de Dannemarck, Pere du Roy d'aujourd'hui.

Quantité de grandes Familles établies en Dannemarck & en Suéde; & la raison.

Il faut dire ici que comme les Royaumes de Dannemarck & de Suéde ont été souvent & longtems à un même Maître, les grandes Familles de ces deux Pays se sont établies par diverses branches dans ces deux Royaumes; ainsi on voit dans l'un & dans l'autre des Brahé, des Bielkes, des Rosenhans, des Vosencrans, des Guldentern, des Spars & d'autres.

Le Royaume de Dannemarck devenu héréditaire sous Fré-

Il faut encore remarquer que le Royaume de Dannemarck, qui avoit été de tout tems électif, a été fait héréditaire par le consentement des Etats de ce Royaume, en la Personne du Roy Fréderic III. pere du Roy regnant; & les

deric III. d'électif qu'il étoit auparavant.

mêmes Etats ont étendu ce Droit successif aux Filles au défaut de Mâles; & cela pour avoir sauvé Copenhague de l'invasion des Suédois, qui l'assiégeoient depuis deux ans, & pour avoir délivré tout le Royaume de ses ennemis capitaux.

Après avoir parlé du Dannemarck en général, & des Princes qui l'ont gouverné, il faut que j'écrive ce que j'y ai remarqué de considérable. M'étant embarqué à Travemunde au mois d'Août 1637 je gagnai le Détroit du Sond, navigeant entre l'Isle de Zélande & le pays de Schonen. Il y a en cet endroit une des plus belles vuës du Monde; car d'un côté on découvre la Ville de Copenhague, & un peu plus loin la Ville d'Elseneur, où est la Forteresse de Gronebourg, qui avance dans la Mer; & entre ces deux Villes le

Vuë admirable entre le Pays de Schonen & l'Isle de Zélãde

long de la Côte, d'une part une belle Forêt de Hêtres, d'une hauteur prodigieuse; & de l'autre on voit d'un aspect les Villes de Malmoë, de Landscron & d'Elsimbourg qui sont sur la Mer, & même la Ville de Lunden, Capitale de Schonen Archevêché, qui n'en est pas fort éloignée; & comme la Mer se rétrécit au Sond, qui a d'un côté Elseneur & Gronebourg, & de l'autre Elsimbourg; allant de Lubeck à ce fameux Détroit, vous voyez d'un coup d'œil à droite Malmoë, Lunden & Landscron, à gauche, Copenhague, & en face les deux Places de Gronebourg & d'Elsimbourg, située sur ce Détroit; ce qui fait la perspective la plus agréable & la plus charmante qui se voye. Un peu en-deçà du Détroit, est la petite Isle de Huene, où étoit l'Observatoire de Tycho-Brahé.

Le Détroit du Sond. Ce Détroit s'apelle vulgairement le Sond par excellence ; c'est-à-dire, Détroit ; mais on l'apelle aussi Oresond, qui est un abregé d'Elsenorsond, comme Mas ou Masso en Néapolitain est un abregé de Thomas ; ce qui se justifie par le nom célébre de Masanielle, jeune homme d'Amalphi, Vendeur de Poisson, qui commanda souverainement dans Naples huit jours entiers, dans les dernieres révolutions de ce Royaume ; car il s'apelloit Thomas Anielle, & par abréviation Masanielle. Il y a plusieurs autres Détroits ou Sonds, comme on le voit par Stralsund, Détroit qui sépare l'Isle de Rugen de la Poméranie, & par Midellefurt Zund & autres. Or comme ce Détroit d'Elsenorsond se nomme simplement le Sond, aussi le Détroit de Gibraltar s'apelle seulement le

Détroit par excellence sur les autres Détroits. Ce Détroit du Sond est la porte & l'entrée de l'Océan Germanique, dans la Mer Baltique, comme celui de Gibraltar, apellé par les anciens *Fretum Gaditanum*, ou *Herculeum*, est l'entrée de la Mer Océane Athlantique dans la Mer Méditeranée. Cette Mer Baltique, & la Mer Méditeranée sont les deux plus grands Golphes du vieux Monde; car la Mer Méditeranée, qui est le plus grand de beaucoup, sépare l'Affrique & l'Asie de l'Europe; & la Mer Baltique, qui est toute enclavée dans l'Europe, sépare le Holstein, le Dannemarck, la Suéde & la Finlande, du pays de Meckelbourg, de la Poméranie, des deux Prusses, de la Curlande, de la Livonie & de la Moscovie. Tout ce qui veut aller de l'Océan Athlantique dans la Mer Médi-

teranée, eſt obligé de paſſer par le Détroit de Gibraltar; & tout ce qui va de l'Océan Germanique dans l'Oſtzée, ou Mer Baltique, eſt forcé de paſſer par le Sond. Mais il y a cette difference, que le Détroit de Gibraltar ayant quelques lieuës de large, on y paſſe malgré l'Eſpagne, quoiqu'elle ait les Côtes de-çà & de-là le Détroit; au lieu que celui du Sond eſt ſi étroit qu'on ne peut y paſſer ſans s'arrêter de néceſſité au Port d'Elſeneur, ſans quoi on y ſeroit coulé à fond par l'Artillerie de la Fortereſſe de Gronebourg, & par celle des Plates-Formes qui ſont au pied ſur le bord de la Mer.

La Forteresse de Gronebourg à l'entrée du Sond.

Cette Fortereſſe de Gronebourg eſt ſituée ſur un petit Promontoire qui s'avance dans la Mer; il y a au milieu un grand Château de figure quarrée, bâti par le Roy Fréderic II. avec une Inſcription

de plusieurs Vers-latins, pour montrer qu'il en est le Fondateur.

Ce Château est fortifié de quatre Bastions, revêtus de pierres de tailles, & ces Bastions sont encore entourés de fortifications de terre à la moderne, bien fraisées & bien palissadées. Il y a un des Bastions du Fort, bâti au bout du Promontoire, qui avance dans la Mer; & au pied, sur le bord de la Mer, diverses Plates-Formes en Amphithéatres toutes couvertes de belle Artillerie de Fonte verte. On voit arriver en un seul jour, dans ce célébre Passage, trois, quatre, cinq à six cent Vaisseaux, & plus quelquefois, qui sortent de la Mer Baltique, ou qui y entrent en venant de divers endroits de l'Europe. Dans le moment que j'y arrivai, j'aperçus de loin une Flote de soixante gros Vaisseaux Marchands Hollandois, escortés

de trois Vaiſſeaux de Guerre, qui mouillerent tous en même tems au Port d'Elſeneur.

Comme tout ce qui paſſe par ce Détroit en ſi grand nombre paye tribut au Roy de DANNEMARCK, cela fait le plus net & le plus conſidérable de ſon revenu.

Deſſein du Roy Philippe II. d'Eſpagne, de ſe ſaiſir du Sond

L'importance de cette Place, qui eſt la Porte de la Mer Baltique, a fait penſer quelquefois à la Maiſon d'Autriche de faire tous ſes efforts pour s'en emparer ; par ce moyen elle eût non-ſeulement rangé les Hollandois à ſon obéiſſance, en leur coupant le chemin des vivres, qu'ils tirent la plûpart de Pologne par DANTZICK ; mais de plus, elle ſe fut ouvert le chemin à la Monarchie de l'Europe ; car la poſſeſſion de cet endroit important l'eût renduë maîtreſſe de tout le Nord. Philippe II. forma inutilement cette

cette entreprise, avec l'aide du Pape & d'Etienne Bathori, Roy de Pologne, comme je le dirai plus amplement cy-après; mais le Roy Jean de Suéde, qu'il voulut mettre de cette Ligue, la découvrit au Roy de Dannemarck, aimant mieux, comme Prince sage & politique, avoir pour voisin un Roy de sa force, qu'un Monarque redoutable qui l'eût dévoré quand la fantaisie lui en eût pris. Pour engager le Roy de Suéde dans cette confédération, Philippe le leurroit de l'espérance de lui abandonner les pays de Schonen, de Halland & Blekinge, qui sont présentement réunis à la Suéde.

Frédériksborg bâti par le Roy Frédéric II.

Non loin d'Elseneur est le Château de Fréderiksbourg, Maison de plaisance du Roy de Dannemarck; aussi bâtie par le Roy Frederic II. pere du Roy

Christian IV. Le Bâtiment est magnifique, le corps est tout de brique & les croisées de pierres de taille; il y a une Salle merveilleusement grande & belle, au bout de laquelle il y a un beau Jubé, soutenu de plusieurs colonnes d'argent massif. Autour & au pied de ce Château il y a des Bois de Hêtres très agréables. Le Roy de Dannemarck nourrit là un fort beau Haras, & j'y vis une Ecurie où il y avoit cinquante des plus beaux chevaux du Monde, tous jeunes & bieu dressés, sortis de ce Haras. Tous ces chevaux avoient chacun la selle proprement placée avec la suite, & des brides avec de belles bossettes dorées, & la plûpart de ces selles étoient ornées de Perles & d'autres Pierres précieuses. Je ne voulus point aller voir Roschild, où sont les Tombeaux des

Rois, parcequ'on me dit que la Ville étoit fort déchuë & en ruïne, ni à Skelfor, dans la même Isle de Zélande, où est l'Université qui est peu de chose: outreque j'étois pressé d'aller en Suéde, pour passer de là en Pologne, ou je souhaitois d'assister à la cérémonie du mariage de Vladislaus Roy de Pologne, avec la Princesse Cecille-Renée, sœur de l'Empereur Ferdinand III. qui se devoit faire au mois de Septembre suivant. Ainsi je me contentai d'aller voir Copenhague, Capitale de Dannemarck, qui est une grande Ville, située en pays uni & plat, qui est très propre, & bâtie de brique; j'y vis l'Arsenal, ou il y a une grande quantité d'Artillerie de fonte. Le Château qui est vers la Mer, & le Jardin du Roy, qui est à l'autre bout de la Ville. J'y vis aussi ce fameux

Globe de Ticho-Brahé, dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires ; & je considerai les Vaisseaux de guerre qui étoient dans le Port, les plus beaux qu'on puisse imaginer ; car ils avoient une Toise ou plus d'épaisseur. Le Roy Christian IV. étoit alors dans le Holstein, & avoit laissé à Copenhague, pour commander en sa place, le Seigneur Cornifice Vlefeld, qui avoit toute sa confiance & la principale autorité dans le Royaume. Je renouvellai connoissance avec lui, l'ayant autrefois connu à Padouë avec un de ses freres, où ils faisoient grande dépense.

Cornifice Vlefeld, premier Ministre de Dannemarck.

Mais parceque cet homme a beaucoup fait parler de lui dans le Monde, & que la fortune s'est montrée fort variable & discordante en son endroit, il est á propos que je dise ce que j'en sçai,

son nom ayant été long-tems fameux dans le Nord.

Cornifice Vlefeld, Gentilhomme Danois, d'une Race illustre & ancienne, étoit de grande & de riche taille. Son corps étoit bien proportionné, son visage beau, & sa phisionomie si bonne, qu'il sembloit être né pour commander. Ces belles qualitez de sa naissance & de sa personne se trouvoient accompagnées d'un fort bon jugement & d'un génie capable de grandes choses ; & par la connoissance qu'il avoit des Pays étrangers, & des principales Langues de l'Europe, il s'étoit rendu digne du gouvernement de l'Etat. *Son Portrait.*

Le Roy Christian ayant connu son mérite, le fit Grand-Maître de sa Maison, qui est la premiere Charge de la Cour de Dannemarck, & lui fit ensuite épouser *Son élévation.*

Madame Eleonore sa fille, qu'il avoit euë de Christine, Damoiselle de qualité, après la mort de la Reine. Il l'honora des principales Ambassades vers les Princes étrangers, dont il s'acquitta dignement, se confiant en lui de toutes choses, & lui laissant l'entiere direction de ses Etats.

Sa bonne fortune dura tant que le Roy vêcut, & ses ennemis, dont les grands favoris ne manquent jamais, n'ont pû trouver à redire à aucune de ses actions pendant son long Ministére, sinon qu'un peu devant la mort du Roy, ils l'accuserent d'avoir altéré la Monnoye, & soustrait une partie de la paye des Matelots ; moyens illégitimes, par lesquels ils soutenoient qu'en peu de tems il avoit amassé des sommes immenses, qu'il plaça à la Banque de Hambourg &

d'Amſterdam, ſous des noms empruntés, dont jamais on n'a pû avoir aucune connoiſſance, quelque ſoigneuſe perquiſition qu'on en ait faite.

Le Prince Chriſtian, fils aîné du Roy Chriſtian IV. qui avoit été déſigné ſon ſucceſſeur de ſon vivant, étoit mort aux Eaux de Gret, ſans poſtérité, un peu devant le décès de ſon pere, qui mourut l'an 1648. au mois de Novembre. Le Prince Ulric, qui s'étoit fort ſignalé dans les guerres d'Allemagne, ſecondant les Armes des Suédois, comme nous l'avons deja dit, étoit auſſi mort il y avoit long-tems; de ſorte qu'il ne reſtoit de tous les fils légitimes du Roy Chriſtian IV. que Fréderic Archevêque de Bremen, qui avoit épouſé Sophie-Amélie, Ducheſſe de Lunebourg & de Brunſwic, lequel étoit Roy

héréditaire de Nortwege, & qui devoit être élû Roy de Dannemarck, étant de la Race d'Oldenbourg, qui a été apellée à cette Couronne depuis le Roy Christian I. comme il a été remarqué cy-devant.

Le Roy Christian IV. ne fut pas plutôt mort, que M. Vlefeld, comme Grand-Maître & le chef des Sénateurs, se servant de l'autorité qu'il avoit toujours euë, & qu'il prétendoit attachée à sa Charge, s'attribua le pouvoir d'ordonner de toutes choses pendant cet Interregne, & jusques-là, qu'aveuglé de sa passion, il fit paroître son humeur impérieuse & vindicative par une action qui fut généralement desaprouvée. Peu de jours après la mort du Roy, Madame Wibik sa Maîtresse étant morte de chagrin de la perte qu'elle faisoit, &

de la peur qu'elle avoit conçuë, de se voir exposée à la vengeance de ce Ministre puissant, qui la haïssoit mortellement. M. Vlefeld ordonna qu'elle fut enterrée la nuit hors la Ville, dans le Cimetiere des Pauvres, où il la fit porter dans un méchant chariot, sans aucune suite ni cérémonie; faisant éclater sur la personne morte la haine implacable de toute la Maison de Vlefeld, qu'il n'avoit osé témoigner pendant sa vie, par le respect & par la crainte du feu Roy. Cette Dame avoit été Suivante de Madame Christine, premiere Maîtresse du Roy qui en avoit eû Madame Vlefeld. Cette Wibik ayant un jour déclaré au Roy que Madame Christine lui préparoit du poison; soit qu'il fût vrai ou non, ou que le Roy fût dégoûté de Christine, selon l'inconstance ordinaire de

la plûpart des hommes, il la quitta, & prit en sa place cette Wibik, qui étoit jolie & bien faite. Le Roy eut d'elle Christian Ulric, qui après avoir servi les Espagnols aux Pays-Bas, a passé pour un autre Hector dans la longue & glorieuse deffense de Copenhague contre les Suédois ; & j'ai déja fait mention de lui cy-devant. Le Roy eut encore de Madame Wibik, une fille qui fut mariée à M. Allefeld, Grand Seigneur du Pays de Holstein.

Après que M. Vlefeld, pour satisfaire son ressentiment, eut traité si indignement cette pauvre défunte, il eut en même tems un grand different avec M. Brukman, Evêque de Zelande, qui prouva que la garde de la Couronne, du Sceptre & de l'Epée Royale lui apartenoit de droit

ancien & inconteſtable.

Enſuite le même M. Vlefeld, qui gouvernoit tout à ſa volonté, & qu'on accuſoit d'aſpirer ſecretement à la Couronne, & d'eſpérer qu'on jetteroit la vuë ſur lui, diſoit publiquement qu'il ne falloit point penſer d'élire un Roy, que premierement, & avant toutes choſes, il n'eût confirmé les anciens Priviléges & Prérogatives de la Nobleſſe du Royaume; & que pour lui il n'y conſentiroit jamais autrement. Nonobſtant cela, tous les Grands de l'Etat s'étant aſſemblés, avec ceux qui avoient leur voix pour l'élection, l'Archevêque de Bremen fut élû Roy, d'un commun conſentement, par les vingt-quatre Sénateurs & autres Seigneurs & Gentilshommes; & la Couronne, le Sceptre & l'Epée Royale fut ſolennellement por-

Vlefeld, ſoupçonné d'aſpirer à la Couronne.

tée devant lui. Il fut couronné par l'Evêque de Zelande, ſous le nom de Fréderic III. dans l'Egliſe de la Sainte Vierge de Copenhague, où ſe font ordinairement les Couronnemens des Rois ; & il eſt pere du Roy de Dannemarck qui regne préſentement, & qui eſt en réputation de Prince ſage & belliqueux. Ainſi Fréderic III. ayant reçû l'hommage de tous les Ordres du Royaume, fut placé ſur le Trône de ſes Peres.

Ce Couronnement ſe fit huit jours après la mort du Roy Chriſtian IV. avec pompe & magnificence. Entr'autres marques de réjouiſſance publique, on éleva un Arc de Triomphe, orné de pluſieurs Deviſes & Inſcriptions, qui ſouhaitoient au nouveau Roi une longue & heureuſe poſſeſſion de la Couronne, ſous lequel il devoit paſſer en revenant du

Temple au Château. Cet Arc fut démoli auſſitôt que la Cérémonie du Couronnement fut achevée, le ſoir du même jour, par ordre exprès de M. Vlefeld. Cette action précipitée déplut au Roy, & irrita particulierement la Reine, qui devoit être couronnée quelques jours après, & qui s'attendoit de paſſer par deſſous cet Arc, Comme avoit fait le Roy ſon mari. Et depuis ce tems toutes les actions de M. Vlefeld furent ſuſpectes au Roy, qui s'aigriſſoit contre lui à la ſollicitation de ſes envieux qui étoient en grand nombre, & qui les expliquoient toutes en mauvaiſe part.

Vlefeld ſuſpect au Roy Frédéric III pourquoi.

M. Vlefeld qui n'ignoroit pas la mauvaiſe volonté qu'on lui portoit, paroiſſoit rarement à la Cour, & ſe trouvoit peu ſouvent à l'Aſſemblée des Etats, s'infor-

mant ordinairement de ce qui se faisoit. D'autre côté sa femme qui avoit un courage mâle, se sentant de sa naissance, & ne pouvant oublier sa fortune passée, traitoit impérieusement toutes les autres Dames du Royaume, exerçant publiquement des inimitiés avec la Reine ; ainsi l'un & l'autre s'attiroient par leurs actions altiéres la haine universelle. Trois ans se passerent de la sorte, au bout desquels on commença de découvrir ce qu'ils avoient dans l'ame, par des desseins & des embûches qui parûrent contre la personne du Roy ; ce qui causa enfin la ruïne de la Maison de Vlefeld & de plusieurs autres qui en dépendoient.

Vlefeld soupçonné d'avoir Le premier acte de cette Tragédie commença par Dina, femme célébre à Copenhague pour sa beauté, & pour avoir été en-

tretenuë de plusieurs. M. Vlefeld même l'avoit si fort recherchée, qu'il la voyoit chez lui à l'insçû de sa femme ; & même elle déclara en Justice avoir eû un enfant de lui. Entr'autres personnes elle voyoit familierement Georges Walther, Colonel dans l'Armée Royale de Holstein, à qui elle découvrit en grand secret que M. Vlefeld avoit dessein sur la vie du Roy. Ce Colonel s'imaginant entrer par là en faveur, & s'attirer une récompense, raporta tout au Roy, qui ne méprisant pas ses avis, fit venir cette femme qui confirma ce que le Colonel lui avoit raporté, avec ces circonstances, qu'un jour étant couchée avec le Grand-Maître, dans sa maison où elle avoit été introduite par une porte de derriere ; qu'un matin Madame Vlefeld étoit venuë en sa chambre,

veut empoisonner le Roy.

portant une coupe, où elle disoit qu'il y avoit du poison préparé par le Medecin Sperling, intime ami de M. Vlefeld; qu'elle avoit parlé long-tems à son mari du tems le plus propre pour le donner au Roy, & qu'elle avoit fort bien entendu tout le complot, quoiqu'elle se fût envelopée dans une couverture pour se cacher de la Dame. Elle promettoit de plus, si on lui donnoit du tems, de faire ensorte, pour mieux manifester le crime, de raporter l'ordonnance du Medecin & la coupe où étoit le poison, où la clef de l'armoire où il étoit enfermé. Elle ajoûta de plus, qu'elle avoit euë un enfant de M. Vlefeld, qui avoit été baptisé par Simon Henningues, dans l'Eglise de S. Pierre; mais qu'il étoit mort aussitôt.

Le Roy ayant entendu tout cela, voulut attendre quelque

tems, afin que la chose se manifestât davantage ; & cependant résolut de bien prendre garde à lui. Mais s'étant peu après répandu un bruit à Copenhague qu'on avoit dessein sur la vie de M. Vlefeld, cela le fit marcher avec une suite de gens armés ; & il demanda même des Gardes au Roy, pour la sûreté de sa personne ; ce qu'il lui accorda facilement. Au même tems il courut un autre bruit contraire & plus important, qu'on en vouloit à la vie du Roy même, & qu'à cette fin, une nuit M. Vlefeld avoit envoyé des assassins pour mettre cette entreprise à execution ; mais qu'ils avoient été si épouvantés par l'abboy continuel d'un grand nombre de dogues, que saisis d'éfroi, ils avoient laissé une clef dans une porte, ce qui fut remarqué de tout le monde.

On informe contre Vlefeld.

Ce soupçon joint à l'accusation du poison, bien qu'elle ne fût soutenuë que du seul témoignage de Dina, ne pût être négligé davantage : la grande conjuration de Catilina s'étant autrefois découverte à Rome par Fulvie, femme publique. Ainsi pour en aprofondir la vérité, on donna charge au Magistrat ordinaire d'informer amplement de ces choses. Dina fut donc ajournée, & elle dit publiquement devant les Juges ce qu'elle avoit dit auparavant au Roy en secret. On assigna aussi le Grand-Maître qui comparut par Procureur, le Colonel Walther & le Medecin Sperling comparurent en personne. Simon Henningues, Ministre, que le Grand-Maître avoit comblé de divers bienfaits, comparut aussi volontairement pour deffendre l'innocence de

ſon Patron ; mais il fut privé des fonctions de ſa Charge, ſa comparution ayant paru ſuſpecte. L'affaire ayant donc été agitée en ce Siége, & les Témoins ayant été entendus : parce qu'il ſe rencontroit de grands doutes & difficultez, ce Procès fut renvoyé devant le ſouverain Sénat du Royame, compoſé de vingt-quatre Sénateurs & de la Perſonne même du Roy. Perſonne n'étoit en priſon que Dina ; tous les autres furent cités à comparoître devant ce ſuprême Tribunal. M. Vlefeld craignant avec raiſon que le Peuple émû par ſes ennemis, & que les Matelots, dont le nombre eſt grand dans Copenhague, ſe reſſouvenant de leur paye diminuée, ne lui fiſſent quelques inſultes par les ruës ; aſſembla plus de cent de ſes amis, & gens à ſa dévotion, & avec cette eſcorte,

L'affaire ſt rēvoyée des Juges ſubalternes aux vingt-quatre Sénateurs du Royaume.

Vlefeld comparoît en perſōne avec une groſſe ſuite d'amis.

ſe préſenta en Jugement avec les autres Accuſés. Mais comme Dina, qui lui fut confrontée, fut exhortée de ſoutenir publiquement, en préſence du Grand-Maître ce qu'elle avoit déclaré au Roy & aux Juges, cette miſérable, ou par une legereté ou inconſtance d'eſprit étrange, ou par la crainte de la préſence de ce grand Accuſé, avec lequel elle eſpéroit peut-être ſe remettre bien, ne diſant pas un ſeul mot ni du poiſon ni de l'enfant, révoqua devant lui tout ce qu'elle avoit dit auparavant. Cette déclaration opoſée & contraire à la premiere fut la condamnation de cette malheureuſe; car après il ne lui ſervit de rien de dire & d'alléguer à ſa décharge qu'on lui avoit troublé l'eſprit par des artifices & enchantemens de magie; nonobſtant cette révoca-

Dina révoque devant lui ce qu'elle avoit dit au Roy & aux Juges inférieurs

tion de l'accusation de Dina, l'Assemblée avoit toujours dans l'esprit que le Grand-Maître n'étoit pas exempt de crime. Le Sénat déclara que le témoignage de Dina étoit faux, & pour cela la condamna d'avoir la tête tranchée ; elle déclara hautement qu'elle seule innocente portoit la peine des crimes d'autrui. Cette execution faite, on mit sa tête sur un poteau hors de la Ville.

Dina accusatrice de Vlefeld cõdãnée à mort comme faux témoin.

Le Grand-Maître craignant avec raison qu'il ne lui arrivât quelque mal, se voyant suspect & très mal à la Cour, s'embarqua la nuit suivante avec sa femme, ses enfans, ses domestiques & tout ce qu'il avoit de meilleur, dans un Vaisseau qu'il avoit fait préparer exprès, & s'en alla droit en Hollande.

Vlefeld se retire aussitôt en Hollande.

Aprés ce départ précipité, comme il arrive d'ordinaire

Divers Jugemẽs sur

sa retraite. qu'on jugediversement des choses ; les uns le blâmoient, l'apellant fugitif du Royaume, & les autres l'excusoient & louoient sa prudence d'avoir mis sa personne en sûreté. Peu après, comme les gens disgraciés sont abandonnés, & que le nombre de ses ennemis encouragés par son absence prévalut à la Cour ; cette retraite étant imputée à crime, & passant pour un aveu de sa faute ; sans le citer ni l'entendre, on lui ôta la Charge de Grand-Maître, qu'on donna au Seigneur Jachin Gerdorp. Et pour justifier ce procédé extraordinaire, on fit imprimer le Procès de Dina en Danois & en Alleman, afin que tout le monde en eût connoissance ; & l'on oublia rien de cequi pouvoit faire paroître coupable le Grand Maître.

On lui ôte la Charge de Grand Maître, & on fait imprimer le Procès de Dina.

Vlefeld se M. Vlefeld ne pouvant souf-

frir ce traitement rigoureux, & cherchant les moyens de se venger des injures reçuës, se retira chez les Suédois, ennemis capitaux des Danois, pour y trouver du suport chez la Reine Christine, à qui ayant prêté une grosse somme d'argent, il se procura par là le titre de Comte en Suéde; & la Ville de Bardt en Poméranie, autrefois le sejour des Ducs, lui fut donnée pour hypotéque & pour assurance de ses deniers.

retire chez la Reine Christine de Sude, qui le fait Comte.

Cela fait, pour éfacer l'infamie dont on le vouloit noircir en Dannemarck, il fit imprimer son Apologie à Stralsund, où il prouva amplement que l'envie s'étoit oposée à sa vertu, qu'on l'avoit aliené du Roy par de faux soupçons & par des crimes suposés; que Dina avoit failli, l'ayant faussement accusé & ses dépendans; que s'étant retiré volontairement

Il fait imprimer son Apologie.

pour éviter la colére du Roy ; il ne falloit pas le condamner pour une fuite forcée, & néceſſaire pour la conſervation de ſa perſonne.

M. Vlefeld ne fit rien davantage pour ce coup ; mais après que la Reine Chriſtine eût cédé ſa Couronne au Prince Palatin Charles Guſtave ſon couſin germain, & que ce nouveau Roy ſe fut mis en tête de conquérir la Pologne, ne pouvant ſouffrir que le Roy Caſimir prit la qualité de Roy héréditaire de Suéde ; Ce Prince, grand de courage & d'entendement, ayant par une viteſſe incompréhenſible couru d'un bout à l'autre de la Pologne ſans aucune réſiſtance, ſe ſaiſit même de Cracovie, Capitale du Royaume, qui n'eſt diſtante que de quatre journées de Vienne. Mais peu après, le Roy de Suéde ayant

ayant résolu de transporter ses Armes en Dannemarck, dont il dévoroit la Conquête en son imagination, M. Vlefeld, qui pendant l'attaque de la Pologne, étoit allé demeurer en Poméranie, saisit cette occasion favorable pour se venger des torts qu'il disoit avoir reçû en son pays. Pour cet effet il se mit à la suite du Roy de Suéde Charles Gustave, & à la tête de son Armée victorieuse, où il étoit considéré comme une personne très utile à donner les conseils nécessaires pour servir à une prompte Conquête du Dannemarck, & pour enseigner les endroits les plus faciles pour y pénétrer. Ainsi les Suédois ayant ravagé tout le pays de Holstein & de Vlefwick, où rien ne leur fit résistance; & ensuite ayant passé la Mer sur la glace, y prit l'Isle de Fui-

Il se joint au Roy de Suéde, qui entre en Dannemarck.

Le Roi Charles ravage le Holstein, Vlefwic, &

vient sur la glace à la vûë de Copenhague.

nent, & de l'Isle de Fuinent ayant encore passé sur la glace dans l'Isle de Zélande, qui est le cœur du Royaume ; le Dannemarck étoit dans la derniere consternation, & incapable dans une désolation si grande de soutenir longtems une guerre si cruelle & si imprévuë. Le Roy Fréderic III. de Dannemarck, à qui il ne restoit plus rien que Copenhague & le Fort du Sond, fit prier le Roy de Suéde de vouloir entendre à traiter de la Paix ; il lui accorda, & l'on choisit pour les Conférences la Ville de Roskild, célébre par les Tombeaux des Rois de Dannemarck. Mais le Roy de Suéde ne les voulut entamer qu'à condition que M. Vlefeld, dont il connoissoit l'esprit & la capacité, seroit un des principaux Commissaires. Le Traité fut conclu aux conditions que l'on sçait,

La Paix se fait à condition que Vlefeld seroit rétabli.

& l'un des premiers articles fut que Cornifice, Comte de Vlefeld, ne feroit point recherché pour le paffé, & qu'il feroit remis en poffeffion de tous fes Biens, Maifons & Terres. Ainfi M. Vlefeld fe croyant fuffifamment vengé des injures reçuës, envoya querir le refte de fes meubles dans fa maifon de Copenhague ; mais il n'entra point cette fois dans la Ville, & demeura toujours dans l'Armée Suédoife.

Les deux Rois de Dannemarck & de Suéde s'entrevirent à Frédericksbourg, & s'y jurerent amitié ; mais cette Paix ne fut pas de longue durée, car au bout de quelques mois le Roy de Suéde feignant des mécontentemens, entreprit de defcendre de Scanie en Zélande pour s'en emparer, ce qu'il executa avec tant de viteffe, qu'on l'y vit plutôt defcen- *Le Roi de Suéde rentre en Dannemarck.*

du avec toute son Armée, & maître de la plus grande partie de l'Isle, qu'on ne sçut qu'il avoit dessein d'y entrer; mais comme ce Prince vit que Copenhague animée par la présence de son Roy, avoit brûlé un de ses Fauxbourgs, & s'étoit résoluë à une vigoureuse deffense, il entreprit le Siége de Gronebourg avec la meilleure partie de ses Troupes, qu'il emporta aussitôt; ensuite après il tourna tous ses efforts contre la Capitale, qui souffrit un si long Siége, que les Alliés du Roy Fréderic, entr'autres les Hollandois, eûrent le tems de lui envoyer du secours.

Copenhague assiégé & secouru.

Pendant ces expéditions, M. Vlefeld demeuroit en Scanie, qui avoit été abandonnée aux Suédois par le dernier Traité; mais comme il vit que le Roy Fréderic avoit maintenu coura-

geusement Copenhague par une résistance de deux ans entiers, que l'Isle de Fuinent ou Fionie avoit été reprise sur les Suédois, & que le Roy de Suéde, par le chagrin d'avoir manqué son dessein de s'emparer du Dannemarck, étoit mort d'une fiévre maligne; il résolut voyant la fortune des Suédois changée, & croyant que toutes leurs espérances fussent évanouïes avec ce grand Prince, de se remettre du côté des Danois, par quelque service important; étant tantôt contre sa Patrie, & tantôt pour, comme un nouvel Alcibiade. A ce dessein il traita avec les Principaux de Malmoë, pour remettre cette Place considérable entre les mains du Roy de Dannemarck, s'imaginant que par ce service signalé, on oublieroit les torts qu'il avoit fait à son pays. Mais

Après la mort du Roy de Suéde, Vlefeld veut se remettre du côté des Danois il est découvert & mis en Prison à Malmoë.

ce dessein ayant été découvert, & ceux avec lesquels il avoit traité ayant été suppliciés, on l'arrêta prisonnier ; il fut si heureux néanmoins qu'il sortit bientôt de cette Prison, par une ruse dont il s'avisa, ayant ordonné à un de ses valets de lâcher d'une écurie plusieurs chevaux ombrageux qu'il avoit ; & comme les Gardes étoient occupés à les séparer & à les faire rentrer, il sortit subtilement déguisé en Prêtre, & s'étant hazardé dans une petite Chaloupe de traverser la Mer Baltique, il arriva fort heureusement à Copenhague.

Il échape de sa Prison, & se rend à Copenhague.

Mais ce bonheur lui fut inutile, car la Paix s'étant faite entre la Suéde & le Dannemarck, & le Nord étant en repos après une si cruelle guerre, il se rencontra malheureusement pour lui qu'il aborda à Copenhague

dans le moment que les Etats de Dannemarck, voulant reconnoître la vertu du Roy Fréderic III. qui avoit deffendu la Capitale de l'Etat avec tant de courage & de constance, & empêché que le Royaume ne fût assujetti aux Suédois, étoient en résolution de déclarer le Royaume de Dannemarck héréditaire à sa pôstérité tant masculine que féminine. On craignoit à la Cour, avec raison, que cet homme qui avoit toujours été de sentiment contraire, n'empêchât par son adresse & par son crédit que la bonne volonté des Etats ne s'éfectuât; ainsi le Roy ayant fait préparer un Vaisseau l'envoya prisonnier avec sa femme dans l'Isle de Bornholm, où ayant voulu corrompre à force d'argent un Pilote qui le découvrit, le Colonel Fuchs, Gouverneur de l'Isle, & qui étoit

Il est arrêté & envoyé dans l'Isle de Bornholm, où il est mis au cachot.

chargé de la garde de sa personne, le mit dans une basse fosse, où il fut fort long-tems misérable, sans avoir autre consolation que la présence de sa femme, qui voulut s'enfermer dans le même cachot que lui; mais les choses s'étant passées en Dannemarck au contentement du Roy Fréderic III. & toute la puissance du Peuple & des Etats ayant été transportée en la seule Personne du Roy & de ses Successeurs de l'un & de l'autre sexe; le Comte de Rantzau, Christophe Gabel & autres principaux Ministres, voyant le Roy parvenu à ses intentions, & compatissant aux longs malheurs de M. Vlefeld, le reconcilierent avec Sa Majesté, lui répondant de sa fidélité à l'avenir; ainsi par leur intercession il fut délivré de prison, & revint à Copenhague, où étant de re-

Vlefeld sort de Prison, & est reconcilié avec le Roy Fréderic.

tour, il ſigna un écrit, par lequel il juroit & promettoit de garder une fidélité inviolable au Roy.

La Cour enſuite, pour marquer ſa réjouiſſance du rétabliſſement d'un homme qui avoit long têms tenu le premier rang dans l'Etat, lui fit préparer un Feſtin public dans le Jardin du Roy, où toutes ſortes de perſonnes accoururent pour le conſiderer attentivement, ravies de voir ce vieux Seigneur dans ſa vieilleſſe rendu à ſa Patrie, où ils lui avoient vû gouverner toutes choſes à la fleur de l'âge, après tant de diverſes & de ſi étranges révolutions de fortune ; tantôt commandant & gouvernant ſouverainement ; tantôt ſervant utilement l'Etat, & tantôt lui faiſant la guerre ; enfin le voyant libre & honoré, après avoir été long-tems fugitif & priſonnier. On croit qu'il eût

pû vivre heureux, & achever paiſiblement ſa courſe, s'il eût pû déraciner de ſon cœur le deſir de vengeance qui le dominoit, & ſouffrir avec plus de patience le changement du Gouvernement. Mais il ne put jamais aprouver que la Couronne eût été renduë héréditaire.

Vlefeld retourne en Hollande.

Peu après ſon rétabliſſement il demanda congé au Roy pour aller faire un tour en Hollande où ſes affaires particulieres l'apelloient. Ayant ſçû que le Colonel Fuchs, qui l'avoit traité cruellement dans ſa priſon de Bornholm, c'étoit retiré á Bruges en Flandre, il y dépêcha, comme on l'a crû, ſon fils aîné, qui accompagné d'un de ſes freres, & d'autres gens réſolus, épia ce Colonel qui alloit dans un chariot hors de la Ville, l'attaqua & le poignarda méchament entre les

Le fils aîné de Vlefeld aſſaſſine à Bruges le Colonel Fuchs.

bras de sa femme. Tout le monde crut que cette action ne s'étoit point faite sans la participation du pere ; toutefois pour se disculper il écrivit aussitôt au Roy de Dannemarck, pour le suplier de croire qu'il n'étoit point l'auteur de cetté méchante action, qu'il déteſtoit & desaprouvoit, & que ses enfans l'avoient commise à son insçû : la Veuve poursuivit criminellement les Assassins, mais on ne put en arrêter aucun.

Vlefeld écrit au Roi Fréderic pour se laver de ce meurtre.

La nouvelle de ce meurtre fâcha fort la Cour de Dannemarck; mais elle fut suivie d'une autre bien plus terrible qui l'épouvanta, car on fit passer pour constant que M. Vlefeld ne pouvant supporter le Gouvernement héréditaire en Dannemarck, comme il le faisoit continuellement paroître en Hollande dans ses discours familiers, & que non-con-

Vlefeld accusé d'avoir conjuré contre le Roy Fréderic.

tent de s'ouvrir là-dessus avec liberté,, il avoit sollicité des Princes étrangers de s'emparer du Pays, à la faveur de la Noblesse mécontente & tyrannisée. Ces bruits vrais ou faux donnerent une si grande & si générale aversion pour lui, après cette derniére reconciliation, que tout le monde l'avoit en horreur, & le jugeoit digne des derniers suplices. L'affaire même ayant été examinée dans le Conseil du Roy, composé des plus Grands de l'Etat qui furent apellés ; les Juges préoccupés de l'horreur de cet attentat, & prenant cette accusation pour un crime avéré, le condamnerent tous d'une voix comme rebelle & comme traître à avoir le poing & la tête coupée, son corps mis en quatre quartiers, ses biens confisqués, ses enfans & descendans dégradés de

Vlefeld est condamné comme traître à être écartelé, & on met sa tête à prix.

Noblesse & banis à jamais des Royaumes de Dannemarck & de Nortwege; sa maison de Copenhague rasée, & qu'on y feroit dresser une Colonne, où cette condamnation seroit gravée; enfin on promettoit une grande récompense à quiconques l'ameneroit mort ou vif; ce qui fut executé en éfigie; & ensuite ses Armes furent brisées & foulées aux pieds par le Bourreau.

Ensuite on écrivit à tous les Princes amis & aux Républiques alliées, de ne point souffrir dans leurs Etats un homme si opiniâtre dans sa rebellion, & qui avoit tant abusé de la clémence du Roy. On envoya même en Angleterre pour y arrêter sa femme qui s'y étoit retirée, & la charge en fut donnée au Sieur Betkum de Hambourg, que nous avons vû Envoyé Extraordinaire de

Le Sr. Betkũ arrête Madame Vlefeld en Angleterre, qu'on

met en prison perpétuelle. Dannemarck en France, où il m'a conté comme il s'en saisit subtilement, & l'amena au Roy son Maître, qui la confina en prison perpétuelle dans le Château de Copenhague, où elle vivoit il n'y a pas encore long tems. Son mari ne trouvant point de sûreté en aucun lieu pour sa vie, à cause de cette cruelle proscription, & craignant la puissance du Roy, crut qu'il n'y avoit point de lieu où il pût vivre plus caché qu'à Basle en Suisse. *Vlefeld se retire à Basle.* Il y alla donc avec trois de ses fils & une fille, & il passoit pour gouverner de jeunes Seigneurs Anglois ; mais un de ses fils ayant eû querelle avec un Bourgeois de la Ville, cet incident le fit connoître. Le pere, *Il en sort & meurt pres de* bien qu'alors très incommodé, & ayant actuellement la fiévre, se mit seul dans un Bateau, & descendit le Rhin ; mais quand il

fut près de Nibourg, après avoir bû un grand coup d'eau de la riviére, il trouva aussitôt avec la mort la fin de ses miséres. Les Bateliers le mirent dans une Eglise voisine ; mais on dit que ses fils étant aussitôt accourus de Basle le firent porter dans un champs, où ils l'enterrerent sous un arbre, afin qu'il ne pût être reconnu.

Nibourg ; où ses enfans l'enterrerent dans un chãps.

Plusieurs ont trouvé à redire à ce Jugement si rigoureux donné contre lui. On dit à la Cour de Dannemarck qu'il avoit traité avec M. l'Electeur de Brandebourg, pour s'emparer du Royaume ; mais que ce Prince généreux avoit découvert cette entreprise, & que là-dessus il avoit été condamné. Cependant il ne s'est trouvé aucuns complices de ce dessein ; & c'est assurément une chose assez étrange d'avoir con-

Jugement de plusieurs sur cette condãnation de Ulefeld, sans le citer ni l'entendre.

damné un homme de ce poids ſans avoir été apellé ni entendu à ſes deffenſes.

Vlefeld autrefois Ambaſſadeur en France, où il fut fort eſtimé.

Autrefois on l'a vû Ambaſſadeur Extraordinaire de Dannemarck en France avec une grande & magnifique ſuite. Il y amena ſa femme avec lui, & furent tous deux fort conſidérés & eſtimés à la Cour. M. Vlefeld qui étoit grand & de belle taille, au lieu de Chapeau, portoit une Toque de velours noir avec un cordon & enſeigne de Diamans; ce qui lui faiſoit fort bien: & Madame Vlefeld qui étoit grande & bien faite tenoit bien ſa place au Cercle; & quand ils y étoient tout le monde accouroit pour les regarder.

Il faut dire encore ici, avant de quitter M. Vlefeld, que le Médecin Sperling, qui avoit été banni du Royaume de Danne-

marck, il y avoit douze ans, pour l'affaire de Dina, s'étoit retiré à Hambourg, où il exerçoit la Médecine; mais entretenant un continuel commerce de lettres en chiffres avec M. Vlefeld, il fut surpris par les Danois; ce qui fit naître le desir à la Cour de Dannemarck de sçavoir ce qu'elles contenoient. Pour réüssir en cela, on donna charge au Sieur d'Haguendorn, homme de guerre & d'entendement, de se saisir s'il pouvoit de la personne de ce Médecin Sperling; ce qu'il executa fort adroitement, ayant fait accroire à ce Médecin qu'il y avoit un de ses amis malade dans un Fauxbourg d'Hambourg; & l'ayant payé par avance pour l'attirer, ils monterent dans un chariot qui se trouva aussitôt entouré de gens apostés, qui le menerent malgré le Magistrat de Ham-

Le Médecin Sperling surpris à Hambourg, & mené prisonnier à Copenhague.

bourg, par le Holſtein droit à Copenhague: où on le confina dans une priſon perpétuelle, après avoir déchiré ſes lettres, dont on n'a jamais publié le contenu.

Voilà la cataſtrophe de M. Vlefeld, qui fait voir que les plus grands Miniſtres, & même les plus grands Potentats ſont ſujets à d'épouventables chutes, dont les Hiſtoires anciennes & récentes fourniſſent une infinité d'exemples.

Avant que de paſſer en Suéde, il faut finir ce que j'ay à dire de Dannemarck, en décrivant ce que je ſçai d'un autre homme qui en étoit né Sujet, que j'ay connu particuliérement, & dont le nom a été célébre en Europe: c'eſt le Maréchal de Rantzau, dont j'ay déja dit quelque choſe au commencement de ces Mémoires.

Ce Maréchal a été l'exemple des plus grandes vertus & des plus grands vices qu'on puisse jamais avoir. Il s'apelloit Josias. Il étoit sorti des cadets de l'illustre Maison de Rantzau, dans le Holstein, dont l'aîné a sa demeure ordinaire dans le Château de Bredenbel; & cet aîné étoit estimé riche de quatre-vingt mille Risdales de revenu. Il y a quarante ans que le Chef de cette Maison s'apelloit Christierne. Il avoit quatre sœurs, & leur donna à chacune cent mille Risdales en mariage. L'une de ces quatre fut mariée au Général Baudist, & l'autre épousa ce Josias son cousin, laquelle ayant été long-tems en France avec son mari, s'est fait Religieuse après sa mort.

Le Maréchal de Rantzau, son nom sa naissance, sa fortune, ses avãtures.

Il mangea en moins d'un an, ou à Hambourg ou en sa Terre de Botcamp, non-seulement le

M. de Rantzau

mange le mariage de sa femme & l'argēt de Frāce en un an.

mariage de sa femme, mais aussi une somme d'argent plus considérable qu'il avoit touchée en France pour lever un Corps de Troupes ; afin de tâcher, avec l'aide du défunt Landtgrave Guillaume de Hesse, de sauver Hermanstein assiégé par les Impériaux : dessein chimérique du P. *Joseph*, qui avoit bien des visions de cette nature.

Nonobstant cette horrible profusion & dissipation de l'argent de France, qui l'avoit ruïné à la Cour, M. de Chavigny qui le consideroit pour l'estime qu'en avoit toujours fait le Cardinal de la Valette, ayant fait ressouvenir qu'il commandoit l'aîle gauche de l'Armée du Prince de Diskenfeld à la journée de Pakenau, où M. le Duc de Lorraine fut défait, & représenté le service signalé qu'il avoit rendu à la France, s'é-

tant jetté au travers de l'Armée du Général Galas, dans S. Jean de Lône qu'il sauva, & la Bourgogne par conséquent, de l'invasion des Impériaux, ainsi que de la mousquetade qu'il reçut ensuite au Siége de Dole, au-dessous de l'œil gauche, & qui sortoit au-dessous de l'oreille: il fit sa paix avec le Roy, qui lui donna par un écrit signé de sa main, douze mille écus de pension; & on lui promettoit de plus des Gouvernemens & des Biens en fonds de terre.

Il revient en Frãce, sert au Siège d'Aras; où il est furieusement blessé par sa faute.

Il revint donc en France, à la fin de Janvier 1639. & servit de Maréchal de Camp au Siege d'Arras, l'an 1640. où il avoit un quartier particulier. Mais un jour qu'il étoit yvre, s'étant exposé témérairement & aproché trop près de la Contrescarpe, il reçut deux furieuses mousquetades,

l'une au travers de la main droite & l'autre au-dessous du genouil gauche qu'il lui fallut couper. Ce Siége finit par la Prise d'Arras, & étant gueri de ses blessures, il servit l'année suivante 1641. de Maréchal de Camp dans l'Armée que commandoit M. le Maréchal de la Meilleraye, au Siége d'Aire; & après la Prise de la Place, il eut la conduite de l'Arriéregarde de l'Armée, qu'il conserva sans aucune perte, bien qu'il eût à dos dans la retraite toutes les forces d'Espagne, qui étoient alors très grandes. L'année d'après il servit de premier Maréchal de Camp dans l'Armée que commandoit M. le Maréchal de Grammont, que l'on apelloit le Maréchal de Guische, parceque son pere le Comte de Grammont, Gouverneur de Bayonne, de Bearn & de Navarre, vivoit

Il sert à Aire, & après la Prise, sauve l'arriére-garde de l'Armée.

encore; & fut fait prisonnier au Combat de Honnecour, & mené à Gand; mais comme c'étoit un homme de grande entreprise, il se mit en tête, tout prisonnier qu'il étoit, de surprendre la Citadelle où il étoit gardé, & de procurer ainsi sa liberté, en rendant un service signalé à la France. Il voyoit qu'il pouvoit être secondé en cela par soixante-dix Officiers prisonniers, comme je le dis dans mes Mémoires de Hollande.

M. de Rantzau fait prisonnier à la Bataille de Honnecour, & mené à Gand.

Je dis dans ces Mémoires, que je fus trouver M. Denoyers à Chaume en Brie, où étoit alors le Roy au retour de Perpignan, pour lui communiquer cette affaire importante; mais qu'il n'en parlât point, de peur que M. de Rantzau, qu'il haïssoit pour avoir maltraité son neveu le Baron d'Offonville, ne profitât d'un

Tout prisonnier qu'il étoit il a dessein de prendre la Place.

service si important. Ce qui fait voir que souvent les Ministres préférent leurs passions au bien des affaires de leur Maître.

M. de Rantzau sort de Gand, & est échãgé avec le Genéral Toralto.

M. de Rantzau sortit enfin du Château de Gand, par une échange qui se fit de sa personne avec le Général Toralto, si connu depuis sous le nom de Prince de Masse, qui fut assassiné depuis par la Populace de Naples.

Après la mort du Roy, M. de Rantzau fut envoyé dans un grand Corps de Troupes que M. le Prince de Condé, alors Duc d'Enguien, conduisit jusques sur le bord du Rhin, avec la même Armée, à la tête de laquelle il avoit un peu auparavant gagné la fameuse Bataille de Rocroy ; Bataille si funeste aux Espagnols, qui y perdirent ces vieilles Bandes Castillanes qui faisoient leur meilleure Infanterie ; perte dont ils

ils n'ont encore pû se relever. M. le Maréchal de Guébriant avoit promis, moyennant ce renfort, de prendre des quartiers d'hyver en Allemagne où il commandoit l'Armée, qui étoit auparavant sous les ordres du Duc de Weimart. Dans cette Armée servoit en qualité de Maréchal de Camp le Marquis de Montauzier, que son mérite & ses services ont fait depuis Duc & Pair, Gouverneur de Normandie après la mort du Duc de Longueville, & enfin Gouverneur de Monseigneur le Dauphin. Le renfort que j'ai dit, étoit commandé par M. de Rantzau, qui avoit la qualité de Lieutenant Général ; & sous lui étoient trois Maréchaux de Camp; M. le Comte de Maugiron, qui avoit avec lui le Régiment de Cavalerie de la Rênie, composé de douze Compagnies, dont il

étoit Meſtre-de-Camp. M. le Marquis de Noirmontier, de la Maiſon de la Trimouille, & M. le Baron de Sirot, Gentilhomme de Bourgogne, qui avoit paſſé ſa vie dans les guerres d'Allemagne, homme d'une fermeté de cœur extraordinaire, & à qui j'ai vû attribuer le gain de la Bataille de Rocroy ; car l'aîle gauche de l'Armée du Roy ayant été rompuë, le Maréchal de l'Hôpital qui la commandoit ayant eû le bras caſſé, M. de la Ferté, depuis Maréchal de France, ayant été bleſſé dangereuſement ; le Comte d'Ayen, frere aîné de feu M. le Duc de Noailles ayant été tué à la tête du Régiment de Guiche qu'il commandoit ; le Chevalier de la Valiere, qui ſervoit d'Aide-de-Camp dans ce corps, vint dire à M. de Sirot, qui commandoit le corps réſervé, que tout étoit

perdu, & qu'il falloit songer à se mettre en sûreté; M. de Sirot lui repondit sans s'étonner que tout n'étoit pas perdu, puisqu'il étoit encore sain & sauve avec ses gens; & aussitôt il marcha vers l'aile gauche, & repara par sa fermeté & par sa résolution le desordre qui s'y étoit mis, pendant que M. le Duc d'Enguien & M. de Gassion tailloient en piéces tout ce qui s'étoit oposé à eux.

Dans ce renfort, mené à M. de Guébriant, il y avoit un corps d'Infanterie commandé par M. le Marquis de Vitry, fils du Maréchal de même nom: le Maréchal de Bataille, étoit le Baron de l'Echele.

Avec ce secours M. de Guébriant passa le Rhin pour entrer en Allemagne, & M. le Prince l'ayant quitté, fut assiéger Thionville qu'il emporta, vengeant par

cette Conquête la mort de M. de Feuquieres qui avoit peri en l'attendant. Pendant ce Siége il reçut l'heureuse nouvelle de la naissance de M. le Duc d'Enguien son fils, & fût comblé de toutes sortes de prospéritez à la fois, comme le pere d'Alexandre.

M. de Guébriant entre en Allemagne, assiége Rotweil où il est tué.

M. le Maréchal de Guébriant n'alla pas bien avant dans l'Allemagne, car ayant mis le Siége devant Rotweil, il y eut malheureusement un bras cassé d'un coup de Fauconneau, & il mourut bientôt après de sa blessure, laissant un regret de sa personne, de sa conduite, de sa douceur & de ses autres vertus à toute son Armée & à tout le monde.

Après la mort du Maréchal, on délibera sur ce qu'il falloit faire. Une partie des Chefs de l'Armée fut d'avis de se retirer en Alsace, & de se mettre à cou-

vert du Rhin, & qu'après la mort de ce Général si estimé & si accrédité, qui avoit succédé dignement à feu M. le Duc de Weimart, il étoit à craindre, comme les choses de la guerre dépendent toujours de la réputation du Chef, que l'Armée en ayant un qu'elle ne connoissoit point encore, n'agît pas avec tant de zèle qu'elle avoit fait sous le défunt, en qui elle avoit autant de confiance qu'en M. le Duc de Weimart, sous la conduite duquel elle avoit fait de si grandes choses. M. de Montauzier entr'autres remontra de paroles & par écrit le péril qu'il y avoit pour l'Armée destituée d'un si grand Chef, d'entrer plus avant dans l'Allemagne, à la vuë de tant de forces commandées par des Généraux expérimentés, qui prendroient avantage du malheur ar-

rivé à l'Armée. Mais M. de Rantzau qui avoit pour lui tous les Officiers de l'Armée auxiliaire qu'il avoit amenée, ayant gagné quelques Chefs de l'Armée Weimaroise, l'emporta par son autorité & par son éloquence, & fit conclure qu'on iroit prendre des quartiers d'hyver en Allemagne, suivant le projet du feu Maréchal de Guébriant. Ses principales raisons furent que les Ordres de la Cour le portoient, & que pour la mort d'un homme il n'étoit pas raisonnable de ne les point executer, & de se retirer honteusement comme si tout étoit perdu ; qu'ils étoient les mêmes Chefs qui avoient fait tant de belles choses contre ces ennemis qu'on faisoit si redoutables : & qu'il étoit prêt de seconder leurs bonnes intentions & leur valeur. Ainsi il fut arrêté qu'on s'en tiendroit au

dessein de M. de Guébriant, & l'on marcha dans le Pays ennemi. Peu après M. de Rantzau résolut d'y prendre des quartiers d'hyver, & pour cet effet il choisit la Ville de Dutling sur le Danube, où il y a un Pont, pour le quartier général de l'Armée ; au-dessus de Dutling, & dans une petite Ville nommée Méring, où il y a aussi un Pont sur le Danube, il plaça M. le Marquis de Vitry avec toute l'Infanterie Françoise. Deux lieuës d'Allemagne, au-dessous de Dutling, & dans une autre Ville nommée Mullen, où il y a aussi un Pont sur le même Fleuve, il posta le Général Roze avec toute la Cavalerie Weimaroise, & mit le reste de l'Armée dans des Villages voisins de ces trois places. Il donna ordre au Général Roze de battre incessamment l'estrade, & d'avertir le quartier

M. de Rantzau prit Dutling sur le Danube pour quartier général de l'Armée.

général par deux volées de Canon, fitôt qu'il paroîtroit quelque Corps ennemi, afin que chacun fe rendît au quartier général. Les chofes étoient difpofées de la forte; l'Armée étoit poftée au côté droit du Danube, & les Ennemis étoient du côté gauche. M. de Rantzau fe croyoit en toute fûreté, ayant la Riviére devant lui, & vivoit en affurance dans fes quartiers. Mais les Ennemis, qui avoient deffein de le furprendre & de faire un coup d'Etat, firent femblant de s'en aller auffi en quartier d'hyver, après un Confeil Général, dont la réfolution fut auffitôt publiée dans leur Armée, afin que ce bruit fe répandît incontinent dans la nôtre, & que cela la rendît moins diligente à fe tenir fur fes gardes. Cependant l'Armée ennemie compofée de trois corps differens,

Les Ennemis publient qu'ils fe retirent en Baviére pour y hyverner.

l'un d'Impériaux, commandé par le Général Comte de Hatzfeld; l'autre de Bavarois, commandé par le Baron de Mercy; & le troisième de Lorrains, commandé par le Duc Charles de Lorraine en personne, qui étoit Généralissime, feignant de se retirer en Baviére, & marchant à petit bruit, alla passer en diligence le Danube en Siméringue, huit lieuës Françoises au-dessous de Mullen, où étoit posté le Général Roze, & remontant le long du Fleuve avec une pareille vitesse, elle alla le passer proche de Mullen, sans être découverte, & parut devant Dutling, où la premiere nouvelle qu'on eut de l'aproche des Ennemis fut par l'Artillerie du Roy, dont ils s'emparerent d'abord, & qu'ils tirerent contre la Ville; elle étoit hors de la Place, dans un Cimetiere, sous

la garde d'un petit corps d'Infanterie demie morte du froid qu'il faisoit à la fin du mois de Novembre 1643. que ce desastre arriva. Il n'y avoit point de remède à un mal si pressant & sans ressource ; ainsi il fallut que M. de Rantzau & tous les Officiers Généraux, & un grand nombre d'Officiers de Cavalerie & d'Infanterie se rendissent Prisonniers de Guerre, ayant eû seulement la permission d'emporter ce qu'ils pourroient sur leurs personnes ; car la Ville de Dutling étoit bien ceinte de murailles ; mais elles étoient si ruinées, qu'il y avoit une infinité de bréches par où l'on pouvoit entrer facilement dans la Place. Le Général Roze, qui eut le vent de cette surprise, se retira le mieux qu'il put vers Brizac avec la Cavalerie qu'il commandoit, bienheureux d'en être quitte pour

son équipage & pour celui de ses Troupes qu'il abandonna aux Victorieux. Les Impériaux étant allé attaquer en même tems le Poste de Méring, où étoit l'Infanterie Françoise, elle fut aussi contrainte de se rendre Prisonniere de Guerre, avec M. le Marquis de Vitry qui la commandoit. Ceci a été représenté exactement par le Sieur Depontis dans ses Mémoires. Jamais Victoire n'a été si complette ; car les Ennemis n'y perdirent pas un seul homme, & eûrent huit ou dix Généraux prisonniers, avec une grande quantité d'Officiers, entre lesquels il y avoit quatre Capitaines du Régiment des Gardes, & un nombre très grand de Soldats. Toute l'Artillerie & le Bagage de l'Armée leur demeura, avec de l'argent pour la payer, arrivé un peu auparavant cette cruelle surprise.

M. de Rantzau pour se disculper mettoit toute la faute sur le Général Roze dont je n'ai pas sçû les défenses. Il disoit que le jour que les Ennemis passerent pour aller à Mullen, au lieu de battre incessamment l'estrade, comme il en avoit l'ordre, il s'étoit avisé de passer le Danube pour aller surprendre & piller une petite Ville voisine où il y avoit beaucoup de fourage pour la subsistance de sa Cavalerie ; & ajoûtoit pour s'excuser en quelque façon que le jour de cette surprise il tomba une neige si large, si forte & si épaisse, que l'on n'eût pû voir à deux pas de soi.

Je représentai tout cela à la Cour pour sa défense, faisant pour lors profession d'être son serviteur & son ami. J'ajoûtai pour détruire ce que plusieurs disoient qu'il avoit perdu l'Armée

par ses débauches; qu'alors il se trouvoit si mal d'une fluxion sur un bras, que contre sa coutume il s'étoit abstenu de vin quelques jours auparavant, dont il ne s'étoit pas privé à Arras, lorsqu'on lui coupa la cuisse.

Les Généraux ennemis partagerent les principaux Chefs, & les Officiers de l'Armée de France; & outre M. de Rantzau, que M. de Lorraine eut par préférence comme Généralissime de l'Armée Impériale, tous les autres furent joués sur un Tambour à trois rafles comptées; & M. de Montauzier échut au Comte de Hatzfeld, qui le donna à garder au Comte de Ladron son beaufrere, qui le traita fort inhumainement; de telle sorte qu'ayant été dépêché trois mois après vers M. le Duc de Lorraine, par la Reine Régente, pour une affaire de

grande importance, pour le ser-
vice que j'ai voüé de long-tems à
M. le Duc de Montauzier,& pour
un mérite aussi extraordinaire
que le sien ; outre que Madame la
Marquise de Rambouillet, qui le
regardoit dès-lors comme son
gendre, m'avoit convié de faire
mon possible pour son soulage-
ment ; sitôt que je fûs près de son
Altesse, & dès que je lui eûs expli-
qué ma créance, je la conjurai
d'écrire au plutôt à M. le Comte
de Haltzfeld en sa faveur, afin
qu'il fût plus favorablement trai-
té, & qu'il jouït d'une honnête
liberté, jusqu'à ce qu'on fût con-
venu de sa rançon, dont je le su-
pliois de vouloir répondre ; ce
qu'il fit le plus honnêtement du
monde sur le champ & en ma pré-
sence ; ayant fait venir un Se-
cretaire nommé Raulin, qui en
fit la dépêche, qu'il signa en son

quartier général de l'Abbaye de Prum, à l'extrémité de l'Archevêché de Tréves, & sur la Frontiere du Luxembourg.

M. de Rantzau, après un si grand desastre, qui vrai-semblablement le devoit ruïner pour jamais, fut assez adroit & assez heureux tout ensemble pour persuader à M. de Lorraine, Prince d'un naturel variable & changeant, qu'il gagneroit beaucoup de quitter les Ennemis, & d'embrasser le parti de France; & comme il étoit persuasif & abondant en raisons, il lui fit voir que la face des affaires étoit entierement changée en France; qu'il y avoit tout à espérer pour lui à la Cour après la mort du Cardinal de Richelieu son ennemi. Que le Cardinal Mazarin, d'un naturel plus doux & plus humain que le défunt, seroit très aise de l'avoir

pour ami. Que la Reine Mere qui avoit la Régence du Royaume, avoit toujours eû de l'inclination pour sa personne; outre que M. le Duc d'Orleans son beaufrere, qui étoit Lieutenant Général de la Régence, lui seroit un second suport à la Cour. Enfin il ajoûta à ce Prince interessé, que dans le Service de France il y avoit plus de pistoles à gagner que de deniers en celui d'Allemagne; & qu'étant redouté après une si grande Victoire, il devoit espérer bientôt son rétablissement en embrassant ce parti. Le Duc s'étant laissé gagner à ces raisons qui étoient puissantes & vrai-semblables, pria M. de Rantzau d'aller lui-même faire son Traité avec la Reine. Ce qu'ayant accepté, il se mit aussitôt en chemin, & me dépêcha un Courrier de Metz pour me conjurer de venir en poste au-

devant de lui, & qu'il avoit à me communiquer une affaire de la derniere importance. Je le rencontrai à la Ferté sous Jouare, où il me conta au long toutes choses, & d'où je retournai avec lui à Paris. Après l'avoir instruit de l'état de la Cour à son égard, qui ne pouvoit pas être plus mauvais, tant ce funeste accident l'avoit rendu odieux, & tant on hait les malheureux ; tout le monde fut surpris de le revoir sitôt de retour, & lorsqu'on le croyoit pour l'expiation de son malheur devoir du moins garder une fort longue prison. Il arriva à Paris au commencement de l'an 1644. & il avoit promis à M. le Duc de Lorraine de n'être au plus qu'un mois dans son voyage, & de le retourner trouver sans faute ; mais le nouveau Régulus ne vouloit hazarder sa liberté. Sitôt qu'il fut

arrivé, la premiere visite qu'il rendit ce fut à M. le Maréchal de Grammont, qui lui dit en ma présence, car il n'avoit mené que moi avec lui, qu'il m'avoit plus d'obligation qu'à son propre pere, parceque j'avois entrepris sa défense de paroles & par écrit, lorsque tout le monde l'avoit abandonné dans son malheur, & qu'étant déchaîné contre lui, il avoit ri de sa disgrace. Au sortir de chez le Maréchal, il fut voir le Duc d'Enguien, logé à l'Hôtel de S. Denis, près de l'Hôtel de Guise. Il avoit sçû que ce Prince avoit chanté une chanson qu'il croyoit avoir été faite en partie par lui & par les petits Maîtres, pour railler les Chefs qui conduisoient le renfort de l'Armée d'Allemagne à M. de Guébriant. Il faut sçavoir que M. de Rantzau n'avoit qu'une jambe, & qu'il étoit forcé d'a-

voir une bequille sous le bras gauche pour se soutenir. Que M. le Comte de Maugiron, premier Maréchal de Camp, étoit borgne, & M. de l'Eschele, Maréchal de Bataille, étoit boiteux. Voici la Chanson.

Borgnes, boiteux, gens à bequilles,
Qui passez au-delà du Rhin;
Puisque l'on vous tient si habilles
A détruire le Genre humain,
Pour moi je consens que la France
Soit purgée de votre présence.

Aussitôt qu'il aperçut M. le Duc d'Enguien dans la basse cour où il se rencontra, il eut la hardiesse de lui dire tout haut: *Hebien M. voici la bequille revenuë?* Un autre n'eût pas parlé avec plus d'assurance, revenant de gagner une Bataille. Depuis M. de Rantzau s'étant fait Catholique, fut fait Maréchal de France, & Gouverneur de Dunkerque, par la *M. de Rantzau fait Maré-*

chal de Frãce & Gouver-neur de Dun-kerque. faveur du Cardinal de Mazarin, qu'il gouvernoit autant & plus qu'aucun autre. Cette Eminence suivoit absolument ses conseils pour les affaires d'Allemagne & du Nord ; & jusques-là, que lui ayant été remontré qu'il y avoit du péril à lui confier les grands Commandemens, à cause de ses excès de débauches, & qu'il feroit bien mieux de se confier entierement à M de Gassion ; il repartit qu'il étoit vrai que *M. de Rantzau s'enyvroit fort souvent ; mais que M. de Gassion étoit toujours yvre à jeûn*, ne pouvant souffrir son humeur brusque & impétueuse de Gascon. Il est vrai néanmoins que M. de Rantzau étoit si excessif à boire, qu'il se fût un jour perdu de réputation pour cela au Siége de Graveline, si M. de Laleu, qui l'aimoit alors extrémement, ne l'eût mis à couvert par son adresse

Dire du Cardinal Mazarin au sujet de M. de Rantzau & de M. de Gassion.

Excessive yvrognerie de M. de Rantzau.

de la honte qu'il eut reçuë. Ayant un jour convié à souper M. le Duc d'Orleans & les principaux Chefs de l'Armée, il lui prit envie d'aller le même jour voir l'Amiral Tromp, qui bouchoit le chemin de la Mer avec une Flote Holandoise; mais il but avec lui tant de vin d'Espagne, qu'il en tomba comme mort par terre. M. de Laleu lui rendit un office de véritable ami; car voyant bien qu'il étoit impossible qu'il retournât ce jour là au Camp, & qu'il pût traiter les Conviés, il alla trouver son Altesse Royale & les autres Invités, comme de la part de M. de Rantzau pour leur faire ses excuses, s'il ne les traitoit pas ce soir là, & pour les prier de remettre la partie au lendemain, parceque la Mer, qui par bonheur étoit haute ce jour là, s'étoit si fort enflée, que M. de Rantzau

ne pouvoit repaſſer à terre ſans péril de ſe perdre, & que lui s'étoit hazardé d'y deſcendre pour leur faire ſes excuſes.

Il lui étoit arrivé un peu auparavant un pareil deſordre, qui rompit le Traité que M. le Duc de Lorraine vouloit faire avec la France qu'il conduiſoit, & qui nuiſit beaucoup à ma fortune, comme je le dirai quand je parlerai plus particulierement de cette matiere.

Comme il étoit à Dunkerque, il fut ſoupçonné d'avoir intelligence avec les Eſpagnols, & pour cela il fut arrêté & mis priſonnier au Bois de Vincenne, où il fut interrogé par M. le Chancelier Seguier, mais il en ſortit, ayant été trouvé innocent, & mourut bientôt aprés avoir obtenu ſa liberté.

Mort de M. de Rãtzau.

Cet homme avoit des qualitez

admirables de corps & d'esprit. Il étoit blond, fort beau, de grande & de belle taille. A le voir on eût dit qu'il étoit né pour commander. C'étoit le plus beau & le meilleur Gendarme qui fût jamais : avec un Pistolet il donnoit de cent pas, sans manquer, dans une Piéce d'argent ; il étoit invincible à l'épée seule : & on l'a vû n'ayant qu'un œil, qu'une main & qu'une jambe se battre à pied en duel avec le Colonel Fittinkof ; ceux qui accourûrent pour les séparer l'ayant trouvé comme un arbre planté en terre où sa bequille étoit entrée si avant qu'il ne l'en pouvoit retirer, se défendant de la main gauche sans perdre courage. Il parloit les principales Langues de l'Europe, & avoit un goût général de toutes les Sciences. Il avoit aussi la connoissance de tous les grands Ca-

Belles qualitez de M. de Ranzau.

pitaines du tems, ayant fait la guerre ſous eux ſitôt qu'il avoit pû porter les armes; car il avoit paſſé du Service des Impériaux, avec leſquels il s'étoit trouvé au Sac de Mantouë, en celui des Suédois, & puis en celui de France, s'étoit étudié d'aprendre leurs qualitez, leurs progrès & leur avancement, comme du Général Aldringuer, qui mourut Commandant de l'Armée de Baviére; & du Général Bek, qu'on a vû Meſtre de Camp Général de l'Armée d'Eſpagne aux Pays-Bas. Ils étoient tous deux originaires de la Ville de Luxembourg, & il y avoit un grand plaiſir de l'entendre; car outre qu'il diſoit des choſes fort curieuſes, il les diſoit en des termes fort éloquens; & pour preuve infaillible de la force de ſon éloquence, en quelque Conſeil de Guerre qu'il ſe ſoit jamais

jamais trouvé ; il a toujours forcé tout le monde de ſuivre ſes ſentimens, tant il les ſoutenoit avec des raiſons puiſſantes. S'il parloit bien, il écrivoit encore mieux, perſuadant tout ce qu'il vouloit dans ſes relations. Rien n'étoit impoſſible à ſon courage ; il ſe poſſedoit fort dans les plus grands périls, & trouvoit des expédiens dans tous les malheurs. Il avoit l'amour & l'eſtime des Soldats pour ſa libéralité, & jamais Capitaine n'a eû le commandement ſi beau que lui.

Les vices de M. de Rantzau.

Mais tant d'excellentes & rares vertus étoient éfacées par ſes grands vices ; jamais il n'y eut une débauche ſi longue ni ſi deſordonnée que la ſienne. Il aimoit le vin & les femmes, avec excès ; & les buveurs les plus renommés le redoutoient. Il les envoyoit chercher de tous côtés,

& personne ne tenoit devant lui en ce genre d'escrime. Souvent il restoit comme mort des jours entiers ; surquoi lui ayant un jour remontré qu'outre que ces excès ruïnoient sa santé, ils l'empêcheroient de parvenir aux plus hautes dignitez de l'Etat, ce que moi seul osois lui dire, par le crédit que je m'étois acquis sur son esprit impérieux : il me repartit, en me jettant un regard féroce, qu'il ne quitteroit pas ses plaisirs pour l'Empire d'Allemagne.

Le desordre dans ses affaires étoit inconcevable, dépensant & donnant mal à propos tout ce qu'il avoit, portant toujours sur lui beaucoup d'argent, qui lui étoit volé dans le tems de son yvresse; ainsi comme un tonneau sans fonds, tous les trésors des Indes ne lui eussent pas suffi : &

il se trouvoit obligé de vendre tous ses meubles, & de les donner pour rien. Il perdoit quelquefois ses meilleurs amis de gayeté de cœur; comme il accusa M. de Laleu, à qui il avoit de grandes obligations, d'avoir dessein sur la vie du Cardinal Mazarin, dont il se justifia fort bien. Il me sacrifia dans l'affaire que j'eûs avec M. le Comte de Maugiron, au retour de notre voyage de Lorraine, où nous avions été dépêché l'un & l'autre par la Reine Mere. M. de Laleu, que tout le monde sçavoit être la fleur & l'élite de ses amis, & moi particulierement qui l'avois servi quatre ans entiers aux dépens de ma fortune, & qui avois souvent desobligé pour lui les Princes & les Ministres, comme toute la Cour en avoit alors connoissance. Son infidélité n'a pas peu servi à me dé-

goûter du monde, & me fit résoudre de m'en éloigner, pour voir si je trouverois plus de fidélité & d'innocence dans la solitude de la campagne. Mais dans un fort long sejour que j'y ai fait, j'ai reconnu la vérité de la prophétie de feuë Madame la Marquise de Ramboüillet: qu'on y trouve autant d'épines que dans le grand monde, par la rencontre qu'on y fait de quantité de chicaneurs & de brutaux de bonne Maison, que le sejour des champs a barbarisés, & qui n'ont rien de considérable que le seul nom de leurs Prédécesseurs.

Sans ces défauts M. de Rantzau eût égalé les plus Grands Hommes & les plus Illustres Capitaines de l'antiquité; mais ses vices semblent confirmer le proverbe Italien, qui dit qu'un Alman dépaïsé & Italiénisé, c'est un diable incarné.

En lisant ce que je viens d'écrire de M. de Rantzau, on peut faire cette utile réflexion, qu'il n'y a point de dignitez ni de grandeur qui puisse jamais rendre le vice honorable, & que ceux qui sont dans le commandement, s'ils ont quelque amour d'eux-mêmes, & le moindre soin de leur réputation, ils doivent s'éforcer de se représenter ce que pensera d'eux un jour la postérité équitable, qui délivrée de crainte & d'espérance, juge toujours sainement des choses.

Ce fut cette belle considération qui fit entreprendre à Procope de Cesarée l'Histoire de la Vie secrette de l'Empereur Justinien, & de l'Impératrice Theodora sa femme, que cet Auteur dit avoir exercé le métier de Courtisane dans l'Europe, l'Asie & l'Afrique, & avoir été placée

par ce Prince déréglé, du Théatre sur le Thrône Impérial. Afin que les plus puiſſans Monarques reconnoiſſent que leur pouvoir formidable s'enſevelit dans le même tombeau que leur corps, & qu'enfin après leur mort les hommes jugent ſévérement de leurs actions. Ils doivent donc reprendre le chemin de la vertu, s'ils ſe ſont égarés en celui du vice, de peur de paſſer dans les Siécles à venir pour des monſtres en toutes ſortes de vices, après avoir été ſouvent pendant leur vie exaltés par leur flateurs comme des modéles de vertu.



LA SUEDE.

CE grand Pays, situé au-delà de la Mer Baltique, contient les Royaumes de Nortwége & de Suéde. Les anciens Géographes l'apellent *Scandie* ou *Scandinavie*. C'est une Péninsule entourée de la Mer Baltique & de l'Océan Germanique, excepté une espace de terre qui sépare la Mer Glaciale du sein du Bothnique, qui est un Golphe de la Mer Baltique, comme la Mer Noire en est un de la Mer Méditerranée. Cette grande Péninsule à l'Océan au Couchant, au Levant la Mer Blanche, & la Russie ou Moscovie au Midy, & au Nord la Mer Océane & le Promontoire de Nortcap, qu'il faut doubler pour aller trafiquer en

Moscovie au fameux Port d'Archangel, fréquenté particulierement par les Hollandois. Le Royaume de Nortwége est un Pays fort long, mais fort étroit, séparé de la Suéde par une haute chaîne de Montagnes qui regnent du Midy jusqu'au Nord.

Autrefois la Capitale de ce Royaume étoit une Ville célébre, qu'on apelloit *Nidrosia*, aujourd'hui *Dronthem*; qui de Ville peûplée est devenuë Village, par le cours des années & par la fatalité du tems qui ne souffre rien de stable dans le monde. On y voit encore à présent un Temple magnifique, de forme quarrée, bâti de pierres de taille, d'une merveilleuse Architecture, que le cours des Siécles n'a pû détruire. Présentement la Capitale du Royaume c'est Berghen, Port fameux du Nord, & sejour ordi-

naire des Vicerois que le Roy de Dannemarck envoye pour gouverner cet Etat. Si on excepte donc cette longue langue de terre de Nortwége, qui a d'un côté l'Océan, & de l'autre ces longues Montagnes qui s'étendent du Midy au Septentrion; tout le reste de la Scandie ou Scandinavie est du Royaume de Suéde, qui a plus de trois cent lieuës de long & de large; & il faut vingt bonnes journées d'homme à chevalpour faire la longueur & la largeur de ce vaste Royaume. L'an 1637. au mois de Juillet, je fûs depuis le Détroit du Sond jusqu'à Stokholm, Ville Capitale de Suéde, en dix jours en poste, qui est la largeur de ce Royaume; mais à dire le vrai, ces chevaux de poste sont fort petits, & ne vont que le grand trot; de sorte qu'on a le corps tout rompu & brisé après

gueur & largeur de la Suéde.

La Suéde censée de l'Allemagne.

avoir fait une si longue course. La Nortwége & la Suéde sont réputées être de l'Allemagne, comme le Dannemarck; aussi les langues ont beaucoup de raport, & ne different de l'Allemande, qui est la langue mere; que comme la Françoise, l'Italienne & l'Espagnole different de la Latine. Les Armes Romaines qui ont illustré presque tout le Monde de leurs Victoires, n'ont jamais pénétré jusqu'en Suéde & en Nortwége; soit que la Mer Baltique & les Rochers qui regnent le long des Côtes leurs ayent dérobé ces Pays; soit que la disette de Vaisseaux propres à ce genre de Navigation ait rebuté les Romains; soit que ces Conquérans de tant d'autres Nations ayent méprisé des Peuples renfermés dans leurs Glaces & dans leurs Montagnes. Enfin les Suédois

peuvent se vanter de n'avoir jamais été attaqués par les Romains, ni subjugués par ces Vainqueurs de tout l'ancien Monde.

Fertilité de la Suéde.

La Suéde, au raport des Auteurs qui en ont fait la Description, est la plus fertile de toutes les Contrées Septentrionales; car quoiqu'il y ait beaucoup de Montagnes aux extrémitez & au milieu du Pays, il y a pourtant en divers endroits des Plaines fort fertiles, qui portent des Bleds parfaitement beaux. En traversant l'Ostrogorland je vis des Froments si forts & si hauts, que même de dessus le cheval que je montois, je ne pouvois atteindre à leur hauteur.

Maisons des Suédois & leur maniére de se nourrir

Je remarquai pendant ce Voyage que les Maisons où on logeoit étoient toutes faites d'arbres équaris, & simplement posés les uns sur les autres, sans autre ou-

verture, pour recevoir le jour, que la porte & un œil de bœuf qui eſt au haut & au milieu dudit logement. Ils ne mettent le Pot au feu qu'une fois la ſemaine, & mettent dans une grande Marmite une monſtrueuſe piéce de bœuf qui ſert de nourriture huit jours durant aux paſſans & à toute la famille. Cette façon de vivre eſt rude & groſſiére, & bien differente de celle des fameuſes Hôtelleries de France.

Caractere des Suédois.

Les Suédois ſont naturellement forts & robuſtes, & ont l'eſprit propre à toutes choſes, même aux plus élevées. Ils ſuportent la rigueur du froid avec un merveilleux courage; juſque là qu'en hyver, dans les Siéges, on remarque qu'ils ſont ſouvent pluſieurs heures de ſuite en faction. Un Auteur célébre écrit qu'ils ſont en hyver des dix-huit

heures en fentinelle, ce qui n'eft pas prefque croyable. Au refte ces Peuples font naturellement fi bons & fi charitables, qu'ils fe difputent à qui recevra & traitera les Etrangers, tenant à grand crime de refufer l'hofpitalité à un paffant. Ils font d'ailleurs fi fobres & fi tempérans, qu'ils vivent quelquefois jufqu'à 130. & 140. années, de quoi l'on trouve plufieurs exemples.

Quand on entre dans la Suéde du côté du Dannemarck, on paffe d'abord par un pays nommé Smaland, pays extrémement fauvage & couvert de Montagnes ftériles. Toute la Côte de Suéde & de Finlande eft auffi entourée d'une chaîne affreufe d'Ifles & de Rochers fi hauts & fi ftériles, que cela fait horreur à voir, & fait prefque croire à ceux qui y entrent par ces endroits, qu'on

meurt de faim dans un Pays si rude. Mais quand on pénétre plus avant dans les Terres, on trouve des Campagnes qui produisent les meilleurs & les plus beaux Bleds du Monde.

Principaux Lacs de la Suéde.

Il y a en Suéde plusieurs Lacs fort abondans en Poisson, que l'on fait seicher pour la subsistance du Peuple, & pour en vendre aux Pays voisins : l'un en Westrogottie, apellé le Lac Wener, l'autre en Ostrogottie, nommé le Lac Weter, qui a plus de trente lieuës de longueur. Il y a dans ce dernier Lac une Isle longue d'environ trois lieuës, où est le Château de Vincensbourg, qui apartient à la Maison de Brahé, l'une des plus illustres & des plus anciennes de Suéde. Il y a encore le Lac Meler, à l'entrée duquel est la Ville de Stokholm, sans parler de plusieurs autres

Lacs qui sont fort grands & fort considérables pour la pêche.

Dans les Montagnes de Suéde on voit quantité de Mines de toutes sortes de Métaux, de Plomb, d'Etain, d'Acier, de Fer, & surtout des Mines inépuisables de Cuivre rouge & de Métal à faire des Canons; de sorte que ce Pays là est capable d'en fournir toute l'Europe. Il s'y trouve aussi des Mines d'Argent, dont on assure que de quinze livres on peut tirer une livre d'Or; & c'est de cet Or que se font les Risdales de Suéde, qui sont aussi bonnes, ou meilleures même que celles d'Allemagne; mais ce qui est de plus merveilleux, c'est que par une Providence Divine, ce Pays est semé de grandes & épaisses Forêts de Sapins & de Chênes, & qu'il y a par tout des ruisseaux qui font des instrumens nécessai-

Les Mines de Suéde.

res pour faire valoir ces Métaux, qui sans ces secours seroient inutiles aux Habitans & au Royaume.

Principales Provinces de Suéde. Les Provinces les plus renommées de Suéde sont les suivantes: le Duché d'Upland, où est situé Stokholm, Capitale du Royaume, à l'entrée du Lac Meler, & Upsal, Archevêché, autrefois la demeure des Rois de Suéde, dont on voit encore les Tombeaux. Cet Archevêché est de cent soixante-onze Paroisses. Les Gotthyes qui sont apellés diversement par leur situation; celle qui regarde le Couchant se nomme Westrogorland, dont la Ville Métropolitaine est Scare; Evêché de plus de deux cent Paroisses; la Gotthie qui regarde l'Orient s'apelle Ostrogorland, dont Lincoping la Capitale est un Evêché de cent vingt-six Parois-

Lincopin Capitale de l'Ostrogotthie.

ſes. Il faut remarquer que la plûpart des Villes de Suéde, auſſi-bien que les Villages & les Châteaux de la Campagne, ne ſont bâtis que de bois, à cauſe de la commodité de cette matiere qui eſt abondante ; mais dans la Ville de Lincoping il y a beaucoup de Bâtimens de pierres ; & depuis la derniere guerre d'Allemagne, du Roy Guſtave, pluſieurs Seigneurs ont fait bâtir quantité d'Edifices de pierres de tailles en divers endroits du Royaume, & principalement dans un Fauxbourg de Stokholm, nommé Nortmalme, où de mon tems la Reine Chriſtine avoit fait conſtruire un Palais où étoient ſes Jardins. Il faut remarquer auſſi que tous les Rois du Nord & les Princes ont leur demeure dans des Châteaux, ſitués d'ordinaire dans un coin des Villes de

leur résidence, & qu'ils ont leurs Jardins à l'autre extrémité de la Ville ; comme le Roy de Dannemarck qui a son principal Palais à Copenhague, & un petit Bâtiment de brique avec un grand Jardin à l'autre bout de la Ville ; ensorte qu'il faut la traverser toute entiere pour aller à ce Jardin. Cela est tout au contraire de la mode de France, de Savoye & d'Italie, où les Jardins sont contigus aux Châteaux, tant les fantaisies & les opinions des Nations sont differentes.

Province de Dalécarlie.

Il y a encore une Province renommée en Suéde, nommée la Dalécarlie, célébre pour ses Mines de Cuivre, qui en fournissent tous les Pays de l'Europe. Les Habitans de cette Contrée sont plus belliqueux que tous les autres Peuples de la Suéde ; ils tiennent beaucoup du naturel de

Digitized by Google

leurs Métaux. Il y a aussi une autre Province fort célébre, apellée la Sudermanie, qui étoit l'Apanage du Roy Charles IX. Pere du Grand Gustave Adolphe, avant qu'il fût Roy de Suéde. La Finlande ou Finlandie est encore une des principales Provinces de la Suéde, dont la Capitale est Abo, Ville Episcopale, à l'entrée du Golfe de Bothnie: elle est de cinq cent Paroisses. Il y a de plus la Westmanie, où est la Ville d'Arosie, aujourd'hui nommée Westeras, où l'année 1644. le premier Gustave, Fils d'Eric, Ayeul de Gustave Adolphe fut reconnu Roy dans cette fameuse Assemblée des Etats, où Christierne II. Roy de Dannemarck fut dépossédé à cause de sa tirannie.

Province de Sudermanie.

Province de Finlande.

Province de Westmanie.

Entre les Provinces de Suéde il y a encore la Néricie, où est le

Province de Néricie.

Château d'Orebro, fur le Lac de Meler, renommé pour la longue prifon de l'Oncle du Grand Guftave, le Roy Eric détrôné par fes freres Jean Duc de Finlande & Charles Duc de Sudermanie. J'omets quantité d'autres Provinces qui font d'une très grande étenduë; comme la Laponie, qui eft plus au Nord que les autres, dont le principal revenu confifte en Fourures précieufes qui paffent fouvent le poids de l'Or.

Les Goths & les Vandales anciens peuples de la Suéde.

C'eft furtout de la Suéde que l'on a vû fortir ces furieufes inondations & ces nombreufes Armées de Barbares, qui jetterent d'abord l'épouvante dans tout l'Empire Romain, & qui le démembrerent enfuite, en y établiffant divers Royaumes qui ont fubfifté des Siécles entiers. C'eft de la Suéde que font fortis ces prodigieux Effains de Goths

& de Vandales, dont l'Hiſtoire Ecléſiaſtique & Prophane fait mention ; car les Rois de Suéde ſe qualifient encore Rois des Suédois, des Goths & des Vandales. Ce ſont ces derniers qui ont brûlé Rome, après avoir établi leur domination en Affrique, d'où ils fûrent enfin chaſſés ſous l'Empire de Juſtinien, par Béliſaire, qui prit le dernier Roy des Vandales, Guilimer, & qui le mena priſonnier à Conſtantinople. Ces mêmes Vandales s'étant emparés de la plus belle & la plus fertile Province d'Eſpagne, où eſt Seville, Cordouë & le fameux Port de Cadix, ont donné leur nom à l'Andalouſie. Si le feu Roy Guſtave Adolphe eût ſurvécu à la Bataille de Lutzen, où il défit les forces redoutables de la Maiſon d'Autriche, il ne déſeſpéroit pas de ſoumettre l'Italie à ſon pou-

voir, & de se faire reconnoître Roy dans Rome. On me pardonnera de mettre ici le beau Sonnet que fit sur la mort de ce grand Prince le fameux M. Arnaud d'Andilly.

Sonnet sur la mort du Grand Gustave.

Plus vîte que l'Eclair, plus craint que le Tonnerre,
Portant avecque moi la terreur & la mort,
J'ai passé comme un Mars des Rivages du Nord,
Par tout où m'apelloit la justice & la guerre.

L'Allemagne m'a vû briser comme du verre
Tout ce qui s'oposoit à mon puissant effort;
Et mon secours fatal lui servit de suport
Lorsqu'il ne sembloit plus qu'elle en eût sur la Terre.

Le plus sage au Conseil, le premier aux hazards;
Mes Vertus ont terni le lustre des Césars,
Et rendu l'Univers étonné de ma Gloire.

Quel Siécle vit jamais un si grand Conquérant;
Vivant j'ai triomphé, je triomphe en mourant,
Et choisis pour Tombeau le Champ de ma Victoire.

Oui, si ce Monarque eût survécu à cette grande Victoire, il étoit capable de tout entreprendre & de tout executer, tant le Monde étoit convaincu que rien n'étoit capable de lui résister. César, après le gain de la Bataille de Pharsale, poursuivit Pompée en Egypte avec trois mille hommes seulement, se fiant sur la réputation des grandes choses qu'il avoit faites. A la vérité cette grande réputation fait tomber les armes des mains aux plus courageux, & ouvre les Portes des Places qui seroient imprenables. Alexandre, par le gain de deux ou trois Batailles, se rendit maître de l'Empire des Perses & de tout l'Orient. Ce Grand Gustave a été seulement montré à la Terre & aussitôt disparu comme un éclair ; mais cependant, comme Alexandre laissa après lui des

Ptolomées, des Antigones, des Séleucus & des Antipaters, qui après lui, ont fondé des Royaumes en Egypte, Sirie, dans l'Asie mineure & dans la Macédoine. On peut dire que si Gustave Roy de Suéde eût vécu encore quelques années, il eût achevé d'abattre ce grand Edifice de la Maison d'Autriche, qu'il avoit si fort ébranlé, ayant laissé après lui des Weimars, des Hornes, des Baniéres, des Vranguels & des Tortensons, qui avoient tellement profité sous un si habile Maître, qu'ils eussent aparamment partagé entr'eux l'Allemagne & l'Italie, n'ayant pas laissé, quoique privés d'un si grand Chef, de gagner des Batailles mémorables après sa mort, & d'avoir acquis par leur courage & leur constance une partie de l'Allemagne à la Couronne de Suéde.

Il faut donc avoüer que la Suéde a produit dans les Siécles précédens des Chefs capables des plus glorieuses Conquêtes ; & que le nôtre en particulier, renouvellant la gloire des premiers tems, a porté des hommes extraordinaires ; car pour montrer la grandeur de leur courage invincible, malgré la désertion de leurs principaux Alliés, qui les abandonnérent à la Paix de Prague, l'an 1614. au lieu de perdre cœur & de se retirer en Suéde, comme ils sembloient le devoir faire, ils ont seize ans durant continué la guerre contre la Maison d'Autriche, soutenuë de toutes les forces d'un grand nombre de puissans Alliés, & ont remporté sur elle grand nombre de Victoires, qui leur ont acquis la Poméranie, le Duché de Brémen & l'importante Ville de Wismar

dans le Duché de Mekelbourg, sur la Mer Baltique. Ces grands succès sont en partie dûs aux sages conseils & à la constance inébranlable du Chancelier Oxenstiern, principal Ministre de Suéde, qui a eû depuis la mort du Grand Gustave la conduite des affaires, avec la qualité de Directeur de l'Alliance Evangélique ; & qui par sa constante vertu a sçû amener les choses à cette glorieuse fin.

Tous les hommes, selon la Sainte Ecriture, étant issus d'Adam & d'Eve, n'ont pas une origine plus ancienne ni plus noble les uns que les autres, puisqu'ils sont tous venus d'une même source. Mais entre ces hommes il s'est trouvé de tems en tems des génies extraordinaires en prudence & en courage, qui se sont montrés dignes de comman-

der aux autres, & qui ont rendu leurs noms célébres par leurs grandes actions, & par la fondation des Empires. Ainsi Sesostris rendit son nom mémorable par ses Conquêtes ; ainsi Ninus fonda la Monarchie des Assyriens ; Cyrus, celle des Perses ; Alexandre, celle des Grecs ; & César a établi l'Empire des Romains, que les anciens Suédois ont détruit. Depuis, on a vû Charlemagne fonder une Monarchie en Occident, & les Ottomans une autre en Orient, qui réduira le Christianisme au petit pied, si les Princes Chrétiens, mettant à part leur jalousie & leur haine, ne songent tout de bon à repousser loin de leurs frontieres cet ennemi commun.

Les Empires meurent comme

Tous ces grands Empires sont tombés par l'instabilité & par la fatalité ordinaire des choses du

les Particuliers. monde, qui ne souffre rien de permanant sous le Soleil. Mais il y a quelque chose de merveilleux dans la longue domination

Origine des Suédois & leur antiquité. des Suédois, qui compte cent cinquante-trois Rois de suite, au lieu que la Monarchie de France qui est si fameuse & si florissante, n'en compte que soixante-trois ou quatre.

On voit par les Annales de Suéde comme Magog, fils de Japhet, qui eut l'Europe en partage après le Déluge Universel, a regné le premier en ce Pays là.

Dan, fils de Homble, s'établit en Danemarc. On y voit encore que Homble, le sixième Roy descendu de Magog, eut un fils nommé Dan, qui fonda le Royaume de Dannemarck ; & le vingt-cinquiéme Roy après cet Homble, fut le Roy Eric III. Prince vaillant & éloquent, sous lequel on dit que naquit Notre Seigneur Jesus-

Chriſt. Après le cent dix-ſeptième Roy, fut un Roy nommé Juge, qui le premier des Rois de Suéde embraſſa le Chriſtianiſme l'an 1059. depuis il y eut un Roy Eric IX du nom, & le cent vingt-quatrième Roy de Suéde, qui par la ſainteté de ſa vie, mérita le ſurnom de Saint. Après Eric IX. il y eut un Roy Voldemar, cent trente-unième Roy de Suéde, mémorable pour avoir fondé la Ville de Stokholm, devenuë bientôt la premiere Ville du Royaume, dont Upſal avoit toujours été la Capitale.

La Suéde a eû pour Reine la célébre Marguerite, que l'on apella la Sémiramis du Nord. Cette Princeſſe poſſeda tout à la fois les trois Royaumes de Nortwége, de Suéde & de Dannemarck; elle poſſeda le Dannemarck par ſa naiſſance, cette Couronne lui *Marguerite Reine de Nortwége, de Dannemarc & de Suéde.*

étant échuë de la Succeſſion de ſon pere le Roy Voldemar III. du nom. Après la mort de ſon fils Olaüs, qui vécut peu de tems, les Nortwégiens ſe ſoumirent à ſa Puiſſançe, & elle les gouverna pendant quarante années avec beaucoup de gloire. Enfin ayant vaincu & pris en Bataille Albert Duc de Mekelbourg, qui avoit dépouillé Magnus, dont elle avoit autrefois épouſé le fils, nommé Hacquin, Roy de Nortwége; elle tint le Duc huit ans priſonnier, & ne lui rendit la liberté qu'après lui avoir fait payer une rançon de ſoixante mille marcs d'argent, & renoncer pour jamais à la Couronne de Suéde.

Marguerite eut tant d'habileté à conduire les Etats dont elle étoit chargée, qu'aucun Prince avant & depuis elle ne l'a jamais pû égaler, ſi ce n'eſt peut-être

Gustave Ericson, dont la conduite répondit assez à celle de cette Princesse ; tous les autres n'en aprocherent jamais. Eric, Duc de Poméranie, qu'elle adopta à sa mort, & qu'elle fit reconnoître pour son héritier par les Etats Généraux des trois Royaumes, Christophe Palatin Duc de Baviére, Charles Canut, Suédois, Christierne I. Roy de Dannemarck, son fils Jean & son petit-fils Christierne II. qui se succéderent consécutivement en Suéde, se conduisirent si mal, qu'ils furent tous chassés du Thrône, où ils firent envain les derniers efforts pour se rétablir. Gustave Ericson remit & maintint assez long-tems la tranquilité dans le Royaume ; mais quoiqu'il fût fait Roy par sa vertu, & qu'il eût même assuré la Couronne à sa Postérité, ses fils & ses

petits-fils eûrent une si mauvaise conduite, qu'ils se dépossederent, s'emprisonnerent & se chasserent les uns les autres sous divers prétextes, le frere s'étant bandé contre le frere, & l'oncle contre le neveu ; tant le naturel des hommes est avide de la domination, & ne peut souffrir de concurrent ni de compagnon dans l'Empire, n'y ayant point de lien de sang, pour proche qu'il soit, qui puisse arracher du cœur de l'homme ce desir aveugle & cette soif insatiable de commander, pour laquelle il foule aux pieds & viole tous Droits Divins & humains. On a vû dès le commencement du Monde deux freres, seuls habitans de la Terre, ne se pouvoir souffrir ; & l'aîné jaloux du puisné, n'être satisfait que par la mort de son frere. A la fondation de Rome, un frere immola son frere à son ambition.

Cette passion de regner ne quittera jamais les hommes, elle a été maîtresse de leur cœur dès le commencement du Monde, & le sera jusqu'à la consommation des Siécles ; à moins que Dieu par sa Grace ne change sa nature dépravée en une meilleure & plus innocente.

Aussi les principaux Prélats de Suéde, qui devoient prêcher & pratiquer la paix, ont été les premiers flambeaux de la discorde, qui a embrasé fort long-tems ce pauvre Royaume ; ainsi qu'on le verra par le récit succint des actions des Successeurs de la Reine Marguerite, qui furent tous agités de longues guerres domestiques, ausquelles ils succomberent la plûpart, ayant été chassés du Pays ; quelques uns même étant morts d'une maniere violente.

Cette fameuse Reine n'ayant point d'enfans adopta Eric, Duc de Poméranie, son neveu, & lui laissa, du consentement de tous les Peuples, les trois Royaumes très tranquiles. Mais ce Prince se conduisit si mal, que ses Sujets se souleverent, & le contraignirent à se retirer dans la Poméranie, où il resta toujours depuis, sans faire aucun effort pour se rétablir. Après sa fuite les Suédois placerent sur le Thrône Christophe Comte Palatin, Duc de Baviére, neveu d'Eric; tant ils avoient encore d'égard & de respect pour le Sang de la Reine Marguerite. Mais le Comte, après avoir regné quelques années, se rendit odieux, & fut obligé de sortir du Royaume. Il s'embarqua donc, & emporta avec lui les trésors qu'avoit amassé la Reine Marguerite; mais il perdit

tout dans un naufrage, & ne se sauva qu'avec peine en Dannemarck. Les Suédois lassés de ces différentes dominations étrangeres, élûrent d'un commun consentement pour leur Roy Charles, fils de Canut, Gentilhomme qualifié de Suéde, renommé pour sa valeur & pour sa modération; mais étant sans cesse troublé par les Grands, & surtout par Gustave, Archevêque d'Upsal, esprit brouillon & ambitieux, il quitta la Suéde, & se retira à Dantzik.

Après la retraite de Canut, Christierne I. Roy de Dannemarck & de Nortwége, fut apellé en Suéde par les Principaux du Pays, & fut couronné Roy à certaines conditions; mais Christierne ne les observant pas, les Suédois rapellerent Canut, qui peu après son retour mourut au

Château de Stokholm. Ce Prince étant mort, on élut d'un consentement universel pour Gouverneur & défenseur du Royaume, Heno Stoure, fils de Suanto Stoure & de Brigitte, sœur du Roy Charles Canut. Nous avons dit dans l'article du Dannemarck comment ce Heno Stoure résista à Christierne, qu'il obligea enfin de se retirer dans son Pays, & comment il s'oposa aux entreprises du Roy Jean son fils, & après sa mort à celles du Roy Christierne II. son petit-fils. Stoure périt enfin dans une action où il combattoit à l'avant-garde pour la liberté de sa Patrie. Nous avons aussi raporté la fin malheureuse de Christierne II. ce que je ne répéterai point ici, de crainte d'ennuyer les Lecteurs; mais il faut parler plus particulierement de Gustave

Ericson, qui chassa ce Tyran, & qui fut déclaré Roy en sa place, après avoir rétabli la Suéde dans son ancienne splendeur.

Gustave s'apelle Ericson, c'est-à-dire, fils d'Eric; car *Son* en Suédois & en Alleman veut dire fils; ainsi Carleson veut dire fils de Charles; comme s'apelloit de mon tems le Grand Amiral de Suéde, fils naturel du Roy Charles IX. & cela à la façon des Grecs, qui n'étoient connus que par le nom de leurs Peres : comme l'Historien Thucidide est nommé Thucidide Olorou; c'est-à-dire, fils d'Olore.

Il faut donc sçavoir que Christierne II. Roy de Dannemarck, contre sa parole & le droit des gens, amena prisonnier en Dannemarck Gustave Ericson, qui lui avoit été donné en Otage, & le tint long-tems captif au Châ-

teau de Kalo, dans le Nord-Jutland. Mais comme ceux qui le gardoient, ennuyés de tenir ce jeune Seigneur, beau, éloquent & persuasif, dans une si étroite prison, lui permettoient d'aller quelquefois à la chasse ; il fit si bien sa partie, qu'ayant trompé ses Gardes, & s'étant dérobé d'eux, il se retira, déguisé en Matelot, par le Holstein à Lubeck, où l'on montre encore par rareté son habit pendu au haut de la voûte d'une des principales Eglises de la Ville. Les Bourgeois le reçûrent avec beaucoup d'humanité, & lui fournirent un Vaisseau, avec lequel il passa en Suéde. Il se retira d'abord dans la Dalécarlie, où ayant aisément engagé cette Nation belliqueuse à prendre les Armes, & à se délivrer de la tyrannie de Christierne, qui par une cruauté barbare

venoit de faire maſſacrer tous les grands Seigneurs de Suéde, qu'il avoit trompé par de fauſſes marques d'amitié & de confiance. Parmi ceux qui périrent dans le funeſte repas où il les avoit tous raſſemblés, il ſe trouva entre-autres Eric, pere de Guſtave. Ainſi Guſtave cherchant à venger les injures publiques & les ſiennes particulieres, arma les Dalecarliens, attaqua les Danois, & les chaſſa de Weſtras, que l'Archevêque d'Upſal leur avoit livrée. Animé par ces heureux commencemens, tout le Royaume ſe ſouleva contre ſes Tyrans, & chaſſa enfin du Pays l'Archevêque lui-même, qui s'étant mis ſur un Vaiſſeau ſe ſauva en Dannemarck, où il eſperoit être récompenſé de ſes ſervices & de ſa perfidie. Mais à ſon arrivée il trouva le Roy Chriſtierne

devenu si odieux à ses propres Sujets, qu'ils l'emprisonnerent, & mirent en sa place son oncle Fréderic, Duc de Holstein, Prince sage, & frere du feu Roy Jean. Ainsi l'Archevêque chassé de Suéde, ayant trouvé le Prince pour lequel il avoit suscité tant de desordres dans sa Patrie, confiné en prison, où il mourut quelque tems après, se trouva réduit à la plus extrême misere, & perit enfin dans la derniere pauvreté

Après avoir chassé les Danois de presque toute la Suéde, Gustave prit enfin Stokholm qu'il tenoit assiégée depuis deux ans, & rétablit dans le Royaume la tranquilité qui en avoit été bannie depuis la mort de la Reine Marguerite. Ce fut alors que dans une Assemblée Générale de la Nation, tenuë à Westras l'an

1544. on le déclara Roy des Suédois, des Goths & des Vandales, pour avoir délivré le Royaume de Suéde de la tirannie des Danois. Ce Prince, grand politique, trouva à propos pour son bien, & pour se fortifier contre les Rois de Dannemarck, alors Catholiques, d'embrasser la Confession d'Ausbourg; ce qui fut imité quelque tems après par Guillaume Prince d'Orange, qui ne trouva point de meilleur moyen pour rendre les Hollandois irréconciliables avec les Espagnols, qu'en leur faisant embrasser la Religion de Calvin, dont Philippe II. étoit grand ennemi; ce qui fait voir que les plus grands Princes se servent souvent de la diversité des Religions pour parvenir à leurs fins.

Les Etats Généraux de Suéde, tenus à Westras, ne reconnurent

pas seulement Gustave, fils d'Eric pour leur Roy; mais ils assurerent la Couronne à sa Postérité masculine, bien que le Royaume fut auparavant électif; car dans cette Assemblée il fut réglé qu'après le décès de Gustave on reconnoîtroit pour Roy son fils aîné Eric, & supofé qu'Eric mourût sans enfans, la Couronne passeroit à Jean son cadet, Duc de Finlande, & qu'au défaut de celui-ci, on placeroit sur le Thrône Charles III. Duc de Sudermanie, fils de Gustave. Cette Constitution qui assuroit ainsi la Couronne à la Postérité masculine de ce grand Prince, fut nommée pour cela, *Unio Hereditaria Arosiensis*. Depuis cet événement, Gustave regna long-tems & avec beaucoup de bonheur; les Suédois le regardant comme leur pere & leur libérateur. Il faut

encore dire en ce lieu que ce Prince, en changeant la Religion dans la Suéde, ôta aux Evêques & aux autres Ecclésiastiques leurs grands Revenus & leurs grandes Seigneuries, qui leur donnoient moyen de susciter des troubles; il leur laissa seulement de quoi vivre avec modestie, & apliqua leurs principaux revenus à la défense de l'Etat. Ce retranchement a fait que depuis ce tems-là, les Evêchés & les autres Bénéfices considérables, qui étoient auparavant possedés par des personnes du premier rang, n'ont plus été recherchés que par des gens du commun; ce qui fait que la Noblesse de Suéde a tenu depuis la Réforme la premiere place dans les Etats, où elle précéde les Ecclésiastiques.

Il faut encore ajoûter ici que le même Gustave, pour conser-

ver plus long-tems la Religion nouvelle, ordonna par son Testament, qui fut aprouvé dans les Etats du Royaume, que les Rois ses Successeurs seroient tenus de faire profession de la Confession d'Ausbourg, faute de quoi il les déclaroit déchus & indignes de la Couronne. Ce Prince, comme je l'ai dit, regna long-tems & avec beaucoup de gloire. Il fit alliance avec tous les Princes & les Etats voisins, & surtout avec François I. Roy de France, à qui il envoya un Ambassadeur nommé Ficher, qui passa le traité d'alliance entre les deux Couronnes & les deux Rois. Gustave s'apelloit de Wasa en son surnom; il descendoit par les femmes de Saint Eric Roy de Suéde. La Maison de Wasa étoit illustre en Suéde dès l'an 1270. sous Ingémond de Wasa Trolle. Le

Gustave Ericsõ s'apelleit de Wasa en son nom propre.

bisayeul de Gustave fut Christierne de Wasa de Biorno, Grand-Maître de Suéde, qui est la principale Dignité du Royaume; il mourut l'an 1447. & étoit fils de Nicolas de Wasa de Biorno, Gouverneur de Stokholm. L'ayeul de Gustave fut Jean de Wasa de Oereby, Sénateur du Royaume, décédé en 1477. & son pere Eric de Wasa de Gripsholm, aussi Sénateur de Suéde, qui fut un des Seigneurs que Christierne II. Roy de Dannemarck & de Suéde fit massacrer à Stokholm en 1520.

Gustave naquit l'an 1490. fut élû Roy l'an 1523. changea la Religion l'an 1528. fit ordonner à Westras le Royaume héréditaire l'an 1544. regna près de quarante ans, & mourut en paix & couvert de gloire l'an 1560.

On croit communément que

la Maison de Wasa porte pour Armes une Gerbe de Bled ; mais M. Grégoire Borastus, Chanoine de Calisch & de Cracovie, Gentilhomme Suédois, qui avoit suivi la fortune de Sygismond Roy de Pologne & de Suéde, homme sçavant & curieux, m'a détrompé, & m'a apris en Pologne, où je l'ai connu, que les Armes de Wasa ne sont pas une Gerbe de Bled, mais une Botte de Roseaux. Je fis imprimer l'an 1640. une Table Généalogique de la Maison de Suéde & de Pologne, que je présentai à feu M. le Cardinal de Richelieu, qui la fit attacher à la tapisserie de sa chambre, où elle est restée jusqu'à sa mort. J'inférai dans cette Table la particularité que je viens de dire, sans nommer l'Auteur qui m'en avoit donné connoissance.

Gustave parvenu de la qualité de simple Gentilhomme à la dignité de Roy, mit l'Ecusson des Armes de sa Maison, sur l'Ecusson de Suéde; & Sygismond son petit-fils ayant été élû Roy de Pologne, mit l'Ecusson de Wasa & celui de Suéde sur les Armes de Pologne & de Lithuanie.

Il faut finir ce discours abregé de ce Grand Gustave Ericson, en confirmant ce que M. Hardouin de Perefixe a mis dans son Histoire de Henry IV. que d'ordinaire ceux qui par leur vertu & par leur courage deviennent Rois, de Particuliers qu'ils étoient auparavant, font de plus grands Princes que ceux qui viennent à la Royauté par Succession & par le hazard de la naissance; Mais les grandes qualitez du Roy prouvent que cette maxime n'est pas

toujours véritable, ainsi qu'elle a paru défectueuse dans la personne d'Alexandre le Grand, qui fut plus Grand que son pere Philippe Roy de Macédoine.

Gustave, au reste, fut marié trois fois. De sa troisième femme, fille de Gustave, Gouverneur du Westrogorland, qu'il épousa l'an 1553. il n'eut point d'enfans. De la premiere, qui étoit fille de Magnus II. Duc de Saxe Lawembourg, il eut le Roy Eric: & de la seconde, qui se nommoit Marguerite & qui étoit sa parente, fille d'Eric Laholm, Gouverneur du Westrogorland, & l'un des Seigneurs que le Roy Christierne avoit fait massacrer, il eut Jean Duc de Finlande, & Charles Duc de Sudermanie, qui fûrent Rois après leur frere Eric. Quand Gustave fut donc décédé l'an 1560. l'année de la Conspiration

tion d'Amboise, qui fut la naissance des guerres civiles de France; il fut pleuré généralement de tous les Peuples de Suéde, comme le vrai pere de la Patrie, & son fils aîné Eric fut établi Roy en sa place, avec un aplaudissement universel; mais ce Prince qui n'avoit point hérité des vertus de son pere, se rendit bientôt odieux par ses manieres basses & extravagantes, qui lui attirerent non-seulement le mépris, mais la haine publique. Il s'oublia tellement, qu'après avoir longtems entretenu une fille nommée Catherine, fille d'un Sergent, de la lie du peuple, de laquelle il avoit eû plusieurs enfans, il l'épousa enfin l'année même qu'il fut dépossédé. Il fit arrêter, sans aucune raison, Jean Duc de Finlande son frere, & le mit prisonnier dans le Château

d'Abo en Finlande, & après une longue détention, il étoit prêt de le faire tuer avec son fils Sygismond qui n'avoit que deux ans; & parloit de donner sa femme Catherine Jagellon en mariage au Grand Duc de Moscovie; & vint à ce point de férocité & de barbarie, qu'un Gentilhomme Suédois, à qui il vouloit grand mal sans sujet, l'étant venu trouver pour apaiser sa colére, il ne se contenta pas de le traiter ignominieusement de paroles; mais s'étant jetté sur lui, il le tua de sa main. Ces actions honteuses, déréglées & barbares lui alienerent de telle sorte tous les Ordres de l'Etat, qu'ils le déclarerent déchû de la Couronne lui & sa Postérité; quoiqu'il eut un fils nommé Gustave, qui fut envelopé dans la disgrace de son pere. Ce fils, après que son pere eût été

dépoſſedé, ſe retira d'abord en Moſcovie, où ayant manqué d'épouſer la fille du Grand Duc, il ſe réfugia vers l'Empereur Rodolphe, & vécut long-tems à Prague ; mais étant enfin retourné en Moſcovie il y mourut l'an 1607. Eric eut auſſi une fille nommée Sirye, qui fut mariée à Henry Baron de Tod, en Finlande, dont il eut Achatius Tod, qui a été un des Généraux du Roy Guſtave dans ſes guerres d'Allemagne ; & ce fut lui qui prit la Ville de Roſtock. Je l'ai vû en Suéde avec une fort grande ſuite & fort leſte. Il le portoit plus haut qu'aucun des Grands du Royaume, ſe reſſouvenant toujours d'avoir eû Eric Roy de Suéde pour ayeul maternel. C'eſt de ce Maréchal Tod que viennent les Comtes de Tod, que nous avons vû Ambaſſadeurs en Fran-

ce, & y servir avec des Régimens de Cavalerie, ainsi qu'ils ont servi en Hollande en cette derniere guerre. L'aîné de ces Comtes de Tod, fort brave de sa personne, fut tué à Bonne, en réputation de bon Capitaine.

Eric fut donc dégradé & dépossédé par les Etats du Royaume, qui mirent en sa place, pour se conformer à l'union héréditaire de Westras, son frere Jean Duc de Finlande, qu'ils proclamerent Roy des Suédois, des Goths & des Vandales ; & Eric fut enfermé dans le Château d'Orebro, au pays de Néricie, sur le Lac Méler, où il a été détenu prisonnier plusieurs années. Mais quoique le Gouvernement du Roy Jean fut fort sage, & qu'il n'y eût rien à redire dans sa conduite, les Peuples néanmoins qui se plaignoient toujours du Gouverne-

ment présent, & qui avoient pitié de la longue prison du Roy Eric, oubliant ses vices & ses défauts, & touchés de compassion d'une si longue captivité, parloient de le délivrer de sa prison; les Dalécarliens surtout témoignoient pour cela beaucoup de zèle. Mais le Roy Jean, aidé des conseils de son frere Charles Duc de Sudermanie, coupa pied à ces commencemens de révolte en faisant mourir Eric. Le Sieur Borastus, ce Chanoine de Cracovie, dont j'ai parlé cy-devant, m'a assuré qu'il se servit pour cette action de la main d'un François, Soldat de fortune, qui pour une modique récompense tua le Prince d'un coup de Mousquet.

On ne manqua pas d'attribuer la mort du Roy Eric à d'autres causes. Il fut enterré à Westras, & l'on mit sur son Tombeau ces

propres termes de la Bible : *Translatum est Regnum, & factum est fratris mei ; à Domino constitutum est ei.* C'est-à-dire : Le Royaume a été transferé, & a été donné à mon frere ; il a été ainsi ordonné par le Seigneur. Paroles que Salomon fit mettre pour servir d'Epitaphe à son frere aîné Adonias, quand il l'eût fait tuer jusques sur l'Autel dont il avoit embrassé la Corne, comme un azile assuré ; de même qu'il fit mourir Joab, grand Général de son pere David : ce qui prouve que les mains de Salomon n'étoient pas pures & nettes de sang, & que par conséquent ce n'est pas par cette raison qu'elles fûrent jugées capables & dignes de bâtir le Temple du Seigneur, ennemi de sang & de cruauté, ainsi que des Auteurs modernes l'ont imprimé depuis peu.

Voilà donc le Roy Eric empoisonné & mort, déchu du Royaume avec sa postérité, par une Assemblée générale des Etats de Suéde & Jean son frere, Duc de Finlande, établi Roy en sa place. Ce Prince a été un des plus rafinés & des plus sages Monarques qui ait jamais regné, comme les actions suivantes le font bien voir. D'abord pour contenter Charles, Duc de Sudermanie, son frere de pere & de mere, qui lui avoit fort aidé à parvenir au Royaume, il se l'acquit entierement, ayant augmenté son Apanage de Sudermanie, des Provinces de Néricie & de Wermeland qu'il lui donna, lui faisant confirmer ce Don par les Etats du Royaume. Ensuite il s'insinua tellement dans l'esprit de tous les Ordres de l'Etat, caressant & gratifiant tous les

Grands de Suéde, que par adresse il obtenoit tout ce qu'il demandoit, jusqu'à faire casser des choses importantes, arrêtées par le consentement universel des Etats du Royaume, en des matiéres de haute conséquence, & qui regardoient la sûreté de la Religion établie depuis peu en Suéde. Ce Roy Jean avoit épousé Catherine Jagellon, sœur de Sygismond Auguste, Roy de Pologne ; mais voyant son beaufrere Sygismond hors d'espérance d'avoir des enfans, & prévoyant que les Polonois, qui avoient une grande vénération pour les Jagellons qui avoient regné long-tems heureusement & glorieusement en Pologne, les enfans mâles venant à manquer, ils auroient recours sans doute aux enfans de la sœur de leur Roy, Catherine Jagellon sa femme, à qui plusieurs Grands

de Pologne, du vivant de ſon frere Sygiſmond Auguſte, venoient faire leur Cour en Suéde & à ſon fils le Prince Sygiſmond. Afin donc que ſon fils aîné, après la mort de ſon oncle Sygiſmond Auguſte Roy de Pologne, pût être élû Roy ; il réſolut de faire élever ce fils Sygiſmond en la Religion Catholique par ſa mere ; mais il ſe rencontroit un obſtacle qui eût été inſurmontable à tout autre qu'à ce Prince : c'eſt que par l'eſpérance que ſon fils pût être élû Roy de Pologne, en le faiſant élever dans la Religion Catholique Romaine, il lui faiſoit perdre ſon Royaume héréditaire de Suéde ; car le Roy Guſtave Ericſon ſon pere avoit ordonné par ſon Teſtament, ratifié par les Etats Généraux de Suéde, que tous ſes ſucceſſeurs ſeroient tenus de faire profeſſion de la

Confession d'Ausbourg, à faute de quoi ils seroient déchus de de leur droit sur la Couronne. Cette difficulté étoit invincible, si le Roy Jean ne l'eût surmontée par son adresse & par son crédit. Il vint donc à bout de faire déclarer par les Etats de Suéde, qu'en considération des services importans qu'il avoit rendus au Royaume, le Prince Sygismond son fils lui succéderoit au Thrône, quoiqu'on l'eût fait élever dans une Religion proscrite par Gustave, dont le Testament à cet égard avoit été reçû & confirmé par les Etats du Royaume. On dérogea à cet article en faveur du jeune Prince, & il fut reconnu pour héritier de la Couronne de Suéde, Ce fut là un coup de Maître & un trait de la politique la plus rafinée. Car si le Roy Jean n'eût levé ce terrible obstacle, l'espé-

rance du Royaume électif de Pologne, eût fait perdre à Sygismond le Royaume héréditaire de Suéde. Tout le monde admira la conduite du Roy, qui assuroit ainsi à son fils la possession des deux Couronnes ; & il ne manqua au fils que d'avoir autant d'habileté & de sagesse à les conserver, que le pere en avoit eû à lui faire obtenir. Sygismond fut donc nourri dans la Religion Catholique par sa mere Catherine Jagellon ; & sur ce sujet il faut que je mette ici une chose mémorable que m'a conté, l'an 1638. M. Jean Ciremberg, premier Bourguemestre de Dantzik, il étoit dans une extrême vieillesse & dans une grande réputation de sagesse & de vertu. Ce vieillard vénérable, alors le plus accrédité de cette puissante Ville, me dit qu'étant jeune il traversa la

Mer Baltique avec plusieurs enfans des principaux Sénateurs de Dantzik, & fut en Suéde pour faire sa Cour à la Reine Catherine Jagellon, sœur de leur Roy Sygismond Auguste; & pendant le sejour qu'il fit à Stokholm, il y remarqua une chose singuliere: c'est que tous les Dimanches le Roy Jean de Suéde, tenant la Reine par la main, descendoit le grand Escalier du Château de Stokholm, au pied duquel il quittoit la Reine, qui alloit suivie de son fils Sygismond entendre la Messe dans une Chapelle qui étoit dans un coin de la Cour du Château, pendant que le Roy suivi de ses filles alloit entendre le Prêche Lutherien d'un autre côté; ce qui lui fit voir, à ce qu'il me dit, que les Princes accommodent le plus souvent la Religion à leurs interêts, qui est la

régle principale de toutes leurs actions.

Le Roy Jean naquit à Srequebourg en Ostrogothie, l'an 1537. il sortit de prison & fut élû Roy l'an 1568. il eut un sort bien different de celui de son frere Eric, qui chassé du Thrône, périt enfin malheureusement dans la prison où on le tenoit enfermé depuis long-tems. Jean au contraire passa de la prison au Thrône, où il se maintint pendant vingt-quatre ans entiers, n'étant mort qu'en 1592. il fut enterré à Upsal.

C'est sous le Regne de ce Prince que Pontus de Lagardie vint en Suéde. Ce Gentilhomme originaire de Languedoc, étoit Religieux de l'Ordre de S. François; mais s'ennuyant de son état, & voulant vivre en liberté, il rompit ses engagemens, & s'embarqua pour la Hollande, & y alla

chercher la guerre. Ayant apris qu'il y en avoit une entre les Rois de Dannemarck & de Suéde, il passa en Dannemarck, où il trouva de l'employ dans les Troupes de Fréderic II. Peu après ayant été fait prisonnier en une rencontre, il fut amené au Roy Jean de Suéde. La présence & l'esprit de cet Avanturier lui plurent, & l'ayant goûté, il lui dit qu'on traiteroit bientôt d'accommodement entre lui & le Roy de Dannemarck, & que si après la Paix faite il vouloit venir le retrouver qu'il auroit sujet de se louer de lui. La Paix concluë Pontus se rendit auprès du Prince, qui lui donna de l'employ, & qui se trouva si bien de ses services, qu'il lui fit épouser sa fille naturelle. Pontus s'attacha au Roy son bienfaiteur, & à son Successeur le Roy Charles, & les servit

Google

si bien l'un & l'autre, qu'il devint enfin Grand Maréchal du Royaume; Charge qu'il exerça jusqu'à la fin de sa vie. Il se signala fort dans les guerres que le Roy Charles eut contre le Roy Sygismond de Pologne en Livonie, & contre les Moscovites. Enfin il se noya en traversant la Riviére de Dune, au-dessus de Riga, Capitale de la Livonie. C'est de ce Pontus de Lagardie que descend une des plus puissantes familles de la Suéde, qui porte encore son nom. Pontus laissa entre autres enfans, Jacques & Pierre de Lagardie. Je les ai vû en 1637. à Stokholm, ils y faisoient très bon accueïl à tous les François; ils m'inviterent souvent à manger, & ils se glorifioient de tirer leur origine de France. Jacques de Lagardie, l'aîné des deux freres, est aussi parvenu à la dignité

de Grand Maréchal du Royaume, & fut laiſſé en Suéde par le Roy Guſtave Adolphe, pour garder ſon Royaume pendant la derniere guerre qu'il fit en Allemagne. Il a un fils nommé le Comte Magnus de Lagardie, que nous avons vû Ambaſſadeur en France, & qui a été Grand Chancelier du Royaume, c'eſt l'une des cinq principales Charges de Suéde. Ce Comte Magnus a épouſé une ſœur du feu Roy Charles Guſtave, pere du Roy de Suéde d'apréſent; mariage qui a encore élevé cette Maiſon, & qui l'a renduë alliée à la Maiſon Royale. Le frere de Jacques de Lagardie s'apelloit Pierre, ſi je m'en ſouviens bien, il étoit Sénateur du Royaume, & avoit des enfans.

Le Roy Jean de Suéde étoit ſi bien venu à bout de toutes ſes intentions, que ſix ans devant ſa


Digitized by Google

mort, Sygismond Auguste, Roy de Pologne, étant décédé, les Etats de ce Royaume, par la vertu & par le courage de Jean Zamoski, Grand Chancelier & Grand Général de Pologne, reconnurent le Prince de Suéde Sygismond, fils du Roy Jean de Suéde, pour Roy de Pologne, après avoir défait en Bataille & pris prisonnier l'Archiduc Maximilien, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, fils de l'Empereur Maximilien, qui avoit été élû Roy par une Faction contraire. Nous parlerons plus particulierement de ce grand homme Jean Zamoski dans la relation de Pologne.

Après cet heureux succès, si Sygismond se fût bien conduit, il n'y avoit rien de plus facile que de se conserver les deux Couronnes; mais deux ans après que

son pere le Roy Jean fut mort, étant allé en Suéde prendre possession de la Couronne héréditaire que son pere & son ayeul lui avoient acquise avec des peines infinies; il éfaroûcha d'abord les esprits de tous les Suédois, entêtés nouvellement de la Religion de Luther; menant avec lui un Nonce du Pape, nommé Malespina, qui étoit accompagné de douze Jésuites; ce qui fit dire à l'Empereur que le Roy Sygismond perdroit la Terre en voulant gagner le Ciel.

En effet, Charles Duc de Sudermanie son oncle, homme très fin & très rusé, & qui avoit envie de monter au Thrône, comme avoit fait son frere Jean, qui avoit dépossédé son ainé le Roy Eric, profita de l'imprudence de Sygismond, qui travailloit trop promptement à rétablir la Reli-

gion Catholique en Suéde. Il persuada à tout le monde que son neveu Sygismond, venant avec une troupe si suspecte, avoit dessein d'abolir la Confession d'Ausbourg, & qu'il n'y avoit que Dieu seul qui pût détourner du Royaume un si grand malheur. Aussitôt que Sygismond fut arrivé en Suéde, il convainquit bientôt tout le monde de ce que son oncle disoit ; ayant d'abord demandé avec instance d'être couronné par le Nonce du Pape, contre la coutume, tous les Rois ses Prédécesseurs l'ayant été par l'Archevêque d'Upsal. Mais tout le monde s'étant oposé à cette nouveauté, il fut obligé de plier, & de recevoir la Couronne des mains d'un Prélat Luthérien. Ce pas fait devant qu'il jurât sur les Evangiles de garder les Loix du Royaume, par le conseil de son

oncle Charles Duc de Sudermanie, & par tout ce qu'il y avoit de Grands assemblés ; il lui fut présenté une Liste de quarante ou cinquante articles, pour en jurer solennellement l'observation. Les principaux de ces articles étoient de ne jamais rien changer dans la Religion établie par son ayeul Gustave, dans le Royaume de Suéde ; de ne confier le Gouvernement d'aucune Province ou Forteresse du Pays à des Catholiques Romains; de ne mettre aucun Etranger dans les Charges de l'Etat ; de ne bâtir aucun Monastere d'hommes ni de filles dans la Ville de Stokholm, ni dans aucun endroit du Royaume. Il y avoit encore d'autres conditions de cette nature, qu'on le força d'accepter & de jurer, en se déclarant déchû de la Couronne s'il ne les observoit pas inviolablement.

Sygismond qui étoit naturellement bon & droit se trouva fort embarassé dans ces circonstances; car étant Catholique zèlé il souhaittoit passionnément de rétablir la Religion Catholique, Apostolique & Romaine dans le Royaume de Suéde; ce qu'il ne pouvoit faire qu'en violant son serment, & qu'en hazardant de perdre la Couronne. Mais ceux qui le gouvernoient le rassurerent contre ses frayeurs; ainsi il jura sur les Evangiles l'observation exacte de tous les articles qu'on lui proposoit.

Mais presque aussitôt il contrevint à son serment, & fit Gouverneur du Château de Stokholm & de celui de Calmer deux Catholiques des plus zèlés. Il jetta les fondemens de divers Monastéres d'hommes & de femmes, tant à Stokholm qu'à la Cam-

pagne. Alors le Duc de Sudermanie, comme ayant cauſe gagnée, & croyant avoir prophétiſé, publioit par tout qu'il voyoit l'execution du mal qu'il avoit prévû ; & après avoir bien mis de l'huile dans le feu, il ſe retira à Nicoping, lieu ordinaire de ſa réſidence en Sudermanie, laiſſant pluſieurs Emiſſaires qui devoient entretenir l'embraſement qu'il avoit allumé. Il ne fut pas plutôt retiré, qu'il ſe fit un ſoulevement général dans la Ville de Stokholm ; & tout ce que pût faire le Roy, dans un pareil déſaſtre, fut de ſe jetter dans un Vaiſſeau, & de ſe retirer par Dantzik en Pologne. Dans ce départ précipité, le Prince écrivit au Duc de Sudermanie ſon oncle qu'il lui étoit ſurvenu des affaires importantes dans la Pologne qui l'obligeoient d'y aller prompte-

ment pour y donner ordre ; & qu'en son absence il le prioit de prendre soin du Royaume de Suéde ; avec pouvoir d'agir comme s'il étoit présent en personne, à l'exception qu'il ne pourroit assembler les Etats du Royaume; Charles qui vit bien qu'il ne pouvoit parvenir à ses fins sans une Assemblée d'Etats, refusa la commission du Roy, en lui mandant que dans le desordre oú étoient les choses, il ne pouvoit accepter un pouvoir si limité. Dans cette confusion de l'Etat, les principaux Seigneurs qui se trouverent à Stokholm., le prierent de vouloir les secourir de ses conseils, & de les consoler par sa présence. Il refusa plusieurs fois de se rendre à leurs sollicitations; mais après trois ou quatre députations qu'ils lui firent coup sur coup, & après la derniere entre

autres, par laquelle ils le conjuroient de prendre la conduite du Royaume abandonné, & d'avoir compassion de sa Patrie prête à faire naufrage, il se laissa gagner, & se rendit enfin à Stokholm, où dès qu'il fut arrivé les Etats s'y assemblerent, & le déclarerent Gouverneur du Pays pendant l'absence de Sygismond. On régla plusieurs choses dans cette Assemblée, entre autres tous les Ordres du Royaume promirent & jurerent d'observer inviolablement le serment du Roy, fait à son Couronnement, s'obligeant de dépenser jusqu'au dernier denier de leur bien, & de verser jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour le maintien d'un serment si juste & si solennel; déclarant pour ennemis du Pays, pour traîtres à la Patrie & pour Criminels de Lèze Majesté ceux qui contreviendroient

contreviendroient à cette sainte résolution ; à qui le Procès étoit fait & parfait par avance,de leur propre consentement, en cas de contravention.

Sygismond ayant armé à loisir & équipé une grande Flotte, appuyé des intelligences qu'il avoit avec les principaux Seigneurs, fit descente en Suéde avec une Armée étrangére, composée d'Allemans & de Polonnois. Charles Duc de Sudermanie, Gouverneur de Suéde, alla audevant de lui avec ce qu'il avoit amassé de troupes ; un peu avant le Combat, il se vit abandonné de Gustave Bannier, Grand Maréchal, & de Pierre Bannier son frere, Sénateur du Royaume, ainsi que de Henry Spare, Chancelier, & de Turo Bielke, autre Sénateur. Malgré cette malheureuse désertion, le Duc alla cou-

rageusement présenter la Bataille à Sygismond, sur lequel il remporta une Victoire entiere & complette. Le Roy vaincu prit la fuite, & gagna avec peine un Vaisseau sur lequel il se retira en Pologne, & jamais depuis il ne tenta de rentrer en Suéde. Ce qui fut de plus mémorable en cette Bataille, c'est que Gustave Bannier, Pierre son frere, Eric Spare & Turo Bielke, furent pris en combattant; & le Duc Charles leur fit trancher la tête, comme à des Deserteurs à qui le Procès étoit déja fait par l'Ordonnance générale des Etats, & de leur propre consentement. Cette execution se fit l'an 1600. dans la Ville de Lincoping, Capitale de l'Ostrogorland; & depuis ce tems là, personne n'osa prendre le parti de Sygismond; tout le monde étant retenu dans le respect &

dans le devoir par la mort des principaux Seigneurs de l'Etat. Gustave Bannier qui périt en cette occasion fut pere de Jean Bannier, l'un des Généraux du Roy Gustave Adolphe, pendant la vie & après la mort duquel il a fait de si grandes choses.

Après la Victoire dont je viens de parler, les Etats de Suéde se rassemblerent, & déclarerent le Roy Sygismond ennemi du Pays & déchû de la Couronne, ayant eû dessein selon eux de rétablir la Religion Catholique, & étant entré dans le Royaume avec une Armée étrangere pour le détruire. Ils continuerent Charles Duc de Sudermanie dans la Lieutenance Générale du Royaume, qu'il avoit préservé par sa valeur de l'invasion des Etrangers. Mais parce que l'innocent ne devoit pas pâtir pour le coupable, ils

déclarerent que si le Roy de Pologne Sygismond vouloit envoyer son fils Uladislas pour être nourri dans les vertus Royales par son grand oncle, Duc de Sudermanie, & élevé loin de la domination Romaine, qu'ils promettoient de lui conserver le Royaume, & de le reconnoître pour leur Roy. Sygismond étoit trop bon Catholique pour consentir à une condition si rude & si contraire aux sentimens de la Religion dont il faisoit profession. Comme il ne répondit point à cette proposition des Etats de Suéde, les Etats déclarerent le Prince Uladislas déchû de tout droit sur la Couronne de Suéde. Quelques années s'étant ainsi passées dans un interregne, les Suédois qui n'ont jamais été sans Roy, lassés de n'en avoir point, jetterent les yeux sur Charles,

qu'ils avoient fait ſimplement leur Gouverneur. Mais il ſe rencontroit en cette élection un obſtacle preſque inſurmontable, ſi le Duc Charles ne l'eût ſurmonté par ſon adreſſe, ou plutôt par ſon bonheur. Car Jean, Duc de Finlande & d'Oſtrogorland, frere du Roy Sygiſmond, vivoit encore; il étoit fils du Roy Jean, & étoit iſſu de ſa ſeconde femme, nommée Gunille Bielke, fille de Jean Bielke, Gouverneur de la Province d'Oſtrogorland, & allié à la plus illuſtre Nobleſſe de Suéde; ce Prince d'ailleurs avoit été élevé dans le Luthéraniſme. Ainſi le Roy Sygiſmond étant dépoſſédé, la Succeſſion du Royaume lui apartenoit en vertu de l'union héréditaire de Weſtras. Cet obſtacle fut ſurmonté par la facilité du Duc Jean, que le Duc Charles avoit fait obſeder & nourrir par

des Ministres avec grande vénération pour sa Personne; & dans la superstition où ce Duc l'avoit fait élever, il lui avoit aisément persuadé que la Religion de Luther, qu'il avoit conservée, étoit préférable à toutes les Couronnes de la Terre; ainsi ce jeune Prince, par une foiblesse d'esprit incroyable, déclara en pleins Etats du Royaume de Suéde que le Roy de Pologne son frere, ayant juré la ruïne du Royaume & de la véritable Religion, il se sentoit incapable de résister à un si puissant ennemi, & de soutenir le soin de tant d'affaires importantes, qu'il ne connoissoit que Charles Duc de Sudermanie son oncle capable d'une si grande conduite, ayant résisté heureusement jusques ici à tous les efforts de l'ennemi commun, par une valeur extraordinaire; &

que pour ces causes, préférant le bien de l'Etat & le salut de son ame à tout autre interêt, il se démettoit en sa faveur de tout le droit qu'il avoit au Royaume, en vertu de l'Union de Westras, & cédoit à sondit oncle le droit qu'il avoit sur la Couronne, ainsi qu'à ses fils Gustave Adolphe & Charles Philippe ; à condition toutes fois que s'il venoit à les survivre, le droit qu'il avoit sur le Royaume lui seroit conservé. Après cette déclaration autentique, les Etats de Suéde assemblés à Stokholm reconnurent Charles Duc de Sudermanie pour Roy des Goths, des Suédois & des Vandales. Ce Prince fut ensuite couronné sous le nom de Charles IX. pour avoir rendu des services importans à l'Etat, & y avoir conservé par son courage & par sa constance la véritable Re-

ligion. Le Duc Jean avoit épousé Marie-Elizabeth sa cousine germaine, fille du Roy Charles. Elle étoit Princesse de grand courage; & après la mort du Roy son pere, elle fit bien des éforts inutiles pour porter son mari à poursuivre son droit sur la Couronne contre Gustave Adolphe son frere, alléguant de fortes raisons; entre autres qu'il avoit cédé son droit dans un âge où il ne pouvoit disposer de rien, à cause de sa minorité, & surtout d'une chose si importante comme celle du droit qu'il avoit sur le Royaume; mais il n'y voulut point entendre; & elle s'est souvent plainte de son peu de courage. Il mourut à Wadstein l'an 1619. & la Princesse sa femme l'année suivante.

Le Roy Charles naquit en 1550. après que les Etats Géné-

raux de Suéde eûrent déclaré le Roy Sygismond de Pologne déchû de la Couronne. Les mêmes Etats assemblés à Nortkoping l'an 1604. confirmerent l'union héréditaire de Westras en faveur de sa Postérité; & de plus ils étendirent ce droit aux filles des Rois; c'est-à-dire il fut ordonné que la branche masculine venant à manquer, les filles succéderoient à la Couronne; ce qui a déja été pratiqué en la Personne de la Reine Christine, fille du Roy Gustave Adolphe, & petite-fille du Roy Charles.

Depuis que Jean, Duc de Finlande, & frere du Roy Sygismond, eût cédé son droit sur la Couronne en pleins Etats à son oncle Charles, il n'y eut aucun empêchement, & Charles fut couronné solennellement l'an 1607. il fit toujours la guerre

contre le Roy Sygismond de Pologne son neveu, dans la Livonie, assisté de Pontus de Lagardie son Grand-Maréchal.

Le Roy Charles fut marié deux fois : sa premiere femme fut Marie, fille de Louis Electeur Palatin, de laquelle il eut la Princesse Catherine, née l'an 1584. & mariée l'an 1615. à Jean Casimir son cousin, fils de Jean, Comte Palatin, Duc des deux Ponts. M. le Duc de Rohan Henry l'avoit pensé épouser. Je les ay vû l'un & l'autre pendant le sejour que je fis à Stokholm, l'an 1637. & comme ils avoient dessein d'envoyer bientôt en France le Prince Charles Gustave leur fils aîné, ils me reçûrent fort civilement, s'imaginant bien que je reconnoîtrois ces caresses par tous les services possibles. La Princesse a été Gouvernante de la Reine Christine

ſa niéce, après la mort du Roy Guſtave. Je l'ai entretenuë ſouvent en particulier : elle m'a conté entre pluſieurs choſes curieuſes, que le jour que ſe donna la grande Bataille de Lutzen, où le Grand Guſtave fut tué, on lui vint dire que toutes les portes & fenêtres de l'Apartement du Roy au Château de Stokholm ſe trouvoient ouvertes, quoique auparavant elles fuſſent bien fermées : elle fit tout refermer ; mais elles ſe rouvrirent d'elles-mêmes par trois fois ; ce qui lui fit augurer qu'il étoit arrivé quelque accident extraordinaire ; & un peu après on lui aporta la triſte nouvelle de ce Combat, où le Roy mourut le même jour & à la même heure qu'arriva cette avanture à Stokholm. Les Hiſtoires anciennes font mention de quantité de ſemblables événemens. Au-

lugelle écrit qu'un Prêtre de Padoue, nommé Eugenne, le jour de la Bataille de Pharsalle, qui décida de l'Empire du Monde, remarqua dans le Ciel deux Armées combatantes, & fit observer à plusieurs personnes les divers mouvemens qu'eut la Bataille, leur disant & montrant voilà les gens de Pompée qui pressent ceux de César, & peu après il s'écria qu'ils reprenoient courage, & que César avoit gagné la Bataille. Suétone Tranquile, qui a écrit la Vie des douze premiers Césars, a laissé par écrit que le matin du jour que César fut assassiné, sa femme Calpurnia songea qu'on tuoit son mari entre ses bras, & que les portes de son Apartement s'ouvrirent d'elles-mêmes.

La Princesse Catherine mourut l'an 1639. elle laissa deux fils

& plusieurs filles, dont l'une a épousé le Comte Magnus de Lagardie Chancelier du Royaume, & l'autre un Fréderic Langrave de Hesse, frere du Langrave Guillaume, qui a toute sa vie secondé les Armes de France & de Suéde en Allemagne. Fréderic, avant d'épouser cette Princesse, fut long-tems à la Cour de France, où il alloit même à l'Armée. Je ne sçai point à qui les autres Princesses ont été mariées. Elles étoient quatre de mon tems, & toutes quatre très bien faites. Le plus jeune des fils de la Princesse Catherine & du Prince Jean Casimir Palatin, est le Prince Jean Adolphe, qu'on a vû depuis peu à la Cour pour les interêts qu'il dit avoir dans le Duché des deux Ponts; le frere aîné de ce Prince étoit le feu Roy Charles Gustave, à qui la Reine Christine résigna

la Couronne de Suéde ; il vint en France à la fin de l'an 1638. où il s'adressa d'abord à moi par ordre de la Princesse sa mere ; il avoit un Equipage fort médiocre pour un Prince cousin germain de la Reine Christine, & pour l'héritier présomptif d'une Couronne qui faisoit alors tant de bruit dans le Monde ; ce que voyant je lui conseillai de se mettre à l'Académie de M. de Benjamin, d'où sortoit M. le Duc d'Enguien, fils aîné de M. le Prince de Condé, premier Prince du Sang de France ; & je lui représentai que la médiocrité de son Equipage & de sa suite ne paroîtroit point dans cette nombreuse Académie, qui n'étoit pas capable de loger une troupe selon son rang. Il me crut, je parlai à M. de Benjamin que je connoissois, ayant été autrefois dans son Académie ; il lui

donna le plus bel Apartement de l'Hôtel d'O ; & pendant le sejour que ce Prince fit dans cette Académie il fit paroître en lui tant de sagesse & de conduite, qu'on le proposoit pour modéle à tous les autres Seigneurs & Gentilshommes, surtout à Messieurs d'Elbœuf & d'Aumalle, qui faisoient avec lui leurs Exercices : & à ce sujet M. de Benjamin m'a souvent assuré que de tous les jeunes Seigneurs qu'il avoit élevés, il n'avoit jamais reconnu tant de semences de vertus, que dans le jeune Prince Charles Gustave. Quand il quitta l'Académie, M. de Benjamin le régala magnifiquement dans son Apartement, & il n'apella à ce repas avec le Prince, que M. le Duc d'Aumalle, depuis Duc de Nemours, Messieurs les Comtes de Waldec, dont l'un est présentement Ma-

réchal Général de l'Armée de l'Empire; M. le Marquis de Breval & moi, tous gens pour qui il avoit une amitié particuliere. Le Prince étant sorti de France, m'a écrit plusieurs fois de Suéde, & toujours prié par ses lettres de faire ses complimens à Messieurs d'Aumalle & de Breval. A son départ je lui donnai plusieurs Livres curieux, après l'avoir traité, & je conviai à ce repas M. le Comte de Guische, depuis Maréchal de Grammont, & M. le Marquis de Coaslin, Colonel Général des Suisses, que je connoissois dès l'Académie, & qui avoit toujours été depuis de mes amis; il fut tué malheureusement au Siége d'Aire. Entre autres Livres que je donnai au Prince Charles Gustave, il y avoit un Philippe de Comines, *in-folio*, Vascosan, réglé, doré, & couvert de Maro-

quin de Levant, avec des fleurs-de-lys d'or ſans nombre, & lui me laiſſa pour marque de ſon ſouvenir un Atlas en pluſieurs volumes ; & en tête du premier de ces volumes il a mis ces paroles de ſa main :

Carolus Guſtavus, Comes Palatinus Rheni, propter ſingularem in me affectum Nobiliſſimi & Generoſi Domini Ludovici Aubery du Maurier, Librum hunc in mei memoriam, & pro continuanda ſoliti affectus promptitudine abiturus reliqui. Lutetiæ, 24. Aprilis 1639.

J'entretins depuis ſon départ commerce de lettres avec ce Prince, par le moyen de M. le Baron d'Avaugour, qui depuis long-tems étoit Réſident de France en Suéde. Ce Baron, dans un voyage qu'il fit à la Cour, me conta qu'ayant un jour dit au Prince, qu'entre autres lettres

qu'il avoit reçuës de France pour lui, il y en avoit une de moi; lui qui connoissoit bien mon écriture, le pria de les lui étaler sur la table, en l'assurant qu'il reconnoîtroit la mienne. Aussitôt qu'il les eut déployées, il mit incontinent la main sur celle que je lui écrivois. M. d'Avaux, qui étoit Ambassadeur Extraordinaire de France en Allemagne, m'écrivit que ce Prince, passant par Hambourg, but avec lui plusieurs fois à ma santé. Depuis ce Prince étant allé en Allemagne à l'Armée de Suéde, où il servoit de Général-Major sous le fameux Capitaine Leonard Tortenson, Il se trouva à la seconde Bataille de Leipzick, & à la grande Bataille de Jenecop en Bohême, où les plus grandes forces de l'Empereur fûrent défaites, principalement par la valeur de ce Prince.

Après ces Victoires, Tortenson & le Prince battirent encore les Ennemis près de Magdebourg, & puis entrerent dans le pays de Holstein, de Slefwick & de Jutland pour prendre des quartiers d'hyver sur les Terres du Roy de Dannemarck, dont les Suédois se plaignoient, prétendant qu'ils favorisoient ouvertement les Ennemis de la Suéde. Cette invasion se fit au commencement de l'an 1644. & M. de la Tuillerie fut envoyé de Hollande, où il étoit Ambassadeur, pour éteindre ce feu qui s'allumoit entre ces deux Couronnes, & pour décharger le Dannemarck d'une troupe qui étoit si à charge & si ruineuse; mais notre principal interêt étoit de pacifier les Couronnes du Nord, afin que les Suédois pussent continuer à faire diversion du côté d'Allemagne.

Ce fut alors que le Prince Charles Gustave étant dans le Holstein en quartier d'hyver, vit la Princesse de Holstein à la Cour du Duc Fréderic, & l'épousa dès que la Reine Christine se fut démise de la Couronne en sa faveur. Et comme ce Prince qui avoit la plus grande part à l'honneur que Tortenson s'étoit acquis par tant de Victoires qu'il avoit gagnées sur les Impériaux, je lui adressai une Ode françoise que ce Prince n'a jamais vûë; parceque aussitôt qu'il fut Roy, il entreprit la Conquête de Pologne, & il la parcourut toute jusqu'à Cracovie, dont il s'empara, & où il établit pour Gouverneur le Colonel Wrst, natif du Holstein, que nous avons vû depuis Lieutenant Général des Hollandois. De Pologne ce Roy passa comme un éclair par la Poméranie & le

Le Prince Charl. quand il fut Roy attaque & pred la Polgone.

Meckelbourg, pénétra jusques dans le cœur du Dannemarck, où il fut conduit par Vlefeld, Seigneur Suédois, qui s'étoit donné à lui pour se venger des injustices qu'on lui avoit faites, disoit-il, dans son pays; à la vérité ce Prince usa d'une telle diligence à conquérir la Pologne, & à réduire le Dannemarck aux abois, qu'on pouvoit dire de lui ce que Ciceron dit de César dans sa Harangue pour Marcellus : qu'aucun homme n'avoit jamais parcouru des Terres si éloignées avec tant de vitesse; qu'il les avoit illustrées, non par ses courses, mais par ses Victoires. Ces courses furieuses en des pays si éloignés, car on ne sçavoit où le trouver, furent cause que ce Roy n'a jamais vû l'Ode que je lui avois adressée. Je la communiquai à Messieurs Courart, Chapelain &

d'Ablancourt, à qui elle ne déplut pas. Il m'en a resté par hazard une copie que j'insérerai ici, non pas que j'estime qu'une Poësie si médiocre mérite de voir le jour; mais seulement pour faire connoître la passion que j'avois pour ce Grand Prince.

O D E

POUR MONSIEUR LE PRINCE PALATIN DE SUEDE, CHARLES GUSTAVE.

SÇavantes Nymphes du Parnasse,
Qui par vos admirables Chants
Donnez aux Guerriers triomphans
Un nom qui jamais ne s'efface,
Publiez avec les doux sons
De vos Luths & de vos Chansons
Les Faits d'un Prince incomparable;
Afin que les tems avenir,
De sa valeur inimitable,
Gardent l'illustre souvenir.

Mais pour chanter d'un ton ſuperbe
Ce nouveau Miracle du Nord,
Il faut un bien plus noble effort
Qu'on n'en voit aux Vers de Malherbe.
Chantez donc d'une forte voix,
Du Neveu du plus Grand des Rois,
Les Vertus dignes de l'Empire;
Et racontez aux Nations
Que ſon Cœur Royal ne reſpire
Que d'immortelles actions.

Prince des Princes le plus brave;
Qui vivant parmi les Combats,
Marchez ſur les auguſtes pas
De votre Oncle le Grand Guſtave;
Ecoutez le Chant des neuf Sœurs,
Qui plein de charmantes douceurs,
Va célébrer votre Louange,
Et faire confeſſer à tous,
Que du Tage juſques au Gange,
Nul Prince n'eſt pareil à vous.

Leur Chant qu'anime votre Gloire
Pleine d'appas doux & puiſſans,
Par ces mélodieux accens,
Eterniſe votre Mémoire.
Charles Guſtave à peine né,
De fameux Lauriers couronné,
Charme nos aimables perſonnes;
Et nous fait bien voir deſormais
Que les plus auguſtes Couronnes
Seront le prix de ſes hauts faits.

Christine redoutant l'orage
De cent Ennemis déclarés,
A sa ruïne conjurés,
Attend tout de ce grand courage.
Il fit paroître à Magdebourg,
A Leipsick & près de Flensbourg
Un cœur digne du Diadême;
Et par son heureuse vertu,
A Janecop dans la Bohéme,
Ferdinand se vit abbatu.

Tortenson de qui les Victoires
Ont volé jusques dans les Cieux;
Et dont les faits ambitieux
Orneront les vieilles Histoires;
Ce grand Chef chargé de Lauriers;
Doit à ce premier des Guerriers
Ses plus remarquables Conquêtes:
Et tout le monde a reconnu
Qu'il eût péri dans les tempêtes
Si ce bras ne l'eût soutenu.

Tel que dans les Champs de Carthage
On voit un Lion vigoureux,
Assaillant un Troupeau nombreux
En faire un horrible carnage;
Tout céde à son puissant effort,
Rien ne peut éviter la mort,
Si son ardeur n'est assouvie.
Les Pasteurs sans voix & sans cœur
Ne doivent leur tremblante vie
Qu'au mépris qu'en fait ce Vainqueur.

Tel

Tel dans les Plaines d'Allemagne,
Charles marche victorieux,
Renversant d'un Fer glorieux
Tout ce qu'il trouve à la Campagne;
Les plus braves n'ont autre but
Que de chercher un prompt salut
Dans la plus légére retraite,
Et les Chefs qu'il a surmontés
Se consolent de leur défaite
Par le bras qui les a domptés.

Mais comme le Ciel l'accompagne,
Et favorise sa valeur,
Il n'enfermera pas son cœur
Dans les bornes de l'Allemagne.
César ne se contenta pas
D'avoir réduit par cent Combats
La Gaule en son obéïssance;
Mais domptant cent Peuples divers,
Il fit reluire sa vaillance
Aux derniers bouts de l'Univers.

Et nous qui des choses futures
Entretenons notre penser,
Nous ne voyons que commencer
Ses mémorables avantures.
Ce sera son bras généreux,
Qui par un effort vigoureux,
Fera l'Autriche son esclave;
Et dont les exploits éclatans
Rendront les Manes de Gustave
Pleinement vangés & contens.

Son ame de Grandeur remplie
N'aura jamais aucun repos
Qu'il n'ait ressuscité des Goths
La vieille gloire ensevelie,
Que leurs vaillantes Légions
N'ayent repris les Régions
Qu'ils tenoient au-delà des Alpes;
Et planté dans les derniers lieux,
Au Détroit d'Abille & de Calpes,
Ses Etendars victorieux.

Les Héros de Rome & de Grece;
Dont on a tant vanté les faits,
Bien loin d'avoir été parfaits,
Ont tous eû beaucoup de foiblesse.
En ce tems un impérieux,
Dont le Fer est victorieux,
Marche tout enflé d'insolence;
Et se croit d'honneur revétu,
Si son vice dans la balance
Pése un peu moins que sa vertu.

Mais Charles joignant la vaillance
A la plus haute probité,
Dans un Siécle d'impureté,
Garde une parfaite innocence.
C'est lui dont la forte vertu,
Sur l'orgueil du vice abbatu,
Remporte une pleine Victoire:
Telle que la postérité
Croira qu'on a mis dans l'Histoire
La Fable pour la Vérité.

La vertu la plus desirable
A l'honneur l'a si bien dressé,
Qu'il n'a jamais fait ni pensé
Rien que de grand & de louable;
En agissant ce Prince croit
Que le Ciel & la Terre le voit;
Qu'il juge sur un Thrône auguste,
Il va droit en toute saison;
Et ne croit pas que rien soit juste
S'il n'est fondé sur la raison.

Fameux Régent dont on admire
Les conseils hardis & prudens,
Et qui malgré l'ire du tems
Faites prosperer votre Empire,
Si vous voulez faire bénir
Vos soins & votre souvenir,
Que Charles soit votre Monarque;
C'est lui dont le bras généreux
Peut guider votre heureuse Barque
Au Port où tendent tous vos vœux.

Et vous adorable Amazone,
Noble Sang des plus Nobles Rois,
Qui par cent merveilleux exploits
Faites redouter votre Thrône,
Prenez ce Prince pour Epoux,
Nul autre n'est digne de vous:
A son cœur rien n'est impossible;
Et n'écoutez jamais nos Vers,
Si ce Conquerant invincible
Ne vous gagne tout l'Univers.

Après la Guerre de Dannemarck, où Gustave gagna par le Traité de Roskild, les Provinces de Blekinge, de Schonen & de Halland qui arrondissoient fort la Suéde, & qui ôtoient aux Danois la commodité d'attaquer cet Etat par Terre : après cette guerre, dis-je, Gustave mourut d'une fiévre maligne à la fleur de son âge & au milieu de ses Victoires, chagrin de n'avoir pû prendre Copenhague, par l'opiniatre résistance que fit le Roy Fréderic III. de Dannemarck, qui eût été détruit sans le secours, quoiqu'un peu tardif, que lui donna la Hollande.

Que ne devoit-on pas attendre du Grand Prince dont je parle, s'il n'eût pas été emporté sitôt. Jamais Prince n'a eû de plus grandes qualitez ; il étoit plein de piété & de conscience ; il employoit

toute la journée aux affaires importantes, sans s'amuser jamais à la bagatelle; il étoit ennemi du luxe & de la débauche, & ne pensoit qu'à des choses grandes & hautes, ayant toujours présent à l'esprit la gloire de son oncle le Grand Gustave, dont il s'éforçoit de ne point dégénérer. Il est pere du Roy de Suéde d'aprésent, qui a déja des enfans de la Princesse Ulric, sœur du Roy de Dannemarck d'aujourd'hui. Je ne dis rien de ce Prince, qui est né depuis ma retraite des affaires & du monde.

Outre la Princesse Catherine qu'eut le Roy Charles IX. auparavant Duc de Sudermanie, de Marie, fille de Louis Electeur Palatin, il eut de Christine, fille d'Adolphe Duc de Holstein, le Roy Gustave Adolphe, nommé le Grand; le Prince Charles-Phi-

lippe, né l'an 1600. & mort l'an 1622. peu après que le Roy Gustave son frere eût pris Riga, Capitale de la Livonie; & la Princesse Marie-Elizabeth, femme de Jean Duc de Finlande, qui céda son droit sur la Couronne au Roy Charles son oncle, comme je l'ay déja dit cy-dessus.

Le Roy Gustave Adolphe fut ainsi nommé, à cause de son ayeul paternel, le Roy Gustave & son ayeul maternel Duc de Holstein, nommé Adolphe, nom ordinaire aux Ducs de Holstein. Gustave Adolphe passa sa jeunesse dans de continuelles guerres contre les Moscovites & contre Sygismond Roy de Pologne son cousin germain, qu'il attaqua dans la Livonie & dans la Prusse même. Il s'acquit la réputation d'un Prince très belliqueux. Le Cardinal de Richelieu, qui cherchoit un

apui contre la Maison d'Autriche, attira Gustave en Allemagne, afin que l'Empereur occupé chez lui à sa propre défense, ne se mêlât point des affaires de ce Royaume. Pour cet effet le Cardinal se servit des conseils du P. Joseph Capucin, dont les pensées étoient hautes & vastes, qui fit dépêcher vers Gustave M. de Charnassé, pour l'engager à la guerre d'Allemagne; & afin qu'il l'a fît sans retardement & en sûreté, il lui fit faire une Tréve de six ans avec la Pologne, qui fut depuis continuée par une autre Trévé de vingt-neuf ans, par le ministére de M. d'Avaux. Ainsi le Roy Gustave libre de ce côté-là, tourna toutes ses pensées & toutes ses forces du côté de l'Allemagne. Tout le Corps de l'Empire gémissoit alors sous le joug de la Maison d'Autriche. Les for-

ces de Saxe & de Brandebourg s'étant jointes à la Suéde, il défit l'an 1631. toutes les forces de l'Empereur à la Bataille de Leipsick, où le Comte de Tilly qui les commandoit en qualité de Généralissime fut blessé. Il le fut encore depuis au passage du Leck, & fut porté à Ratisbone où il mourut. La Victoire de Leipsick donna moyen à Gustave de s'emparer de Ratisbone & de Donavert, Villes considérables sur le Danube, ensuite de Munich, demeure des Ducs de Baviére ; il marcha ensuite vers le Rhin, le passa & s'empara de Mayence. Mais l'année suivante les Impériaux faisant de nouveaux éforts, & ayant donné le Commandement des Armes à Albert de Walstein, Duc de Fritland, livrerent le fameux Combat de Lutzen, d'où le Roy Gustave sortit enco-

re victorieux. Mais cette Victoire, quoique des plus complettes, ne fut pas moins funeste aux Suédois, par la mort de leur Prince, qui y fut tué sur le Champ de Bataille, que l'avoit été celle de Ravennes aux François, qui y perdirent leur Général Gaston de Foix. La mort du Grand Gustave fit reprendre cœur à la Maison d'Autriche, qui étoit perduë en Allemagne, si ce Prince eût survécu à sa Victoire.

Dès que l'on sçut en Suéde la mort de Gustave, sa fille Christine fut aussitôt reconnuë Reine par tous les Ordres de l'Etat, & cette Princesse a soutenu longtems la guerre en Allemagne, malgré la désertion de ses principaux Alliés, entre autres du Duc de Saxe, qui l'an 1634. se rejoignit à l'Empereur; & enfin cette Princesse a gagné par ses Géné-

raux Horn, Bannier, Vranguel & Tortenson des Batailles si considérables, que la Poméranie, l'Archevêché de Bremen, avec le Port considérable de Wismar, au pays de Mekelbourg, ont été cédés à la Couronne de Suéde, qui fût toujours assistée de sommes considérables que la France lui payoit régulierement; outre la grande diversion qu'elle faisoit par M. le Duc de Weimar, auquel succéda M. le Maréchal de Guébrian. Mais Christine lassée enfin des Grandeurs de la Terre, céda le Thrône au Prince Charles Gustave, auquel il apartenoit par la tenuë des Etats de Norcoping, en 1604. comme fils de la Princesse Catherine, sœur du Roy Gustave Adolphe son pere; En abdiquant la Couronne elle s'est réservée de grosses pensions, & retirée à Rome, elle passe sa vie

dans la tranquilité : peut-être que cette Princeſſe un peu Philoſophe s'étoit laſſée des vanitez de la Royauté & de la Comédie perpétuelle du monde, que les Rois ne jouent pas ſans beaucoup de chagrins & d'inquiétudes. Peut-être auſſi qu'en envifageant le Ciel d'un œil vrayement Chrétien, elle mépriſa les Couronnes de la Terre, ſujettes aux plus étranges révolutions, pour en acquerir une Céleſte, exempte de toute viciſſitude. Je la vis en Suéde l'an 1637. elle avoit alors onze ans, étant née l'an 1626. Elle a l'eſprit fort vif, & ſçait la plûpart des Langues de l'Europe. Elle a étudié avec beaucoup de ſoin les principales Sciences, & s'étoit renduë très ſçavante par la lecture des meilleurs Auteurs qui lui ſont familiers. De mon tems elle donnoit Audience aux

Ambaſſadeurs & aux Princes Etrangers, en préſence de cinq Régens, qui ſont les cinq principaux Officiers de la Couronne. Le premier de tous étoit Guſtave Oxenſtern, Viceroy, couſin germain du Chancelier du même nom. Le ſecond étoit Jacques de Lagardie, Grand Maréchal du Royaume. Le troiſième, Charles Carleſon, Grand Amiral, qui étoit fils naturel du Roy Charles IX. Le quatrième, Axel Oxenſtern, qui a été ce Grand Chancelier ſi connu par ſon habileté & ſon mérite. Le cinquième, le Seigneur Benk ou Benoît Oxenſtern, qui étoit Grand Thréſorier du Royaume, qu'on apelle en ce pays là *Fehatſmeſter*; c'eſt-à-dire, Garde du Thréſor; tout ſe faiſoit par l'avis des cinq Seigneurs; mais le Chancelier Axel Oxenſtern avoit la principale di-

rection des affaires, & surtout des Etrangeres. Il tenoit une fort grande & longue table de vingt-cinq ou trente couverts, & buvoit à la santé de tous les Conviés par ordre & selon leur rang, leur faisant signe de la tête & du verre. Cette table étoit principalement occupée par les Officiers de l'Armée d'Allemagne. Oxenstern étoit assis au haut bout avec sa femme & sa fille; cette Demoiselle, qui se nommoit Catherine, fut mariée à un Seigneur de la Maison de Horn. J'ai mangé souvent avec lui; & j'ai remarqué qu'un de ses ragoûts étoit du Saumon seiché au Soleil, qu'on apelle en Suéde *Lacs*, avec une sausse à l'huile, au vinaigre & au poivre; & il me dit un jour qu'il trouvoit ce *Lacs* meilleur que les Bisques que lui avoit fait servir M. le Cardinal de Richelieu,

& pour confirmer son dire, il coupoit une tranche de ce Saumon sec, & la mangeoit, l'ayant trempé dans sa sauſſe, du plus grand apétit du monde.

Pendant le sejour que je fis à Stokolm, j'y vis prisonnier dans le Château, sur le côté qui regardoit la Mer & les Vaiſſeaux de guerre, le Général Arnheim, Gentilhomme du pays de Brandebourg. Il avoit fait une cruelle guerre aux Suédois, depuis que l'Electeur son maître avoit quitté leur parti, & ils le haïſſoient mortellement. Ayant été fait prisonnier en Allemagne, dans une rencontre par un parti Suédois, il fut mené en triomphe en Suéde, & enfermé dans le Château de Stokholm, où je l'ai vû souvent à une fenêtre, ayant la tête apuyée d'une main, & songeant aux moyens de sortir du lieu où

il étoit ; au lieu qu'on croyoit qu'il considéroit seulement la Mer. En effet il en sortit bientôt fort adroitement. Il fit semblant d'être fort malade, & dans l'extrémité où il feignit d'être, il demanda un Passeport aux Régens de Suéde pour envoyer un de ses Gentilshommes en Allemagne pour donner ordre à ses affaires domestiques. Il faut sçavoir que ceux qui courent la poste en Suéde avec Passeport, la courent aux dépens de l'État. Il prit le tems qu'on faisoit de grandes réjouissances à Stokholm pour la Naissance de Monseigneur le Dauphin, qui regne présentement avec tant de gloire ; & comme ce Général étoit magnifique, il fit une si grande profusion à ses Gardes de toutes sortes de vins de France, du Rhin & d'Espagne, qu'il les enyvra tous, & puis

paſſant au milieu d'eux, ſans qu'ils s'en apperçûſſent, ſuivant ſon Gentilhomme, comme s'il eût été ſon valet, il fut prendre des chevaux à la Poſte, en vertu de ſon Paſſeport, & traverſa tout le Royaume de Suéde aux dépens de la Reine Chriſtine, & arriva heureuſement en Dannemarck, pendant qu'à Stokholm on le croyoit aux portes de la mort; car ſes domeſtiques très bien inſtruits par un Maître ſi ruſé, ſoupirant & ayant les larmes aux yeux, quand on lui vouloit porter à manger, diſoient que leur Maître étoit dans un dégoût & dans une langueur extrême, qu'il ne demandoit que du repos. Ce coup fâcha furieuſement les Régens de Suéde, ſurtout le Chancelier Oxenſtern qui avoit la principale conduite des affaires étrangéres; d'autant plus qu'il

s'étoit vanté de tenir enfin ce Renard qui l'avoit trompé tant de fois. M. Grotius m'a dit avoir ouy dire à ce Chancelier, parlant du Général Arnheim, qui étoit un esprit fort délié, artificieux & fourbe, qu'il ne connoissoit personne si propre à être Cardinal que lui. Il faut finir cette Relation de Suéde par dire que je me suis souvent fort étonné d'avoir lû dans quelques Auteurs que la situation de Stokholm est semblable à celle de Venise, qui est bâtie sur Pilotis. Mais il n'y a rien de plus different que ces deux situations ; on aperçoit de quatre lieuës de loin cette puissante Ville de Venise, assise dans la Mer, & on ne peut voir Stokholm qu'on en soit tout proche, étant entourée de hautes & inaccessibles Montagnes, & la Ville étant bâtie sur un pied ferme & solide

dans une Isle de Roc & assez haut en quelques endroits. A la vérité Stokholm est entourée de la Mer qui est si profonde, que les grands Vaisseaux de soixante & de soixante-dix piéces de Canon peuvent être attachés contre les Quais de la Ville toute ceinte de Rochers si hauts & si élevés, qu'-ils semblent menacer les Cieux, tant ils sont droits & escarpés ; & comme ils sont proches, & qu'il n'y a qu'un Canal entre eux & la Ville, cela en rend l'aspect affreux & fort épouventable. Cette Isle de Rochers où est bâtie Stokholm, est accompagnée de deux autres Isles aussi de Rochers : elles servent de Fauxbourgs à cette Capitale ; on y va par des Ponts d'arbres équaris ; celle qui est vers le Midy se nomme Sudermalme de sa situation, l'autre qui est vers le Nord se nomme

Digitized by Google

Nortmalme. La Reine Christine y a fait faire un Bâtiment accompagné d'un grand Jardin. Car le Château de Stokholm est bâti à l'extrémité de la Ville du côté du Nord ; & à son exemple plusieurs Grands de Suéde y ont bâti de belles Maisons toutes de pierres de taille à la moderne. Pierre Bertuis, dans sa Germanie & dans la Description de la Ville de Stokholm a réfuté cette opinion commune de la comparaison de Venise & de Stokholm, qu'on dit & qu'on fait bâtie contre toute raison sur Pilotis, puisqu'il la dit, comme il est vrai, fondée sur le Roc. Au reste, Stokholm, selon l'étimologie, signifie Isle de Bois; car *Stok*, c'est du Bois en Suédois & en Alleman, & *Holm* en Suédois c'est une Isle ; ce qui a pû faire croire à ceux qui n'y ont pas été, qu'étant sur le bord de la

Mer elle étoit bâtie sur Pilotis, comme Venise qui est en vérité un des miracles du Monde. Aussi Sannazar a loué cette Ville magnifique par cette Epigramme admirable, dont la République le récompensa fort bien : la voici.

Viderat Adriacis Venetam Neptunus in undis
Stare Urbem, & toto ponere jura Mari.
Nunc mihi tarpeias quantum vis Jupiter arces
Objice & illa tui Mœnia Martis, ait
Si pelago Tybrim præfers Urbem aspice utramque
Illam homines dices, hanc posuisse Deos.

Toutes les principales & grandes ruës sont des Canaux ; on n'y va qu'en Gondoles ; c'est le Siége de la sagesse, & cette puissante République peut se vanter d'avoir plus duré que celle de Rome. Autrefois Louis XII. mécontent des Vénitiens, & parlant de leur faire la guèrre, on lui représenta

le danger qu'il y avoit d'attaquer ces ſages Républicains. Ce Prince qui avoit une Armée très leſte & très nombreuſe, compoſée de jeunes gens déterminés, qui dévoüoient leur vie pour leur Souverain, répondit : les Vénitiens ſont encore plus ſages & plus prudens que vous ne ſçauriez me les repréſenter; *Mais pardieu je leur mettrai tant de fols en tête, qu'ils ne ſçauront à quel Saint ſe voüer ni de quel côté ſe tourner, & je leur ferai perdre la Tramontane.*

A la fin du mois d'Août de l'an 1637. ayant eû avis que le mariage d'Uladiſlas, Roy de Pologne, ſe devoit faire à la my Septembre ſuivant, avec la Princeſſe Cécile-Renée d'Autriche, ſœur de l'Empereur Ferdinand III. & qu'il ſe feroit de grandes ſolennitez pour ces Noces Royales à Varſovie, où tout ce qu'il

y avoit de puissant & de considérable dans le Royaume de Pologne devoit se trouver ; je m'en allai aussitôt sur un petit Bâtiment gagner les Dalles, où l'on s'embarque pour aller à Dantzik, en traversant la Mer Baltique. Il y a bien près de trente lieuës Françoises, & l'on marche toujours entre des Isles de Rochers hauts & infertiles ; cette chaîne de Rochers qui est tout du long de la Côte du Royaume de Suéde & de Finlande, s'apelle en langage du Pays *Sucdesche Shéere* ; c'est-à-dire, Misére de Suéde, parceque tous les ans il s'y fait mille naufrages ; les vents d'abas, quand ils souflent impétueusement, fracassent contre ces Rochers tout ce qui se trouve de Vaisseaux dans cette Mer. Nous descendions quelquefois dans ces Isles, c'étoit au commencement

de Septembre, & l'on y trouvoit encore des Fraises & des Framboises qui étoient d'un goût exquis. Enfin ayant attrapé la grande Mer, & étant montés sur un Vaisseau qui nous attendoit, nous arrivâmes heureusement à Dantzik, après avoir passé devant l'Isle de Gothland, où nous vîmes les Clochers de Visby, Ville autrefois très florissante pour le commerce, mais qui est à présent presque détruite par le ravage des tems qui ne respectent rien, & par le manque de commerce qui ruïne les Royaumes & les Empires, & qui coupe toutes les ressources à une meilleure fortune. Comme je songeois à mettre la derniére main à ces Mémoires, des affaires plus importantes m'en ont détourné. Je prie ceux de mes enfans entre les mains de qui tomberont ces Mémoires, de les

transſmettre, s'ils le jugent à propos, à la Poſtérité, ou de les conſerver en mémoire d'un Pere qui n'a de cœur que pour eux. Délivré du tumulte & des embarras du monde, un ſoin plus précieux va occuper tout mon loiſir, que je conſacre à une heureuſe immortalité.

FIN.

